

L'Action NATIONALE



Éditorial

- À tout événement
-Robert Laplante 2

Articles

- Le parlementarisme
des Patriotes
-Guy Tremblay 10
- À propos de l'entente avec
les Innus
-Christian Gagnon 15
- La lézarde
-Pierre Vadeboncœur 24
- Sur « La mission
spirituelle » du
Canada français
-Paul-Émile Roy 29
- Le développement
économique solidaire :
utopie ou réalité ?
-Majella Simard 39
- L'immigration : ambiguïté
et pièges
-Jean-Marc Léger 65

Dossier

- LA LANGUE DES
SCIENCES ET DES
ÉCHANGES
UNIVERSITAIRES :
LA RÉGRESSION
-Denis Monière 74
-Charles X. Durand 83

Lire

- En primeur
Squeegee 106
- Les essais 117
- Livres reçus 146

Chroniques

- Le Bulletin du lundi 154
- Courrier des lecteurs 168
- Index de nos annonceurs 175



Noëlla Guilmette

Ressac

1994

Bibliothèque nationale du Québec

425, boul. de Maisonneuve Ouest,
 bureau 1002,
 Montréal (Québec) H3A 3G5
 Téléphone : 514-845-8533
 Télécopieur : 514-845-8529
 revue@action-nationale.qc.ca
 administration@action-nationale.qc.ca
 www.action-nationale.qc.ca
 Directeur : Robert Laplante
 Directrice adjointe : Laurence Lambert.

L'Action NATIONALE

Comité de rédaction : Sylvain Deschênes, *rédacteur et conseiller en communication* ; Lucia Ferretti, *professeure d'histoire* ; Henri Joli-Cœur, *administrateur* ; Robert Laplante ; Lise Lebrun, *animatrice communautaire* ; Sylvie Ménard ; Pierre Noreau, *Centre de recherche en Droit public, Université de Montréal* ; Michel Rioux ; Pierre Serré, *chercheur*. **Comité de lecture :** Claude Bariteau, *anthropologue, Université Laval* ; Jean-Jacques Chagnon ; Lucia Ferretti ; Alain Laramée, *professeur, TÉLUQ* ; Chrystiane Pelchat, *enseignante* ; Marc-Urbain Proulx, *économiste, UQÀC* ; Pierre-Paul Proulx, *économiste, Université de Montréal* ; Paul-Émile Roy, *écrivain* ; Jean-Claude Tardif, *conseiller syndical*. **Prix André-Laurendeau, Membres du jury :** Monique Dumais, *théologienne, Université du Québec à Rimouski* ; Lucia Ferretti ; Daniel Thomas, *professeur, UQAT*. **Prix Richard-Arès, Membres du jury :** Simon Langlois ; Anne Legaré ; André Juneau. **Comptes rendus :** Paul-Émile Roy ; Mathieu Bock-Côté. **Envoi de Poste - Publications -** Enregistrement N° 09113
 « Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP) pour nos dépenses d'envoi postal »

Robert Laplante

À TOUT ÉVÉNEMENT

Lorsque paraîtront ces lignes un nouveau gouvernement du Québec aura déjà été formé. Les élections auront eu lieu dans des circonstances difficiles où les débats auront été relégués au second plan dans l'espace médiatique. Le véritable déluge de sondages auquel nous aurons eu droit n'aura servi qu'à masquer derrière un pseudo scientisme la médiocrité généralisée de l'analyse politique dont nous aurons gratifié des organes de presse qui n'auront jamais si bien maquillé le sensationnalisme derrière le sérieux apparent de discussions sur des pourcentages. La faiblesse du commentaire politique dans notre merveilleux monde médiatique si bien concentré n'aura jamais été si flagrante. Entre bavardage et tableaux statistiques, la campagne réelle aura été très difficile à percevoir.

Même si à bien des égards on peut déplorer certains de ses effets, cette relative éclipse aura néanmoins eu le mérite de renvoyer les partis sur le terrain, dans la réalité des rapports face-à-face avec les citoyens. Les stratégies d'image n'en sont pas disparues pour autant mais il est clair qu'une attention plus grande aura dû être accordée à la façon dont les citoyens abordent les enjeux dans leurs milieux de vie. Il

faut souhaiter que cela ait pu un tant soit peu contribuer à renouveler les approches des partis.

Il serait oiseux ici de jouer les devins. Une chose est certaine cependant, le résultat final, quel qu'il soit, constituera une preuve accablante de la nécessité de la réforme du mode de scrutin. Les palabres et mesures dilatoires ont assez duré. Il faudra agir et donner suite à la consultation et au rapport Béland. Il n'y a rien de plus nuisible à la démocratie que la ruine du langage. Il faut que les citoyens sachent qu'ils n'ont pas parlé pour rien, que les efforts de participation et de réflexion qu'ils ont consacrés à la réforme des institutions contribuent à renforcer et élargir l'espace démocratique.

Ce n'est ni une révélation ni un geste d'audace, *L'Action nationale* souhaite que le Parti Québécois ait été réélu. Non pas parce qu'il a donné, somme toute, l'un des meilleurs gouvernements provinciaux de l'histoire récente ; non pas parce qu'il a présenté une équipe de qualité ; non pas parce qu'il a proposé un programme relativement novateur. Il faut espérer que le PQ aura été réélu parce que c'est le seul parti qui assume encore pleinement que la politique québécoise ne peut et ne doit être faite que placée sous le signe des intérêts nationaux du Québec, ce qui suppose, évidemment, qu'il assume que nous formions un peuple et pose que sa reconnaissance et son affirmation sont indispensables à la formulation et à la conduite des politiques qui façonnent l'avenir. PLQ et ADQ ne sont à cet égard que des agents de capitulation, des instances d'accréditation de notre oblitération nationale et de notre enfermement dans une logique de minorisation débilite.

Il faut souhaiter que le PQ ait été réélu pour que puisse enfin être réalisé l'*aggiornamento* souverainiste qui nous permettra de franchir les derniers obstacles. Un troisième mandat ne permettrait plus le report d'aucune échéance. Le temps presse, la vitesse à laquelle Ottawa déploie son offensive de centralisation menace à très court terme les pouvoirs et la capacité de notre Assemblée nationale. Un PQ réélu permettra aux forces souverainistes de se mobiliser pour donner la riposte aux attaques de l'adversaire. Certes, ce ne sera pas chose aisée de composer avec les velléitaires qui ont toujours formé une aile très influente dans les gouvernements issus du PQ. Mais, la crise des finances publiques aidant, il est pensable d'envisager une mobilisation large pour enfin défoncer le mur des lamentations et prendre l'offensive pour faire advenir le Québec que nous voulons.

L'élection du PLQ rendrait la tâche des souverainistes plus ardue parce que ce parti fera tout en son pouvoir pour « donner le Québec » au Canada, l'inscrire dans un carcan juridique qui fera paraître légitime l'ordre constitutionnel conçu pour nous réduire à jamais à l'état de minoritaires. Une mobilisation s'imposerait pour faire surgir des lignes de défense. Ce n'est pas particulièrement exaltant mais c'est le détour que l'Histoire nous imposerait. La résistance a toujours fait partie de notre combat. Le PLQ – le seul vraiment susceptible de former un gouvernement, l'ADQ ayant montré trop tôt la médiocrité à laquelle nous condamnerait la politique du ratatinement – ne fera jamais plus d'autre politique que celle qu'Ottawa l'autorisera à conduire. Il ne pourra tenir longtemps devant les effets déstabilisateurs de la réduction de l'État du Québec à une agence provinciale de livraison de services.

Même s'ils n'ont que le mot incertitude à la bouche pour décrire le projet souverainiste, les inconditionnels du Canada mesurent mal l'amplitude des crises en cascades qu'infligera au Québec le Canada du nation building de Paul Martin. Cela ne les empêchera jamais d'accepter d'en payer le prix puisqu'ils ont renoncé à définir tout seuil de rupture. Pour le PLQ ou l'ADQ, le Québec n'a pas d'intérêts nationaux et, de ce fait, aucun recul, aucune perte ne saurait jamais justifier de rompre avec le Canada.

Quoi qu'il en soit, un peuple ne peut renoncer à lui-même que dans l'esprit des idéologues qui cherchent à aménager sa servitude. Les souverainistes ne désarmeront jamais, quoi qu'il advienne. Parce qu'ils savent que la vie est plus forte que la mort. Parce qu'ils savent qu'« une espérance a soulevé le monde jusqu'ici » (Gaston Miron). □



LA QUESTION NATIONALE

BAH! PASSONS
À AUTRE CHOSE!

DÉSÉQUILIBRE
FISCAL

PLAN B ET
PROPAGANDE

INGÉRENCES
FÉDÉRALES

LOI C-20 SUR
LA CLARTÉ



LE DEVOIR

Économisez **40%** sur le prix en kiosque!

Recevez *Le Devoir*
**À VOTRE
PORTE**

du lundi au samedi pour seulement

3,74\$
par semaine (taxes en sus)

*Abonnez-vous par téléphone,
c'est facile et rapide!*

Composez le (514) **985-3355** pour la région de Montréal,
ou le **1 800 463-7559** pour l'extérieur.

* Prix basé sur l'abonnement de 52 semaines, dans les secteurs où il y a livraison par camelot.

Au-delà du jeu...

- Nous employons plus de 6 800 personnes.
- Plus de 82 % de nos achats sont faits au Québec.
- Plus de 36 millions de dollars sont remis chaque année à des organismes sans but lucratif et au secteur communautaire.
- Plus de 180 événements dans toutes les régions du Québec bénéficient de notre soutien.



Loto-Québec :
une force économique et sociale



LOTO
QUÉBEC

ARTICLES

Articles

Le parlementarisme des Patriotes	
- <i>Guy Tremblay</i>	10
À propos de l'entente avec les Innus	
- <i>Christian Gagnon</i>	15
La lézarde	
- <i>Pierre Vadeboncœur</i>	24
Sur « La mission spirituelle » du Canada français	
- <i>Paul-Émile Roy</i>	29
Le développement économique solidaire : utopie ou réalité ?	
- <i>Majella Simard</i>	39
L'immigration : ambiguïté et pièges	
- <i>Jean-Marc Léger</i>	65

Dossier

LA LANGUE DES
SCIENCES ET DES
ÉCHANGES
UNIVERSITAIRES :
LA RÉGRESSION

- <i>Denis Monière</i>	74
- <i>Charles X. Durand</i>	83

Lire

En primeur	
Squeegee	106
Les essais	117
Livres reçus	146

Chroniques

Le Bulletin du lundi	154
Courrier des lecteurs	168
Index de nos annonceurs	175

Guy Tremblay*

LE PARLEMENTARISME DES PATRIOTES

Dans le cadre du débat sur la réforme des institutions démocratiques du Québec, notre régime parlementaire a subi de dures attaques. C'est de justesse que les participants aux États généraux le 23 février 2003 ont opté pour le conserver. Ses adversaires, toutefois, reviendront sûrement à la charge, surtout s'ils continuent de voir dans ce régime la marque « britannique »... Ainsi, le ministre responsable de la réforme, M. Jean-Pierre Charbonneau, déclarait à l'ouverture des États généraux que le peuple québécois n'a jamais été associé au choix des institutions politiques qui le gouvernent ; à ses yeux, les institutions seraient « donc le fruit d'un autoritarisme impérial et colonial » (*Le Devoir*, 22 et 23 février 2003, p. A-4).

Dans la même veine, les collègues Claude Bariteau, André Campeau et Jean-Pierre Roy avaient associé le régime actuel au système mis en place en 1791 afin d'assujettir les francophones à la minorité anglaise et aux intérêts de la métropole. Selon ces auteurs, les « transformations politiques qui ont ultérieurement influé sur le Québec (1840, 1867 et 1982) se sont réalisées conformément au parlementarisme britannique et ont toujours fait en sorte que le Québec ne

* Professeur, Faculté de droit, Université Laval.

soit qu'une zone subalterne de pouvoir » (*Le Devoir*, 26 novembre 2002). Dans la séquence ainsi évoquée, la seule transformation politique qui porte directement sur le parlementarisme est omise. Elle constituait en fait une véritable révolution : il s'agit de la conquête du gouvernement responsable en 1848.

Le régime parlementaire qui prévaut au Québec aujourd'hui est aux antipodes du régime de 1791. L'Acte constitutionnel qui créa alors le Bas-Canada ne donnait pas aux élus le droit de désigner le gouvernement ni celui de le démettre par un vote de non-confiance. Le gouverneur, représentant de Londres, choisissait librement les membres du Conseil exécutif, ces ministres qui allaient gouverner la colonie. L'assemblée législative n'avait même pas le contrôle des dépenses de ce gouvernement. À l'inverse, les moyens d'action du gouverneur à l'encontre de l'assemblée étaient absolus : en particulier, aucun projet de loi ne pouvait devenir loi sans l'aval d'un Conseil législatif à la solde du gouverneur et sans la sanction de ce dernier, qui pouvait aussi à son entière discrétion dissoudre l'assemblée.

Le régime de 1791 établissait entre l'exécutif et le législatif des rapports de domination à sens unique, au profit du gouvernement impérial. Dans ce contexte, les députés bas-canadiens se sont mis à lutter dans le but de conquérir le contrôle du gouvernement de la colonie. La Querelle des subsides à compter de 1818 et les 92 Résolutions de 1834 sont des moments forts de cette avancée, qui culmina avec la légitime Insurrection de 1837-1838. C'est l'absence d'un gouvernement responsable devant les représentants du peuple qui a mené à l'action des Patriotes. Et c'est leur soulèvement qui

en a rendu la concession inéluctable : dès 1839, Durham proposait dans son rapport d'octroyer la responsabilité ministérielle, ce qui advint en 1848.

À partir de ce moment, la subordination des Canadiens français ne tenait plus du tout au parlementarisme, mais bien à une union ouvertement assimilatrice, puis à une fédération accordant par nature des pouvoirs limités. Si on s'en tient au régime parlementaire lui-même, on peut voir le gouffre qui existe entre le mécanisme de 1791 et celui d'aujourd'hui. En 1791, un exécutif métropolitain possède un droit de vie ou de mort sur l'assemblée locale élue et celle-ci n'a aucun contrôle sur le pouvoir exécutif. À compter de 1848, l'assemblée élue dispose d'un droit de vie ou de mort sur le pouvoir exécutif, un simple vote de non-confiance pouvant faire tomber le gouvernement selon le principe de la responsabilité ministérielle. Un droit de vie ou de mort correspondant appartient à l'exécutif local responsable : sur les ordres de Londres, le gouverneur est désormais obligé d'agir selon les avis d'un gouvernement issu de l'assemblée élue et il se doit donc de dissoudre l'assemblée lorsque ce gouvernement le lui demande. Rien, absolument rien de ce qui constituait le système de 1791 ne se retrouve dans le parlementarisme québécois. Celui-ci est un système autochtone gagné de haute lutte par nos ancêtres. C'est seulement en 2048 qu'on aurait dû célébrer le bicentenaire de notre régime parlementaire.

Le fait que le parlementarisme au Québec soit nôtre, qu'il soit celui des Patriotes, qu'il ait été arraché à Londres plutôt qu'imposé par lui, n'implique pas qu'il faille le préserver *ad vitam aeternam*, ni le mettre à l'abri des modifications. Ce qui importe, c'est de ne pas le rejeter pour les mauvaises rai-

sons. À part l'idée qu'il s'agirait d'une institution coloniale, une autre mauvaise raison tiendrait à la présence dans le système du lieutenant-gouverneur, ce représentant personnel au Québec de la reine Élisabeth II. Or, on peut fort bien se débarrasser de la monarchie tout en conservant un pur régime parlementaire. (Je ne tiens pas compte ici de la difficulté technique résultant de la procédure de modification de la Constitution du Canada, qui protège la charge de reine, de gouverneur général et de lieutenant-gouverneur). On peut même s'en débarrasser tout en conservant le parlementarisme d'origine britannique, comme l'ont fait l'Irlande et l'Inde, qui ont un président comme chef d'État. Une solution plus simple consisterait à éliminer le lieutenant-gouverneur et à confier ses fonctions, qui sont essentiellement protocolaires et arbitrales, au juge en chef du Québec.

Le choix véritable qui s'impose au Québec porte sur le parlementarisme ou la séparation des pouvoirs à l'américaine. En effet, le parlementarisme se caractérise par l'intégration des pouvoirs exécutif et législatif, puisqu'il implique un gouvernement issu de l'assemblée élue. Souvent, donc, le gouvernement contrôle le pouvoir législatif en régime parlementaire, ayant la confiance d'une majorité d'élus, et il dispose d'une marge de manœuvre considérable. Contrairement au président des États-Unis, le premier ministre du Québec peut normalement faire adopter les lois et les mesures budgétaires qu'il désire. Cette efficacité étatique, inscrite dans un système élaboré de contrôle démocratique, convient parfaitement à une nation fragile comme le Québec. En tout cas, s'il faut en changer, plutôt que d'opter pour le système américain, on pourrait s'inspirer d'un des modèles qui ont fait leurs preuves en Europe occidentale. Or, sur ce

continent, aucun pays n'a adopté la séparation des pouvoirs américaine. Monarchies ou républiques, ils vivent tous, sauf la Suisse, sous l'égide du bon vieux régime parlementaire. □

Christian Gagnon*

À PROPOS DE L'ENTENTE AVEC LES INNUS

Les trois partis représentés à l'Assemblée nationale ont eu beau adopter, la veille du déclenchement de la campagne électorale, une motion appuyant unanimement la poursuite des négociations avec la nation innue, le sujet n'a pas pour autant été évacué, notamment parce que deux candidats indépendants (dans Duplessis et René-Lévesque) avaient essentiellement pour plate-forme leur opposition à l'Approche commune. Leur mentor, le député fédéral de Chambly Ghislain Lebel, a martelé durant toute la campagne que si Québec signait l'entente, « avec le Nitassinan, pas moins de 18 % du territoire québécois passera ainsi sous juridiction fédérale » et qu'alors, il faudrait « dire adieu à la souveraineté », comme il l'a répété le 24 mars à Baie-Comeau, lors d'une rencontre du groupe *Équité territoriale*.

Le 4 février dernier, le député fédéral de Chambly présentait à la commission parlementaire sur l'entente de principe avec les Innus de Mamuitun et de Natushkuan, un mémoire farouchement opposé au projet de traité. Ghislain Lebel recommande le rejet de la proposition qui, selon lui, « pose comme premier jalon, la loi du sang ». Aussi, l'entente serait

* L'auteur est président régional du Parti québécois de Montréal-Centre.

trop propice à nourrir ce qu'il appelle « *une très prospère industrie de la revendication qui encourage les Premières nations [...] à se convaincre de leur victimisation (sic)* », et ne règlera rien puisqu'elle propose « *une autonomie gouvernementale insuffisante à satisfaire la gloutonnerie de certains de leurs dirigeants* ». Il est pour le moins regrettable d'entendre un député souverainiste lancer aux peuples autochtones les mêmes accusations d'ethnocentrisme et de pleurnichage que les Brent Tyler, William Johnson et Diane Francis de ce monde profèrent à l'endroit des Québécois francophones insatisfaits du fédéralisme canadien.

Se réclamant de l'école de pensée d'un Jacques Parizeau qui s'est pourtant dissocié de lui, M. Lebel propose de tout reprendre à zéro dans un futur lointain à partir d'une autre « *toile de fond* » qui ne constituera pas à ses yeux une trahison des souverainistes. Mais ce faisant, se doute-t-il qu'au contraire, il déroge lui-même à la stratégie pré-référendaire de Jacques Parizeau ? En effet, une analyse sommaire de ce passé récent suffit à constater que, plutôt que d'apporter à ce projet de traité les correctifs nécessaires, la suggestion de le mettre « *sur la glace* » risque plutôt d'avoir un effet tout autre que celui qu'escompte Ghislain Lebel, soit de reporter toute entente – et la souveraineté – aux calendes grecques. À l'opposé, ratifier avec les Innus un traité liant également le gouvernement du Canada, avant un éventuel référendum, constitue la meilleure façon de mettre fin, dès l'accession du Québec à la souveraineté, au rôle fédéral de fiduciaire des autochtones du Québec. De plus, l'entente ferait immédiatement en sorte que les anciennes réserves, devenus *Innu Assi*, ne seraient plus des terres fédérales. Elle mettrait aussi un terme à l'application de la Loi fédérale sur les Indiens à

ces communautés innues, ce qui a tout pour plaire aux souverainistes.

Dans les faits, les grandes lignes de ce projet de traité trouvent leur source dans le virage majeur qui fut introduit en 1991 au programme du PQ sur les nations autochtones, sous la présidence de M. Parizeau lui-même. De plus, la démarche de reconnaissance de droits ancestraux et constitutionnels, aujourd'hui décriée par l'ex-bloquiste Lebel, se retrouvait implicitement dans l'« *avant-projet de loi sur la souveraineté du Québec* » de 1994 et le projet de loi 1 de 1995, intitulé « *Loi concernant l'avenir du Québec* » et devant servir de proclamation de souveraineté en cas de victoire référendaire.

La reconnaissance des droits ancestraux

M. Lebel reproche à la proposition d'entente de ne pas prévoir la renonciation des Innus aux territoires ancestraux par l'extinction des droits autochtones, comme ce fut le cas pour la Convention de la Baie James de 1975 et l'offre que fit le gouvernement Parizeau aux Innus et aux Atikamekws en 1994. Or, c'est justement sous l'égide de Jacques Parizeau qu'en janvier 1991, l'ex-ministre David Cliche parraina, avec la bénédiction de son chef, l'amendement au programme péquiste qui précisait textuellement que les ententes définissant « *les pouvoirs de chacun des gouvernements* » seraient « *conclues sans extinction des droits autochtones* ». Cet élément du programme du PQ demeura inchangé au Congrès national de 1993, toujours sous Jacques Parizeau.

Dans son mémoire, Ghislain Lebel soutient aussi que les revendications des Innus ne se justifient pas du fait de leur

« métisation (sic) extrême ». De la même façon, au Congrès du PQ de 1991, une poignée de délégués opposants avaient brandi une étude généalogique des chefs Hurons-Wendat Max Gros-Louis et Konrad Sioui et avaient vainement tenté de remettre en question la notion de droits ancestraux en recensant les nombreux ancêtres non-autochtones des deux chefs. Tout cela malgré le fait que M. Parizeau se soit dit « 100 % d'accord » avec ce « nouveau contrat social ». La référence de Ghislain Lebel à la proportion de sang indien constitue une triste négation du fait que de nos jours, l'identité nationale ne se définisse plus par les origines mais plutôt par l'appartenance à une culture et l'identification à un territoire. En vérité, ce sont plutôt la très coloniale Loi sur les Indiens du Canada et l'actuel système des réserves qui constituent un véritable apartheid dont l'entente proposée nous débarrassera, comme le fit la Convention de la Baie James pour les Cris en 1975.

À plusieurs occasions depuis l'automne dernier, le député de Chambly a évoqué le jugement de la Cour suprême dans l'affaire *Delgamuukw c. Colombie-britannique* (1997) qui a créé une incertitude quant à l'application de la législation provinciale sur les territoires grevés d'un titre ancestral. M. Lebel en conclut hâtivement qu'en vertu de la Loi constitutionnelle de 1867, tout territoire sur lequel est reconnu un droit ancestral tombe dans le champ de compétence fédérale. Or, à cet égard, le Barreau du Québec écrit justement dans son mémoire, « une des solutions à l'incertitude juridique est de définir plus précisément les droits que les uns et les autres possèdent sur les mêmes territoires en regard des mêmes ressources y compris les limitations aux droits et l'indemnisation pour atteinte passée aux droits. La négociation de traités modernes est un

moyen qui permet d'en arriver à une définition claire, sûre et durable des droits des autochtones, des gouvernements et des tiers à l'égard des terres et ressources. »

La Loi constitutionnelle de 1982

M. Lebel fait sien l'avis de M. Parizeau selon qui les références répétées du texte de l'entente aux articles 25 et 35 de la Loi constitutionnelle de 1982 feraient en sorte que Québec « *ratifierait implicitement* » cette constitution illégitime et honnie par tous les gouvernements du Québec depuis 20 ans. Or, l'offre de 1994 aux Innus contenait les mêmes clauses référant à la constitution de 1982, jugées inoffensives à l'époque par le gouvernement Parizeau. L'article 25 de la Charte et l'article 35 de la loi Constitutionnelle de 1982 reconnaissent et confirment les droits existants, qu'ils soient ancestraux, issus de traités ou de règlements de revendications territoriales. L'article 25 prévoit également que si un avantage est accordé aux peuples autochtones en vertu de traités, les non-autochtones qui ne reçoivent pas cet avantage ne pourraient faire valoir que leurs droits à l'égalité, énoncés à l'article 15 de la même Charte, ont été enfreints. L'article 35 ajoute que tous les traités s'appliquent également aux hommes et aux femmes. Ces deux articles ne font donc pas partie de ceux qui ont réduit unilatéralement les pouvoirs de l'Assemblée nationale. Ils sont la conclusion d'interminables recours aux tribunaux que les autochtones ont gagné en vertu de traités et d'une jurisprudence (bien antérieurs à la Loi constitutionnelle de 1982) dont le Québec ne se défera pas en accédant à la souveraineté. Le gouvernement du Québec l'a toujours su. Cette reconnaissance se retrouve elle aussi depuis 1991 dans le programme péquiste

qui indique que « le gouvernement du Parti Québécois respectera les traités et les acquis des nations autochtones jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par de nouvelles ententes entre le gouvernement du Québec et les nations autochtones ».

En 1994, Jacques Parizeau mettait en pratique le programme de son parti en déposant l'avant-projet de loi sur la souveraineté du Québec dont l'article 7 stipulait, « *Le Québec assume les obligations [...] contenus dans les traités auxquels le Canada est partie [...] conformément aux règles du droit international* ». Le 6 septembre 1995, la déclaration de souveraineté lue au Grand Théâtre de Québec par Gilles Vigneault et Marie Laberge disait elle aussi, « [...] nous préserverons les droits des Premières Nations et nous comptons définir avec elles une alliance nouvelle ». Effectivement, le lendemain, Jacques Parizeau déposait le projet de loi 1 intitulé « *Loi concernant l'avenir du Québec* », véritable acte de naissance du Québec souverain advenant une victoire du OUI, qui assurait que « [la nouvelle constitution du Québec] reconnaîtra également aux nations autochtones le droit de se gouverner sur des terres leur appartenant en propre [...]; en outre, les droits constitutionnels existants des nations autochtones y seront reconnus. » Fidèle à sa nature progressiste, M. Parizeau a donc tout fait pour reconnaître aux autochtones leurs droits acquis de la Constitution de 1982.

La tutelle fédérale des autochtones du Québec

Sur les terres ancestrales (*Nitassinan*), les Innus obtiennent une part de l'ordre de 3 % des redevances perçues par Québec sur l'exploitation des ressources naturelles et le droit de pratique traditionnelle de chasse, de pêche, de piégeage

et de cueillette, pour fins de subsistance et dans le respect des compétences du gouvernement du Québec en matière de conservation de la ressource, de protection des habitats et de leur environnement ainsi que de préservation de la santé publique et de sécurité du public. Le programme autochtone du PQ de Jacques Parizeau de 1991 et 1993, inchangé depuis, énonce que les autochtones exerceront « *leurs activités traditionnelles de chasse, pêche et piégeage sur de vastes territoires qui sont aussi exploités par d'autres utilisateurs* » et dont « *les gouvernements autochtones pourront recevoir une part des revenus ou des royautés que le gouvernement du Québec retirera de l'exploitation des ressources* ».

Dans le cas des territoires autonomes (*Innu Assi*), qui auront la taille d'une municipalité de leur région, le programme de M. Parizeau projetait de déléguer des pouvoirs de perception de taxes et d'impôts à d'éventuels gouvernements autochtones autonomes. Cette « *harmonisation entre la nation québécoise et les nations autochtones* » devait être basé sur des ententes leur reconnaissant de nombreux pouvoirs « *tels la définition de leur code de citoyenneté, les régimes fiscaux, l'éducation, la langue et la culture autochtone, la santé, la gestion de l'environnement et des ressources, le développement économique et les travaux publics, etc.* » Voilà qui correspond à la proposition d'entente de principe présentement sur la table, qui s'avère donc un héritage direct de la démarche pré-référendaire de M. Parizeau mais que Ghislain Lebel considère comme un acharnement du gouvernement Landry « *à mettre des obstacles entre lui et son option* ».

Est-ce à dire que la stratégie de 1995 était mauvaise ? Non, puisqu'elle correspond en tous points à l'esprit et à la lettre

de la Convention de l'Organisation internationale du travail des Nations Unies concernant les peuples indigènes et tribaux dans les pays indépendants, entrée en vigueur en 1990. Il en sera de même pour la future Déclaration des droits des autochtones de l'ONU, projet mis sur pied en 1994 mais non encore adopté. L'Approche commune ne pourra que faciliter la reconnaissance internationale du Québec souverain, cette dernière rendant caduques toutes les arguties d'interprétation du droit international en matière de sécession. De plus, l'avocate spécialiste du droit relatif aux Autochtones Renée Dupuis affirme qu'advenant la souveraineté, les obligations fédérales de fiduciaire obligeront le Canada à maintenir sa relation avec les peuples autochtones au Québec aussi longtemps qu'il le faudra pour protéger leurs intérêts. Le professeur de Droit constitutionnel José Woehrling soutient qu'en cas de déclaration unilatérale, une sécession pacifique, sans perte de territoire, exigera un accord entre les peuples autochtones au Québec et le gouvernement du Québec. Selon lui, le Québec devra alors inscrire les droits des autochtones dans sa constitution et conclure un accord avec le Canada pour garantir aux autochtones la jouissance de leurs droits. Un gouvernement souverainiste a donc tout intérêt à conclure dès maintenant des traités le liant aux nations autochtones du Québec et au gouvernement du Canada.

Terminant sa comparution du 4 février à cette commission parlementaire, le député Lebel est sorti de son texte pour lancer, « *Je n'irai pas me pendre au grenier, moi, si demain matin c'est signé, adopté. Je ferai une croix sur mon rêve d'enfance – fini la souveraineté ; elle ne m'intéressera plus – mais je vais continuer à vivre.* » Force est de constater que l'ex-

bloquiste a tout faux, tout comme une autre ex-bloquiste – la députée de Saint-Bruno-Saint-Hubert, Pierrette Venne – qui, se réclamant paradoxalement de son collègue de Chambly, exigeait à la fois un référendum sur le projet d'entente et la mise en veilleuse de la souveraineté. Dans les faits, la ratification de cette proposition d'entente de principe, bonifiée par deux ou trois années de consultations et d'ajustements à venir, est un gage d'unité québécoise et une étape importante de l'accession harmonieuse du Québec à la souveraineté, à l'abri des incertitudes juridiques et de la menace « *partitionniste* ». Souhaitons donc que l'exemple des Innus soit suivi. Et le jour où l'établissement d'une société reconnaissant pleinement les droits collectifs des peuples autochtones sera devenu réalité, il sera difficilement imaginable que le peuple québécois n'en déduise pas qu'il faille qu'il en soit autant pour lui-même. □

LA LÉZARDE

On n'associe pas spontanément les États-Unis à l'idée de conquête du monde puisque cela ne correspond pas à leur histoire. Celle-ci, si souvent violente à l'extérieur tout comme chez eux, ne le fut, hors de leurs frontières, que sur des théâtres limités bien que nombreux. Quant aux deux guerres mondiales, ni l'un ni l'autre de ces conflits n'étaient de leur initiative.

Des pays européens furent conquérants, notamment l'Angleterre, la France, pendant quelques siècles, puis l'Allemagne, contre ses voisins, sur trois quarts de siècle. Mais les États-Unis avaient autre chose à faire et, comme puissance, ils s'agrandissaient autrement qu'en lançant leurs armées sur une grande partie du monde.

On ne se serait pas attendu de leur part à des desseins militaires hégémoniques comme ceux de l'Europe impérialiste et guerrière. Jusqu'à Bush, on n'aurait jamais cru qu'on les verrait se lancer dans des guerres de conquête. Leur image, à un certain niveau, était autre, libérale et pacifique ; grande différence avec la France napoléonienne puis colonialiste à

* Essayiste.

la pointe du fusil, ou avec l'Allemagne, belliqueuse depuis Bismarck, ou avec l'Angleterre mondialement impérialiste.

Les États-Unis donnaient l'impression d'appartenir à une nouvelle ère, post-impérialiste, commerciale et différente de la vieille Europe, celle-ci empêtrée dans ses nationalismes et dans ses haines ancestrales. Les USA semblaient représenter un nouvel esprit qu'on n'imaginait pas trop étranger à l'idéal démocratique général qu'ils professaient. Ils ne parlaient pas à la conquête armée du monde et n'avaient pas à le faire. Au point de vue de la politique de puissance, entendez de puissance militaire, ils se posaient plutôt seulement comme des remparts contre l'esprit de domination mondiale propre à d'autres pays, par exemple l'URSS.

Malgré leurs menées subversives et dominatrices en Amérique latine et ailleurs, malgré une politique réactionnaire et sans ménagement envers des pays contrôlés économiquement et politiquement par eux, ils étaient, sur un plan international plus général, un facteur d'équilibre mondial et, en définitive, leur politique servait une certaine paix à l'échelle universelle.

Surprise et scandale ! Voilà maintenant qu'ils annoncent et entreprennent une série de campagnes militaires d'envergure sur des parties considérables et significatives du monde. Remarquez le ton de proclamation dans les messages de Bush et de Rumsfeld. Il s'agit d'une déclaration de guerre plus générale qu'on n'ose le croire.

Pour la première fois dans leur histoire, ils prennent l'initiative de déclarer la guerre les premiers et de leur seul chef

pour des objectifs de domination géopolitique déterminante. C'est une révolution. Ils s'avancent militairement en leur nom propre non plus ponctuellement sur un pays secondaire donné mais sur une partie d'univers d'une valeur économique et stratégique majeure. Pareille poussée impérialiste, en apparence relativement circonscrite, ne peut se concevoir qu'en vue d'une suprématie éventuelle plus étendue encore.

Ils progressent à pas de loup, d'ailleurs. Cela rappelle assez l'Allemagne. Un morceau à la fois. En choisissant les maillons les plus faibles. Un pas, pour les naïfs, en obnubile un autre, le pas qui précède et celui qui suivra, même si Washington a rendu public tout un programme de guerres « préventives ». Les États-Unis se trouvent soudain dans un rôle inédit, sous une figure non moins nouvelle.

L'histoire universelle vient une fois de plus de se rompre quelque part et ils sont le point de rupture. Leur propre histoire se rompt aussi.

On n'aperçoit encore qu'une grande fissure sur la statue de la Liberté. Cette fêlure annonce une lézarde entre deux siècles américains : le précédent et celui qui commence, dans lequel le premier ne se reconnaîtrait plus.

Une nouvelle Amérique, cachée sous l'ancienne et s'étant contenue jusqu'ici, surgit à travers le traditionnel idéal américain. Nouvelle réalité américaine sans commune mesure avec le passé.

Il se passe quelque chose de grave et d'historique. Une fracture s'annonce et ce n'est pas seulement une fissure. Les États-Unis, devenus la seule super-puissance, cessent-ils

d'être ce qu'ils étaient ? L'effet de leur toute-puissance se fait-il sentir ainsi ? Cela a pour conséquence de modifier profondément leurs intentions mondiales. En fait, ce qui change, c'est leur gouvernement, pour l'extérieur mais même pour l'intérieur, pour leurs propres institutions et pas seulement pour le monde qu'ils se sont mis à défier, alliés comme adversaires. Déjà leurs lois chez eux commencent à être touchées, ainsi que leur respect de principe pour les libertés civiles.

La fracture s'observe encore d'un autre angle, précisément par son effet sur l'équilibre international. Les États-Unis avaient de grands alliés. Des puissances, alliées ou non mais concurrentes, gardaient une espèce de neutralité envers eux comme eux envers elles, largement fondée sur le commerce. Sur la question irakienne, ces grands alliés, France, Allemagne, Russie, se détournent et une grande puissance concurrente, la Chine, s'éloigne, et cela devient soudain visible à l'ONU. Le monde se divise-t-il ? À cette échelle ?

Deux blocs géopolitiques semblent commencer à s'écarter comme des blocs géodésiques. Jamais on n'aurait cru cela possible. De grands pays, des puissances, refusent ostensiblement la politique américaine de guerre, autant dire cet impérialisme, qui inquiète les autres impérialismes, moins forts sans doute mais qu'il ne peut être question de refouler. Les États-Unis, plus tôt que prévu, commencent à se rendre inacceptables presque universellement à cause de leur politique martiale et de leurs ambitions insolentes et démesurées.

La force se joue plutôt mal contre la force, et celle des États-Unis, qui ne compte pas d'égale, ne peut néanmoins s'em-

ployer à fond contre d'autres grands pays. Une division du monde commence à se dessiner sur cette ligne critique. On n'aurait pas aisément prévu que des puissances économiques tout de même liées par le commerce et dominant ensemble le monde entier se scindent ainsi, ne serait-ce que sur la question en apparence épisodique d'une guerre et que pour un temps seulement peut-être. Le mal visé est certainement plus profond que celui d'un simple épisode ; le malaise, plus symptomatique ; le différend, moins ponctuel qu'il n'y paraît ; l'avenir, davantage en cause qu'on ne croirait. Ce n'est pas sans étonnement qu'on voit la France, la Russie et peut-être même la Chine menacer les États-Unis d'un veto. Cela ne peut être que très significatif. Un veto trahirait certainement une divergence profonde, tant sur l'opportunité d'une guerre que sur le partage mondial des intérêts. Déjà l'opposition de grands alliés, avant le vote du Conseil de sécurité, indique une étrange séparation politique dans le monde.

Après la guerre d'Irak, le problème de la souveraineté impérialiste américaine va probablement se poser d'une manière encore plus aiguë, à cause d'une logique de force devenant encore plus inacceptable et plus dangereuse pour de grandes nations qui n'entendent pas se faire faire la loi par les États-Unis.

Le 5 mars 2003

Paul-Émile Roy*

SUR « LA MISSION SPIRITUELLE » DU CANADA FRANÇAIS

Raconter l'histoire, c'est toujours l'interpréter. Le récit historique n'est jamais innocent. Il comporte un narrateur qui a son angle de vision, ses schèmes d'analyse, ses points d'intérêt, ses convictions et ses préjugés. Raconter l'histoire, c'est la réinventer, et c'est pourquoi chaque génération recommence toujours l'opération. Dans le récit du passé le présent tente de se redéfinir. Les jugements que l'on porte sur le passé sont bien souvent plus révélateurs de l'état d'esprit du narrateur que du passé même.

Quoi qu'il en soit, l'homme et les sociétés ne peuvent faire l'économie de leur passé puisqu'il est le sceau de leur enracinement dans la réalité, la forme même de leur durée. Il est donc important d'apprécier le passé avec le plus de vérité possible, car c'est la qualité de la vie présente elle-même qui en dépend.

Un article de Dominique Foisy-Geoffroy, paru dans la revue *Mens*, à l'automne 2002, intitulé « La vocation de la race française en Amérique, de Monseigneur Louis-Adolphe Pâquet », m'a beaucoup intéressé. Il propose une lecture d'un texte de Mgr Pâquet très différente de celle que l'on en

* Écrivain.

faisait vers 1960-1970, au moment de l'effervescence de la Révolution tranquille, et elle a provoqué chez moi quelques réflexions que je voudrais tenter de formuler, tout simplement, en toute sympathie avec l'auteur, sans l'engager cependant par mes propres propos.

La présentation que l'on faisait de Louis-Adolphe Pâquet, à une certaine époque, n'était rien moins que caricaturale. Le théologien québécois était l'illustration d'un cléricisme nationaliste, ou si l'on préfère, d'un nationalisme clérical, qui tenait en quelque sorte le peuple québécois en tutelle et l'empêchait d'accéder à la modernité, de participer au développement industriel pour se consacrer corps et âme à la tâche quasi mystique de la survivance. Une Église catholique cléricale, animée d'une mystique désincarnée, était en quelque sorte responsable de la mince participation des Canadiens français à la vie industrielle et à la gouverne du pays.

Or, c'est une image du théologien du XIX^e siècle assez différente de celle-là que Dominique Foisy-Geoffroy retrouve dans son discours du 23 juin 1902 prononcé lors de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, et où l'on « célèbre le cinquante-nième de l'Université Laval et le soixantième anniversaire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. L'orateur explique comment la société est un tout organique lié par une multitude de liens : famille, nation, classes sociales sur lequel Dieu, source de toute autorité, veille. La nation a sa vocation propre, sa raison d'être. Elle répond à un ordre du monde voulu par Dieu. La « race française » en Amérique a une vocation sacerdotale, celle d'être « les pionniers de la civilisation ». Et Pâquet explique que « la race française » doit être fidèle à elle-même, à la langue française qui exprime et

incarne la pensée française, aux valeurs spirituelles, à sa religion, etc. Dominique Foisy-Geoffroy conclut que certains passages de Mgr Pâquet évoquent une sorte de complexe du Canadien français « face à sa position défavorable sur le plan économique ». Il semble que l'orateur encourage les Canadiens français à laisser aux autres l'industrie et la finance pour ambitionner avant tout « l'honneur de la doctrine et les palmes de l'apostolat ». Mais l'essentiel du message de Pâquet n'est pas là. Ce qu'il propose aux Canadiens français, c'est « un idéal traditionaliste soucieux de porter l'homme à ses sommets et qui ne néglige pas la part, subordonnée mais décisive, des aspects temporels de la vie humaine – y compris de l'économique – dans la réalisation des plus hautes aspirations humaines. Bien plus que quelque aliénation du Canadien français, c'est donc avant tout une vision du monde, complète, nuancée, exigeante, et un véritable projet de civilisation, qui sont exposés ici »¹. Bref, le Pâquet que nous propose Foisy-Geoffroy est beaucoup plus pertinent que celui qu'on nous propose la plupart du temps et qu'on assimile à une espèce de fantoche clérical qui se serait octroyé la mission de garder le Québec dans l'ornière conservatrice. Le texte de Pâquet est marqué par son époque. Il est daté dans les idées, dans le style, dans l'intention. Il m'arrive d'essayer d'imaginer la réaction des gens qui dans un siècle liront les « productions écrites » de notre époque, nos dissertations savantes sur les nationalismes civique et ethnique, sur l'« approche dialogique » des relations inter-ethniques, sur les « lieux identitaires » « pensés comme des espaces de dialogue plurivoque et dissensuel », etc.

¹ Dominique Foisy-Geoffroy, « La Vocation de la race française en Amérique », de Monseigneur Louis-Adolphe Pâquet, *Mens*, Automne 2002, Vol. III, no 1, p. 76.



Pour mieux comprendre le discours de Pâquet, essayons de saisir l'esprit, l'atmosphère du Québec de la fin du dix-neuvième siècle, du début du vingtième. L'histoire ne nous avait pas épargnés. En 1760, la Nouvelle-France avait été décapitée. Commerçants, cadres, administrateurs français étaient retournés en France, et les Canadiens avaient été chassés du pouvoir, forcés de se replier sur la paroisse, la terre. Le clergé était, avec le petite bourgeoisie, l'élite de cette société canadienne dominée par les conquérants. Et c'est pourquoi le clergé prend alors, dans la société canadienne, une importance qu'il n'avait pas sous le régime français.

Avec *L'Acte de Québec* de 1791, les Canadiens français participent à la vie parlementaire. Ils sont même en majorité au Parlement, mais très tôt ils s'aperçoivent que malgré les apparences, la majorité ne gouverne pas. L'Exécutif ne vient pas d'en bas, des représentants du peuple, mais de la métropole. Les conflits de 1837-1838 étaient inévitables et la défaite des Canadiens était scellée par *L'Acte d'union* qui leur était imposé de façon injuste et méprisante, comme on le sait. La *Confédération* de 1867 ne sera pas le résultat d'une démarche démocratique. Le peuple n'est pas consulté, il n'y a pas de référendum. On constatera très rapidement, à la façon par exemple dont l'enseignement du français sera traité dans les provinces anglaises, que la Confédération canadienne, concoctée par une poignée d'anglophones et de Canadiens français séduits par la Petite loterie, pour reprendre l'expression de Stéphane Kelly, prolongera l'esprit du Rapport Durham et de l'Union.

Il faut avoir à l'esprit ce contexte politique si l'on veut tenter de saisir les raisons et la portée du discours du Mgr Pâquet, en 1902. L'orateur parle comme théologien, comme intellectuel, comme clerc mais aussi, jusqu'à un certain point, comme chef spirituel, comme interprète de l'histoire de « la race française » en Amérique. Au début du dix-neuvième siècle, l'identité canadienne et l'identité canadienne-française s'opposent. Il n'y a jamais eu, pour prendre les termes de Jean Hamelin dans sa préface au tome IV de *Histoire populaire du Québec*, de Jacques Lacoursière, de « consensus entre ces deux identités ». « L'affirmation de l'identité canadienne et sa quête de souveraineté dans les affaires internationales, écrit-il, continue d'en nourrir une autre : l'identité canadienne-française. Ces deux nationalismes, parce que tous deux basés sur une société définie en termes ethniques et culturels, sont exclusifs »². Le nationalisme canadien-français en avait pris un coup en 1838 et en 1840. Plusieurs chefs de la rébellion de 1837-1838 étaient passés du côté du pouvoir. « Si la solution Durham triomphe après 1837, écrit Stéphane Kelly, c'est bien moins à cause du clerc, lequel s'oppose farouchement à l'Acte d'Union, que du parvenu, qui succombe à l'attrait de la petite loterie »³. L'Union avait triomphé du mouvement d'affirmation des Patriotes et l'Acte de l'Amérique du Nord britannique avait confirmé l'Union et lui avait donné des bases nouvelles. Louis Riel, que certains voudraient maintenant proclamer Père de la Confédération, avait été capturé par les troupes canadiennes, accusé de haute trahison, trouvé coupable et pendu

2 Jean Hamelin, Préface à Jacques Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, tome IV, Sillery, Septentrion, 1997, p. 8.

3 Stéphane Kelly, *La petite loterie, Comment la Couronne a obtenu la collaboration du Canada français après 1837*, Boréal, 1997, p. 25.

à Regina en novembre 1885. Au Manitoba, et partout dans les autres provinces de la Confédération, l'enseignement du français est loin d'aller de soi. Bourassa écrira bientôt : « L'histoire de la Confédération canadienne, c'est la série lamentable de nos déchéances et de nos défaites par la fausse conciliation ». C'est cette même Confédération qu'Esdras Minville qualifiera plus tard de « traquenard » pour les Canadiens français.

Il faut donc reconnaître, à l'arrière-plan du discours de Pâquet, le caractère lugubre et menaçant du contexte national. L'orateur proclame ici qu'il ne faut pas se laisser emporter par les événements, qu'il faut être fidèle à soi-même, et faire l'histoire au lieu de la subir. Faut-il parler de résistance, de survivance ? Il est bien évident que le Canada français est attaqué, menacé, et qu'il doit se ressaisir, s'il ne veut pas disparaître. C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre les développements de l'orateur sur l'identité du peuple canadien-français, sur la vocation de la nation, sur sa raison d'être. C'est Dieu, ou si vous voulez l'Ordre universel, qui a voulu que l'homme appartienne à une famille, à une nation, à l'humanité. Si la nation est menacée, ce sont ses membres qui le sont. Si une nation est détruite, c'est l'humanité qui est diminuée, car chaque nation apporte au monde son témoignage particulier. C'est pourquoi, dit Pâquet, la « race française en Amérique » a une « mission sacerdotale ». Il ne s'agit pas, dans cette « mission sacerdotale », de la mission du clergé, ou même de l'Église, mais de tout le peuple, de la « race », comme on disait à l'époque. Chaque peuple, pourrait-on dire aujourd'hui, a sa propre vocation spirituelle, a quelque chose de particulier à apporter à la civilisation.

Pour l'essentiel, il me semble que c'est là le sens de la pensée de Pâquet qui est formulée dans un contexte historique et culturel différent du nôtre. Qu'on ait fait de cette pensée l'illustration d'une idéologie conservatrice axée sur la survie me semble pour le moins discutable. Qu'on ait affirmé que Pâquet ait invité les Canadiens français à s'évader, par compensation, dans une supposée « Mission spirituelle » coupée de tout lien avec la réalité, me semble injuste et simpliste.

Après avoir reconnu que nous entrons dans une ère de progrès, que le commerce se développe, que la richesse n'est interdite à aucun peuple, et que ce sont là des bienfaits de la Providence, Pâquet met ses auditeurs en garde contre la quête immodérée de « l'or et des jouissances ». « Laissons, dit-il, à d'autres nations, moins éprises d'idéal, ce mercantilisme fiévreux et ce grossier naturalisme qui les rivent à la matière ». Et un peu plus loin : « Usons du progrès, non pour nous étioier dans le *béotisme* qu'engendre trop souvent l'opulence, mais pour donner à nos esprits des ailes plus larges et à nos cœurs un plus vigoureux élan »⁴. En entendant évoquer ces notions de « progrès » et de « béotisme », comment ne pas penser à Baudelaire qui, à la même époque, critiquait sévèrement le « progrès » et à Flaubert qui fustigeait les « philistins », ces riches bourgeois fermés à la culture et au sens de l'art ?

Il faut nuancer aussi, il me semble, le jugement selon lequel Mgr Pâquet et les nationalistes de l'époque auraient été inspirés par l'idéologie agriculturiste et auraient encouragé les Canadiens français, au nom d'une spiritualité désincarnée, à abandonner aux autres le développement de l'industrie

⁴ *Op. Cit.*, p. 87-88.

pour se consacrer à la tâche plus noble du développement agricole. Il faut au moins nuancer ce jugement en se rappelant que les conquérants avaient forcé les Canadiens à se replier sur les terres. Les nouveaux maîtres détenaient le pouvoir politique et contrôlaient le commerce du pays. Ce n'est qu'à la Révolution tranquille, après deux siècles de domination, que le Québec sera en mesure de réagir contre cette tutelle et réussira à se prendre un peu plus en main. Mais il n'y avait pas lieu, dit Gérard Filion, d'inventer « le terme agriculturisme pour ce qui était pour des gens démunis la simple recherche du pain quotidien »⁵. Et Fernand Dumont explique très bien en quoi le slogan « Emparons-nous du sol », au XIX^e siècle, n'était pas nécessairement « un plaidoyer pour l'agriculture », mais « avant tout la revendication d'occupation du territoire sous la menace d'une désappropriation »⁶. Ajoutons à cela qu'un mouvement très fort, aux États-Unis et ailleurs, à XIX^e siècle, prônait le développement rural, en réaction contre les abus et la prolétarianisation qu'entraînait un essor industriel sauvage.

On a parlé du « messianisme » de Pâquet. L'Église catholique canadienne-française aurait eu pour mission de convertir l'Amérique à la religion catholique. Et il est vrai que l'Église catholique, comme toutes les Églises, s'est toujours reconnu une vocation missionnaire. Il faut noter d'ailleurs que toute culture et toute civilisation tendent à s'étendre, à rayonner. Mais ce que je veux faire ressortir, c'est que le « messianisme » canadien-français n'était pas nécessairement une forme d'aliénation qu'aurait empruntée notre « aliénation nationale ». Si ce messianisme était né au lendemain de la

5 Gérard Filion, *Fais ce que peux*, Boréal, 1989, p. 149.

6 Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Boréal, 1993, p. 262.

conquête, il avait été, comme l'explique Yvan Lamonde, relancé par des Français au dix-neuvième siècle⁷. Il faut dire surtout que le messianisme, ou le militantisme des Canadiens français, était bien pâle si on le compare à celui des Irlandais catholiques et à celui des Protestants anglais. Pour ce qui est des Irlandais catholiques, qu'on lise, par exemple, l'ouvrage de Luc Bouvier, *Les sacrifiés de la bonne entente*, pour constater, chez les évêques irlandais de Pembroke, la volonté d'anglicisation des Canadiens français, ce que Lionel Groulx avait déjà noté dans ses *Mémoires*. Qu'on se rappelle le fameux discours, à Notre-Dame, de Francis Bourne, archevêque de Westminster, en 1910, auquel Bourassa donna la réplique. Qu'on pense surtout à la politique de Londres et du Canada anglais depuis la Conquête jusqu'à nos jours, au militantisme anticatholique des Orangistes, comme nous l'explique en long et en large Normand Lester dans *Le Livre noir du Canada anglais, tomes 1 et 2*. Mais surtout, il faut considérer que l'on assiste au début du vingtième siècle, au triomphe de l'impérialisme britannique qui a pris son essor au dix-huitième siècle et qui, selon Hannah Arendt, est aux origines des totalitarismes modernes. Cet impérialisme s'est répandu aux quatre coins du monde, au nom, dit Hubert Guindon, « de la mission civilisatrice d'une race supérieure »⁸. C'est cet impérialisme orgueilleux et méprisant qui inspirait Lord Durham, qui inspirera plusieurs hommes d'État canadiens, dont Wilfrid Laurier, auquel se rallieront Trudeau et Chrétien et la plupart de nos fédéralistes. Cet impérialisme donnera sa pleine mesure avec l'impérialisme américain

7 Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec, 1760-1896*, Fides, p. 389-395.

8 « L'insoumission sociologique », Rencontre avec Hubert Guindon, Propos recueillis par Stéphane Stapinsky, *Les Cahiers d'histoire au XX^e siècle*, No 8, automne 1999, p. 210.

actuel qui tente de s'imposer par la force à la planète entière avec la brutalité et la morgue la plus dégradante. (J'écris ceci au début de mars 2003).

Au-delà des problèmes de style et de rhétorique, ce qu'il faut voir chez Mgr Pâquet, c'est l'homme qui se lève à un tournant dramatique de l'histoire et qui proclame que les Canadiens français ont le droit d'exister, comme tous les peuples, que tous les peuples ont une vocation particulière et qu'il ne faut pas céder aux ambitions démesurées d'un impérialisme qui se croit le détenteur de tous les droits et le dispensateur de la civilisation.

Certains Québécois ont considéré les propos de Pâquet sur la mission de la « race française » en Amérique comme une fuite de la réalité, comme une forme d'évasion dans une spiritualité factice, comme une forme d'aliénation nationale. Or l'aliénation nationale, je la vois plutôt chez ceux qui se flagellent, qui se culpabilisent, qui intériorisent le regard que porte sur eux le conquérant. Dans la lutte contre l'impérialisme, la suprême erreur, c'est de mépriser ou de dénoncer ceux qui sont menacés par lui, ceux qui ne veulent pas se laisser emporter par lui, qui proclament, même de façon maladroite, leur volonté de liberté et d'indépendance.

Je n'ai aucunement l'intention d'imposer mes opinions à Foisy-Geoffroy, mais son article est à mon sens très stimulant, et j'ai cru bon de formuler quelques-unes des réflexions qu'il avait provoquées chez moi. □

Majella Simard*

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SOLIDAIRE : UTOPIE OU RÉALITÉ ?

QUELQUES JALONS POUR L'AVÈNEMENT D'UNE TROISIÈME VOIE

À l'heure de la mondialisation, aucune économie nationale ne peut exister et se développer sans être branchée sur le monde. Or, le libéralisme économique est devenu, en fait, le seul modèle accepté dans nos sociétés démocratiques. Partout, il impose ses lois et son emprise en accordant plus d'attention à l'argent et aux capitaux qu'à l'humain. Il devient aussi générateur de « structure de violence » bien illustrée par un taux de chômage élevé, une pauvreté croissante, une exclusion sociale qui atteint même les classes moyennes, une course des multinationales et des banques vers le profit et la rentabilité.

En corollaire à cette emprise du capital sur l'humain apparaît le phénomène de corruption qui semble devenir une pratique généralisée. On peut observer cette pratique immorale au regard de la loi jusque dans les sphères de la haute finance, sous forme de trafic d'influence, de fraudes fiscales, de pots-de-vin, de combines louches. Il en résulte une perversion de la conscience et une perte de confiance dans les dirigeants politiques. Dans un tel climat, aucune société ne peut vivre en paix et progresser.

* L'auteur est candidat au doctorat en développement régional à l'Université du Québec à Rimouski.

Dans cet article, nous nous proposons d'avancer un certain nombre de propositions susceptibles de réconcilier l'économique et le social. Nous exposerons les conditions nécessaires à l'élaboration d'un modèle de développement plus solidaire. Enfin, nous identifierons quelques réalisations qui émergent à diverses échelles géographiques, autant d'initiatives qui laissent entrevoir l'avènement d'un nouveau modèle.

1. La nécessaire réconciliation de l'économique et du social

On ne peut s'abandonner aux forces aveugles de l'idéologie néolibérale pour résoudre les problèmes des petites localités rurales. Les règles de l'économie ne peuvent organiser seules la mosaïque du peuplement et la distribution des activités de production. La logique productiviste, issue du système capitaliste, ne permet pas d'assurer le développement harmonieux de tous les territoires et encore moins celui des milieux qui ne disposent pas des moyens nécessaires pour contrer ou du moins limiter les effets dévastateurs de ce système¹. Or, le développement, pour qu'il soit authentique, ne peut se concevoir sans la recherche de l'équité sociale, sans le renforcement du lien social d'où l'importance d'élaborer une autre approche qui permettra de concilier les objectifs économiques avec la finalité sociale de toutes les activités humaines.

1 L'histoire nous apprend qu'une réflexion éthique a souvent accompagné l'effort de compréhension des mécanismes économiques. SCHUMPETER (1954) l'avait bien remarqué : la quête éthique associée à la détermination du prix s'est avérée un puissant stimulant intellectuel pour l'analyse rigoureuse des mécanismes de formation des prix réels. Plus récemment, l'attribution du prix Nobel d'économie 1998 à Amartya Sen en est une autre illustration témoignant, en outre, que l'actualité des faits économiques (mondialisation des marchés, compétition économique, inégalités de développement, etc.) produit en retour de nouvelles inflexions académiques dans la dimension normative de la science économique.

Parce qu'ils se sont dotés de vigoureuses politiques de développement social, plusieurs pays membres de l'Union européenne (notamment la Grèce, le Portugal, l'Espagne et l'Irlande) ont enregistré des avancées significatives en matière de lutte à la pauvreté, de coordination d'emplois, de pensions ou de sécurité sociale². En outre, de plus en plus d'économistes (WEAVER, MERCIER, SEN, etc.) reconnaissent d'ailleurs que « le développement est avant tout une question éthique, une intention politique à la recherche du bien commun » (MERCIER, 1989 : 70)³. Or, force est d'admettre que la dimension éthique n'est pas adaptée au travail d'intégration dans la formulation des diagnostics et l'élaboration des politiques de développement⁴. Pour appréhender les difficultés de la quête de l'égalité, ne faut-il pas aujourd'hui questionner notre travail de modernisation et trouver des voies démocratiques et sociales capables d'éviter la polarisation et la désintégration ?

Nous assistons, depuis quelques années, à l'émergence d'une préoccupation nouvelle : celle de l'éthique tant dans le monde des affaires que dans celui de l'économie en général.

-
- 2 Bien que l'Union européenne se soit toujours définie comme étant un projet politique allant bien au-delà de la création d'un simple marché commun, il y a eu des moments, comme au début des années 90, où ses dirigeants ont été tentés de réduire la portée des programmes sociaux afin d'améliorer leurs performances économiques. Aujourd'hui, ces politiques sociales sont plutôt perçues comme étant la meilleure façon d'assurer un développement économique durable.
- 3 Mais c'est sans doute Denis GOULET (1990), professeur titulaire de la Chaire O'Neil Education for Justice de l'Université Notre-Dame, en Indiana, qui s'est le plus attardé à définir un modèle pour une nouvelle éthique de développement. Voir notamment son texte paru dans la revue américaine *Cross Currents*, traduit par le Centre Lebre et publié dans *Foi et développement*, no 178-179, janvier-février 1990. Bien qu'il ait été écrit il y a plus de 10 ans, ce texte demeure toujours une référence incontournable.
- 4 Pratiquement cela veut dire préférer les stratégies, programmes et projets qui donnent plus d'importances aux considérations éthiques et humaines qu'aux simples critères de rentabilité et d'efficacité.

Cette préoccupation, qui prend des formes multiples, n'est ni une mode passagère, ni un trompe-l'œil mais plutôt l'indice d'un mouvement de fond dans les relations entre l'économie et le social au sein de notre société⁵. Elle se manifeste, entre autres choses, par des séminaires, des chaires financées par les grandes entreprises et des congrès de jeunes cadres consacrés à ce thème. L'engouement pour le « business ethics » traduit également une véritable volonté d'introduire les valeurs humaines dans le fonctionnement de l'économie ? Un nombre croissant d'entreprises se disent aujourd'hui prêtes à faire leur part pour l'avènement d'une mondialisation à visage humain. L'idée a tellement gagné en popularité auprès de certaines grandes institutions internationales qu'on ne l'identifie désormais plus que par son sigle RSE, pour Responsabilité sociale des entreprises. Certes, il ne s'agit pas nécessairement d'écarter des objectifs tels que le profit, la croissance ou l'amélioration des dividendes aux actionnaires mais de les replacer dans une perspective d'une meilleure répartition des richesses⁶. L'intérêt pour l'éthique du développement se reflète notamment par la popularité croissante des fonds de placement⁷ dans l'économie mon-

5 On retrouvera un large éventail d'alternatives qui se mènent notamment en Europe en matière de commerce équitable, d'investissements éthiques, de finance solidaire, de consommation citoyenne dans la récente contribution d'Hervé-Rouillé D'ORFEUIL (2002), intitulée : *Économie, le réveil des citoyens. Les alternatives à la mondialisation libérale*.

6 Quelques pays scandinaves ont commencé à s'engager sur cette voie notamment par le biais d'incitatifs fiscaux.

7 Les premiers fonds éthiques connus remontent en 1928. À cette époque, diverses communautés religieuses chrétiennes (notamment les Quakers aux États-Unis), sollicitées par diverses compagnies, refusaient de placer leur argent dans les « entreprises du péché », c'est-à-dire dont les produits ou les services semblaient nuisibles pour la société (armement, guerre, tabac, alcool, pornographie, entreprises polluantes ou participant à l'exploitation des pays du tiers-monde). Étaient également rayées de la liste, les entreprises qui collaboraient avec des régimes totalitaires, racistes ou corrompus de même que celles qui favorisaient la violence. Aujourd'hui, ces fonds sont injectés dans des entreprises respectueuses

diale. Ces fonds, dont le tiers sont d'origine américaine, représentaient en 2001 près de 3 000 milliards de dollars. Bien que leur impact dans la régulation du capitalisme soit discutable⁸, ces fonds imposent de nouvelles normes sociales particulièrement adaptées aux conditions actuelles du capitalisme mondialisé. En outre, l'éthique du développement s'exprime par une véritable effervescence des penseurs-modélisateurs qui, dans leurs travaux, dessinent les sillons d'une « troisième voie ». En interprétant et en façonnant l'agir économique selon la seule logique du marché et en négligeant par là même des questions aussi essentielles que les déterminants de la cohésion et de la justice sociale, l'économie se révèle une science en crise. N'est-ce pas dans la sphère humaine (et non en elle-même) que l'économie doit chercher ses finalités ? Ainsi que le précise MARÉCHAL (2000), « (...) l'objet de la science économique doit être la recherche de l'allocation optimale des ressources dans le cadre d'une exigence de satisfaction équitable des besoins de l'homme (...) » (MARÉCHAL, 2000 : 129). Dans ce contexte, l'efficacité productive, la compétitivité, la rentabilité deviennent de simples instruments qui restent subordonnés au respect des principes énoncés par la Déclaration

de l'environnement, des parties prenantes (les employés, fournisseurs, clients et créanciers), des actionnaires et de la société civile et politique. Ces fonds, de troisième génération, visent le développement durable dans une relation harmonieuse entre la croissance patrimoniale de l'entreprise et son environnement, tant écologique que social. Ils posent, par ailleurs, certains problèmes pratiques où s'infiltrer la logique capitaliste à savoir le choix des indicateurs, la pondération des critères et la stratégie de placement. Par ailleurs, ce type d'investissement demeure très modeste dans l'ensemble du capitalisme et dès lors son impact est marginal, même si la démarche nous apparaît fort louable en soi. Il faut aussi préciser que cette popularité, à l'égard des fonds éthiques de placement, concerne particulièrement ceux qui sont défavorisés par l'économie de marché.

8 Voir notamment à ce sujet l'excellent article de l'économiste français Étienne PERROT, professeur à l'Institut catholique de Paris, paru à l'été 2001 dans la revue *Projet* et intitulé : « Les placements éthiques dans la régulation du capitalisme ».

universelle des droits de l'homme. Le capitalisme mondial a donc besoin de se « reterritorialiser » sur le sujet humain pour tempérer les déséquilibres provoqués par les lois de l'économie. N'est-ce pas d'abord les humains et la préservation de leur environnement qui constituent les conditions de toute activité, y compris économique ?

Voilà pourquoi une éthique de justice sociale et d'équité doit s'équiper d'instruments concrets pour mieux orienter le développement. Mais comment encadrer la dynamique néolibérale pour la mettre au service de l'humain ? Comment remettre l'économie à sa place pour qu'elle devienne un simple moyen de vie humaine et non une fin ultime ? Il s'agit de bâtir une nouvelle gouvernance mondiale qui repose essentiellement sur trois piliers à savoir la révision des mécanismes de régulation politico-économique, la construction d'une nouvelle démocratie mondiale et l'intégration des valeurs humaines.

2. Les conditions nécessaires à l'élaboration d'un modèle de développement plus solidaire

a) La révision des mécanismes de régulation politico-économique

La recherche des meilleures combinaisons productives dans le but d'accroître les profits produit, à maints endroits, des effets négatifs, voire désastreux. Ces effets, difficilement maîtrisables par les instruments de contrôle actuels, constituent un obstacle majeur au développement de certains milieux. En fait, si de nouveaux mécanismes de redistribution de la richesse ne sont pas rapidement mis en place, l'avènement d'un modèle de développement plus solidaire

et plus humain risque de demeurer lettre morte. Mais comment élaborer des mesures qui limiteront les conséquences d'un productivisme sans contrôle et qui garantiront les droits humains et sociaux ?

L'une des principales finalités du développement réside dans la recherche de modalités de régulations territoriales différentes, voire rectificatrices des lois du marché. Dans cette optique, l'élaboration d'un modèle de développement plus solidaire nécessite la mise en œuvre (par les pouvoirs publics centraux et les entreprises) de nouveaux cadres de régulation de flux de capitaux nationaux et internationaux propices à une meilleure distribution des richesses, cadres qui devront s'appuyer sur des normes d'ordre social et éthique⁹. À l'heure actuelle, force est de constater que l'échelle mondiale alimente peu pour le moment la régulation socio-économique pourtant nécessaire pour faire face aux fluctuations conjoncturelles et aux caractéristiques structurelles des petites localités. En l'absence d'une régulation politique forte, la libre concurrence ne garantit en rien un usage efficace des ressources. Le libre jeu du marché peut ainsi continuer à détourner une part croissante de celles-ci vers la satisfaction des besoins les plus rentables en termes monétaires et les moins urgents du point de vue du développement humain et de la justice sociale. On s'expose alors à des fluctuations de prix et à des dépendances à l'égard de certains monopoles, voire de puissances étrangères. De

⁹ Ces normes, d'après GOULET (1990), sont les suivantes : (1) la primauté des besoins sur les désirs ; (2) l'obligation qui incombe aux milieux plus favorisés de pratiquer la solidarité avec ceux qui le sont moins ; (3) l'affirmation que les exigences de la justice sont structurantes et institutionnelles et (4) une interprétation de la politique comme l'art du possible, c'est-à-dire la recherche de nouvelles limites aux possibilités, et pas seulement l'exploitation et le trafic des ressources en fonction de paramètres prédéfinis.

plus, on risque de se priver de services collectifs dont la production n'est pas garantie par les échanges marchands, comme par exemple la protection de l'environnement. Il s'agit de partir de cette richesse pour créer de nouvelles activités relevant d'une approche plus éthique du développement. La création de ces activités, qui permettraient à la fois une inscription économique et une insertion sociale, exige l'élaboration d'un nouveau mode d'articulation entre la société civile et l'intervention étatique. Elle renvoie à la problématique du développement territorial et à ses composantes autres que simplement économiques. La mise en œuvre de ce nouveau cadre de régulation suppose que nous revoyons, de fond en comble, les paramètres qui régissent le fonctionnement de l'économie néolibérale car nous ne croyons pas, dans le présent contexte, qu'une simple humanisation de l'actuelle globalisation suffise à inverser le cours des choses. Elle nécessite également que l'action politique assure une pondération du marché par l'application des principes de subsidiarité et de solidarité, selon le modèle de l'État social. Il est également possible d'organiser, de concevoir et de réguler l'économie non pas seulement à partir du critère du gain et de la rémunération mais aussi à partir des relations sociales dans lesquelles elle s'insère et qu'elle doit respecter.

Toute action en vue d'assurer un usage plus efficace des ressources affecte la répartition du bien-être entre les individus et soulève donc le problème de la juste répartition. En contribuant à une répartition plus équitable de la richesse¹⁰, en restaurant voire en dynamisant le lien social, en participant

¹⁰ Certes, un certain degré d'inégalité dans la distribution de la richesse et des revenus est nécessaire pour engendrer le sentiment d'une juste rétribution des efforts personnels et favoriser ainsi l'efficacité productive qui, à son tour, développe les moyens d'accéder à une société plus juste. Toutefois, il est des inégalités

à la construction d'un capital social, ce nouveau modèle, mieux adapté aux réalités locales, pourrait dessiner les traits d'un monde plus juste, plus humain et plus solidaire. C'est la société dans sa globalité, de concert avec les différentes instances politiques, qui est invitée à poser les jalons de cet autre développement. « Il y a nécessité d'une médiation politique et la prise en compte de la société civile afin d'établir un mode de régulation » (AGLIETTA, 2001 : 78), nous rappelle l'économiste français Michel AGLIETTA. Celle-ci ne passe pas par un retrait de la puissance publique mais par la mise en œuvre de nouvelles formes d'interventions étatiques dans le souci d'atténuer les disparités régionales¹¹. La justice sociale, l'équilibre géopolitique, une occupation plus équilibrée du territoire et la synergie populaire doivent être les principaux agents régulateurs de ce nouveau modèle.

b) La construction d'une nouvelle démocratie mondiale

Pour donner un socle de légitimité aux indispensables régulations économiques (et sociales), la construction d'une nouvelle gouvernance mondiale doit comporter un volet démocratique¹². La démocratie ne se réduit pas seulement au principe électif. Cette démarche, qui doit s'inscrire dans un

croissantes incompatibles avec la plus élémentaire conception de la justice. De telles inégalités sont carrément inacceptables et doivent faire l'objet de corrections par le biais de réformes structurelles majeures.

- 11 Dans cette perspective, le politique doit apparaître non seulement comme l'auxiliaire indispensable du marché dans la recherche de l'efficacité mais aussi comme son tuteur non moins indispensable pour la recherche du bien commun. Il est de la plus grande importance, pour garantir un développement équilibré de notre province, d'assurer la prospérité des petites localités et, plus particulièrement de réduire les disparités régionales.
- 12 Souligner, par ailleurs, les vertus de la démocratie n'implique pas que celle-ci soit en toutes circonstances le remède aux défaillances du marché. Au plan des principes, ne peut-on pas admettre qu'il est des circonstances où l'autoritarisme libère là où la démocratie entrave ?

nouveau type de rapport de force pour contrebalancer l'hégémonie néolibérale, est extrêmement urgente pour le processus d'intégration économique des petites localités particulièrement dans le présent contexte des fusions municipales où elles apparaissent sous-représentées¹³. Les nombreuses difficultés qu'elles connaissent font naître un besoin de nouvelles règles démocratiques. En effet, le manque de démocratie constitue une préoccupation majeure des citoyens¹⁴. Cette prise de conscience intervient précisément au moment où des exigences de solidarité ou d'actions politiques apparaissent de plus en plus pressantes. Celles-ci concernent tout d'abord la nécessité de réorienter la politique économique et de placer le renforcement du modèle social au cœur des priorités au lieu de privilégier la réduction des déficits et les exigences du marché financier¹⁵.

-
- 13 Prenons par exemple le cas de la MRC de Manicouagan sur la Côte-Nord. En raison de l'énorme poids démographique de Baie-Comeau (72,7 % de la population de la MRC), le maire de cette ville peut tout bloquer au conseil de la MRC. Une telle situation nuit considérablement au développement de petites localités avoisinantes telles que Franquelin (410 habitants) ou Godbout (391 habitants). Des initiatives peuvent carrément être mises de côté parce leurs promoteurs pensent qu'elles ne feraient pas consensus auprès des principaux élus municipaux. On retrouve des exemples similaires à plusieurs autres endroits au Québec. Dans la MRC Rimouski-Neigette, la nouvelle ville de Rimouski représente 80 % de la population de cette MRC. Les localités environnantes ne peuvent donc pas penser avoir « un homme, un vote » au conseil de maires. Dans cette MRC, il y a neuf votes pour la ville-centre et neuf pour les autres. Il suffit donc qu'un seul maire appuie Rimouski pour que la ville contrôle toutes les décisions de la MRC. Pour les maires de plusieurs petites localités, ce remodelage municipal contribue à affaiblir le poids politique dont ils disposent. L'élection, sous une base obligatoire, du préfet au suffrage universel pourrait contribuer à atténuer ce genre de situation. L'urgence des réformes démocratiques ne se limite pas aux localités de petite taille, aux MRC et aux régions administratives. Elle rejoint également une nécessaire restructuration des relations économiques internationales.
- 14 Le déficit démocratique est d'autant plus sérieux que les petites localités sont confrontées à de nouveaux défis qui menacent le bien-être des populations et la cohésion sociale. Le niveau des disparités qui affectent particulièrement ce segment de l'espace rural, constitue l'un des aspects les plus inquiétants de cette situation.
- 15 Il s'agit de donner forme à des structures nouvelles et équitables de l'économie mondiale.

Comme l'ont montré les négociations de l'OMC, c'est l'ensemble des initiatives citoyennes et des organisations non marchandes qui doivent se structurer pour peser un poids suffisant dans les négociations internationales.

Cette nouvelle rationalité démocratique exige le redéploiement imaginatif de politiques globales de démocratisation qui remettent l'économie dans un cadre plus éthique. L'introduction de nouveaux mouvements démocratiques représente un défi majeur pour l'hégémonie du système financier mondialisé et dérégulé. Certains de ces mouvements (comme par exemple l'association ATTAC¹⁶) constituent un excellent exemple pour un contrôle plus équitable des marchés financiers¹⁷. À titre d'exemple, ne serait-il pas avantageux d'utiliser certains organismes mondiaux déjà existants tels que les institutions financières sous le contrôle de l'ONU ? Le droit à une participation démocratique dans la vie sociale, indispensable à la liberté et la dignité individuelles, devrait également être instauré.

Comment rendre opérationnel un tel projet ? Certains proposent la réforme du mode de scrutin et l'introduction de la représentation proportionnelle ; d'autres suggèrent plutôt l'instauration d'un budget participatif permettant aux citoyens et aux citoyennes d'avoir davantage prise sur les décisions politiques. Quoi qu'il en soit, une révision des

16 L'acronyme signifie « Association pour une taxe sur les transactions financières pour l'aide aux citoyens ». Ce groupe, qui a pris naissance à la fin des années 90 en partie grâce au défunt sociologue Pierre BOURDIEU (1931-2002), a pour principal objectif la lutte contre les excès de la mondialisation.

17 En suscitant des interrogations et des débats dans de nombreux pays, un argumentaire cohérent est proposé pour l'affirmation d'un contrôle démocratique des marchés financiers tandis qu'une large mobilisation de citoyens et d'associations se met en place.

mécanismes actuels s'impose. HOUÉE (1998) avance quatre principes pour y parvenir, principes que nous faisons nôtres. Il s'agit de :

- reconnaître les échelons de base et stimuler la démocratie locale, en permettant à chacun de faire l'apprentissage de la citoyenneté, à une échelle qu'il peut saisir, dans un langage qui soit le sien ;
- créer ou renforcer les médiations nécessaires par des relais aussi bien verticaux qu'horizontaux, en donnant la priorité aux territoires de projet sur les découpages administratifs de gestion ;
- développer une « subsidiarité active », où les collectivités proches des citoyens définissent et mettent en œuvre leurs programmes, mais dans le cadre de principes énoncés de solidarités exercées, d'évaluations faites au niveau supérieur ;
- enfin et surtout, à tous les niveaux et par tous les canaux de la vie collective, affirmer la primauté du politique et de l'éthique aussi bien sur les impératifs d'une économie hégémonique que sur les enfermements de replis identitaires (HOUÉE, 1998 : 32).

c) La personne humaine, valeur première au centre de ce nouveau modèle

En troisième lieu, ce nouveau modèle, dont la seule finalité est la satisfaction équitable des besoins, implique la prééminence de la personne humaine comme seule entité normative d'évaluation éthique.

Au centre de la notion de développement, apparaît d'abord l'être humain avec ses multiples besoins qui sont à la fois d'ordre social, politique, environnemental et économique. Le bien-être de la personne humaine ne devrait-il pas constituer le but ultime du développement ? On peut postuler qu'un projet politique capable de mettre l'autonomie et le développement de la personne humaine au centre de ses préoccupations et de proposer un véritable « art de vivre » pourrait constituer une alternative crédible à cet autre modèle¹⁸. L'adage suivant lequel « le sens de la croissance devrait être la croissance du sens » nous apparaît toujours pertinent. Dans cette perspective, l'élaboration d'un modèle de développement plus solidaire devra s'appuyer sur des valeurs telles que l'inviolabilité et la qualité de vie, la justice, l'autonomie¹⁹, le respect de la dignité humaine, la réciprocité envers les citoyens et la responsabilité à l'égard des générations futures²⁰. Il s'agit de partir de la richesse humaine et du savoir-faire du porteur de projet pour développer des activités relevant d'une éthique sociale.

18 Ces préoccupations ne sont pas totalement écartées des projets de développement au Québec et ailleurs dans le monde mais, de façon générale, elles sont loin d'en constituer les objectifs premiers.

19 La notion d'autonomie est entendue ici au sens où chaque personne, chaque unité de base, chaque territoire doit pouvoir aller au bout de ses potentialités, disposer de la capacité maximum à agir avec ses moyens, limiter sa dépendance, conquérir une souveraineté optimale.

20 Pensées d'abord globalement, ces valeurs doivent être incarnées (ou réalisées) sur une plus petite échelle. C'est pourquoi, les acteurs locaux et régionaux se doivent de les intégrer dans leur plan d'aménagement, d'urbanisme et leurs stratégies de développement.

3. Quelques signes avant-coureurs de l'avènement d'un modèle de développement plus solidaire

S'il n'y a pas de modèle théorique pour déterminer les contours d'un développement plus solidaire, des signes tangibles se profilent et ce, à tous les échelons géographiques. Sans constituer une théorie ni même un paradigme, ces signes apparaissent comme des lignes de force dont nous pouvons puiser des idées cohérentes pour la reconstruction de nos communautés.

a) À l'échelle internationale

De profondes transformations agitent le paysage de la solidarité internationale. De Seattle à Gênes, en passant par Nice, Göteborg, Washington, Prague ou Melbourne, le mouvement global des citoyens qui émerge aux quatre coins de la planète remet sérieusement en question le modèle actuel de développement. À titre d'exemple, le troisième Forum social tenu à Pôrto Alegre (au Brésil) du 23 au 28 janvier 2003, a clairement réorienté la trajectoire sociale vers la recherche de propositions constructives (notamment dans les domaines de l'éducation, de la gouvernance mondiale et de l'environnement) pour une mondialisation à visage humain. Ce forum a révélé les impasses du modèle néolibéral et ouvert la voie d'un autre monde possible²¹. Même cer-

21 Une première édition de ce forum réunissant quelque 12 000 représentants de divers mouvements s'était tenue au même endroit en janvier 2001. Ce mégarassemblement, auquel ont participé quelque 30 000 délégués en 2002 comparativement à 12 300 en 2002 et à 4 700 en 2001, se veut une réplique de la société civile aux délibérations secrètes du Forum économique de Davos. Son objectif consiste à identifier des moyens d'action pacifiques visant à faire résonner les voix des citoyens qui anticipent une autre forme de mondialisation. L'une de ses principales réalisations demeure, sans contredit, la rédaction d'un projet de démocratisation du Fonds monétaire international, un projet fort attendu par de nombreux militants.

tains économistes de droite se sentent concernés par l'avènement d'un nouveau modèle²². Ils ont notamment critiqué l'orientation des choix purement libéraux qui caractérisent le système économique dominant. À la veille du sommet de Nice, ils ont exprimé leur désapprobation à ce système en apposant leur signature (au nombre de 200) à un document intitulé : *Une politique économique contre la récession et la polarisation en Europe. Propositions pour combattre le vide idéologique et l'impuissance politique*²³. Leurs revendications rejoignent celles d'un autre groupe d'économistes d'une vingtaine de pays qui ont constitué l'Association internationale pour l'économie humaine dont les objectifs consistent à :

- créer un vaste réseau international de chercheurs, entrepreneurs, intellectuels soutenant les principes de l'économie humaine ;
- élaborer une Charte mondiale pour l'économie humaine ;
- définir quelques chantiers prioritaires de réflexion et de recherche en vue de promouvoir la construction d'un discours économique cohérent inspiré par les principes de l'économie humaine et confronter les résultats des différents travaux nationaux à l'occasion d'un forum annuel.

22 Ici, nous voulons faire référence plus spécifiquement à l'ouvrage de Joseph E. STIGLITZ (2002), Prix Nobel d'économie 2001. Dans sa contribution intitulée *La grande désillusion*, l'auteur dénonce vivement les grandes institutions internationales telles que l'Organisation mondiale du commerce, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, etc. qui servent d'abord les intérêts des grandes multinationales, d'où la nécessité d'inventer de nouveaux modes de régulation comportant une dimension humaine. En outre, les accords internationaux, comme par exemple l'ALÉNA, suscitent également de nombreuses inquiétudes.

23 Il est possible de consulter ce document à l'adresse électronique suivante : <http://www.memo-europe.uni-bremen>.

Si Pôrto Alegre représente, sans conteste, la manifestation la plus perceptible de l'alternative planétaire vers une autre forme de développement à visage humain, d'autres tendances de fond convergent également vers ce même objectif. C'est le cas notamment de la quatrième assemblée de l'ONU²⁴ des peuples, qui s'est déroulée du 11 au 14 octobre 2001 à Pérouse en Italie. Cette assemblée a réuni quelque 300 000 représentants de plus de 120 pays du monde. Les participants ont jeté les ponts entre les institutions internationales et la mosaïque du mouvement citoyen de base à travers le monde. Dans ce même esprit de solidarité humaine, sept engagements, à remplir avant 2015, ont été solennellement signés par les États de grandes conférences internationales, de Rio à Copenhague, en passant par Pékin ou Le Caire. Ces engagements visent notamment à réduire les disparités, l'analphabétisme, l'inégalité de sexes dans l'éducation, la mortalité infantile et à promouvoir un développement durable. Signalons en outre, la Confédération internationale des syndicats libres, qui a tenu son 17^e congrès annuel en avril dernier à Durban en Afrique du Sud, a plaidé en faveur de mesures urgentes et résolues en faveur des pays en voie de développement afin d'éradiquer la faim, la maladie et la pauvreté. Un autre exemple encore est celui de la création récente d'une association internationale des conseils économiques et sociaux. Une trentaine de pays se

24 L'Assemblée de l'ONU est une structure montée depuis 1995 à partir du travail de coordination du mouvement pacifiste italien réalisé à la fois par les communistes, les communautés catholiques, la communauté laïque et œcuménique de Sant'Egidio, les centrales syndicales, les organismes non gouvernementaux, les associations, les universitaires et les institutions publiques locales et régionales. L'objectif premier de cette coordination est d'émettre des propositions positives de réformes des institutions internationales (et notamment de l'ONU) de façon à la transformer en organisation au service des peuples, de la diversité humaine et naturelle.

sont montrés déterminés à promouvoir la mondialisation de la justice sociale. Dans cette même foulée, une trentaine de personnalités du monde entier ont répondu, depuis deux ans, à l'initiative du président de la Slovénie, Milan Kucan, qui consiste à la création d'un collège international éthique, politique, scientifique et citoyen²⁵. Ce nouveau modèle de développement, qui articule la dimension micro-sociale avec la dimension internationale dans une perspective de mondialisation de la solidarité, s'exprime aussi à travers certains mouvements comme ATTAC, Justice et Paix, l'Alliance sociale continentale, la mobilisation contre l'AMI (Accord multilatéral des investissements), etc. Plus récemment, soulignons la tenue à Montréal de la sixième édition des Journées québécoises de la solidarité internationale sous la présidence d'honneur de Susan George, une spécialiste des relations Nord-Sud et grande contre-experte de la mondialisation²⁶.

Au plan politique, certains partis français (les Verts par exemple) soutiennent activement ce modèle. Ils ont notamment convaincu l'État de créer un Secrétariat à l'économie solidaire.

b) À l'échelle nationale et provinciale

À l'échelle provinciale, de plus en plus d'individus dénoncent les effets pervers des préceptes néolibéraux. Il est heureux de souligner la tenue à Montréal en juin 2001 d'un congrès portant sur l'économie sociale. La création d'un

25 Un texte récent du sociologue français Jacques ROBIN paru dans *Le Monde diplomatique* de mars 2002 et intitulé : « Cette grande implosion de l'an 2002 » énonce quelques propositions relatives à la création de cette nouvelle instance.

26 Susan George est également directrice associée du Transnational Institute (Amsterdam) et vice-présidente d'ATTAC-France. Elle collabore aussi régulièrement au mensuel européen *Le Monde diplomatique*.

fonds de 17 millions de dollars pour développer un réseau de 90 ressourceries constitue, sans aucun doute, l'une des plus grandes réalisations de ce congrès. Dans le même ordre d'idées, quelque 600 personnes ont participé à Québec, en avril 1999, au premier Forum national sur le développement social organisé par le Conseil québécois de la santé et du bien-être. Ce forum a réuni des intervenants de tous les milieux : régies régionales de la santé et des services sociaux, CLSC, centres jeunesse, secrétariats au développement régional, centres locaux d'emploi, centres locaux de développement, administrations municipales et scolaires, associations d'affaires, organisations syndicales, organismes communautaires, etc. Il s'est inscrit dans la foulée des Journées sociales qui s'inspirent des Semaines sociales en France. Cette journée, qui s'est tenue le 11 mai 1997 à l'Université du Québec à Rimouski, a rassemblé quelque 450 personnes. Ces dernières ont réaffirmé leur décision de vivre et d'agir à contre-courant du néolibéralisme (voir encadré). Toujours à Rimouski, une soixantaine de citoyens ont répondu à l'appel du directeur des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques en octobre 2002. Ils ont exprimé leur désaffection de la démocratie face à la mondialisation et à la puissance des lobbies.

Ce groupe, à l'exemple de celui de Lisbonne sous la direction de Riccardo PETRELLA, s'est engagé dans la réflexion d'un nouveau contrat économique et social. Il résilie le courant de pensée néolibérale qui amène la concentration de la richesse, l'accroissement des écarts de revenus et l'exclusion d'une fraction de plus en plus importante de la population. Les participants de ces « Journées sociales » ont clairement manifesté leur refus d'une politique gouvernementale qui

ne tient pas compte des particularismes locaux et régionaux. En outre, dans la région du Bas-Saint-Laurent, cette initiative a donné naissance à deux mouvements régionaux : « À contre-courant » et « Le Parlement populaire régional ». Le premier est constitué d'une vingtaine d'individus dont la principale mission est d'intégrer la dimension sociale à travers les activités et les différents organismes régionaux à vocation économique, à faire passer les personnes avant les profits, bref, à mettre l'économie régionale au service de l'humain. Quant au second, il propose un projet politique démocratique basé sur la souveraineté populaire avec un mode de scrutin proportionnel ainsi qu'un projet économique reposant sur la redistribution de la richesse.

À St-Augustin-de-Desmaures, 300 acteurs de l'économie sociale en provenance de l'Europe, d'Afrique, d'Amérique latine, du Québec et du Bangladesh ont donné le coup d'envoi à la deuxième Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité dont la troisième édition est prévue en 2003 à Dakar au Sénégal²⁷. Des comités spéciaux se mettent également en place pour étudier les incidences de la mondialisation de l'économie.

27 La première s'est déroulée en 1997 à Lima au Pérou.

DÉCLARATION DE RIMOUSKI, 11 MAI 1997

Au terme de ces troisièmes Journées sociales du Québec, nous sommes 450 personnes à réaffirmer notre décision de vivre et d'agir à contre-courant. Nous sommes 450 personnes venant de toutes les régions du Québec qui voulons vivre et agir à contre-courant du néolibéralisme. Nous sommes témoins que des milliers de personnes et de groupes résistent avec acharnement à l'emprise de cette pensée unique.

NOUS REFUSONS que le pouvoir financier dicte nos politiques publiques et que nos dirigeants, pourtant élus par la population, s'en fassent les valets apeurés, faisant d'une crainte de décote financière un projet ratatiné de société.

NOUS REFUSONS que nos épargnes déposées dans nos caisses de retraite prennent le chemin de l'étranger, alors qu'elles pourraient contribuer pour une bonne part à effacer notre dette collective, tout en favorisant notre développement.

NOUS REFUSONS que nos gouvernants nous considèrent comme des consommateurs primaires, susceptibles d'être manipulés par des fabricants d'images et par des mécaniques électorales, au lieu de répondre aux besoins criants et fondamentaux des familles, en particulier des femmes, des jeunes, des personnes sans emploi.

NOUS REFUSONS surtout la myopie de notre gouvernement québécois, qui s'entête à refuser la clause complète de l'appauvrissement zéro et qui pense faire disparaître le nombre de personnes appauvries en adoptant un barème de faible revenu complètement coupé de la réalité. Manipulée ainsi par la statistique, la misère peut sembler moins grave à des yeux de technocrates.

NOUS REFUSONS que notre gouvernement s'en prenne principalement aux plus démunis, aux moins bien nantis, dans la poursuite obsessionnelle de son objectif du déficit zéro, pendant que les entreprises, les banques et les financiers voient leurs profits et leurs revenus connaître des hausses faramineuses. Nos gouvernements se bercent d'illusions en croyant que ces financiers accepteront de réinvestir ces profits dans d'illusoires créations d'emploi. En fait, ne recher-

chent-ils pas, pour la plupart, des profits dans des pays étrangers puisque leur intérêt premier est celui des actionnaires ?

NOUS REFUSONS d'accepter l'idée reçue voulant que le bien des entreprises et des banques se transforme, par magie, en bien commun. Dans cette perspective, nous refusons de fermer les yeux sur les agissements de ceux qui, voulant évacuer l'État, tentent de le confisquer dans leur seul intérêt.

NOUS REFUSONS d'être dupes quand les médias s'attardent à rapporter les éternuements de tous les petits pharaons de passage, pendant que tout autour la misère se répand dans un silence complice.

NOUS REFUSONS les incohérences dont se rendent complices nos communautés chrétiennes et leurs responsables quand elles sont moins critiques de leurs choix économiques et pastoraux qu'elles ne le sont dans leurs dénonciations publiques.

NOUS REFUSONS, enfin, le fatalisme économique qu'on nous présente comme une nouvelle religion à laquelle il faudrait sacrifier la majorité de la population, alors qu'il s'agit toujours de décisions prises dans l'intérêt d'une minorité possédante, qui exige d'asservir le politique et le social à ses fins propres.

Certes, nous n'avons pas la naïveté ni la prétention de croire que les contradictions dont nous venons de faire état ne nous atteignent pas personnellement et ne traversent pas nos organisations populaires, syndicales et religieuses. Mais nous entendons faire confiance à cette solidarité que nous partageons avec les personnes, de plus en plus nombreuses, qui sont exclues de la plupart des décisions qui les touchent au premier chef et à qui est toujours refusé le minimum de dignité. En faisant nôtres leurs revendications à la dignité et leur désir irrépessible d'être des citoyennes et des citoyens à part entière, nous retrouvons, à chaque fois, l'espérance et le souffle nécessaires pour lutter contre nos propres contradictions.

c) À l'échelle régionale et locale

À l'échelle régionale et locale, de nombreux exemples qui s'appuient sur un modèle de développement plus solidaire. Dans le Bas-Saint-Laurent, des mouvements communautaires tels que les Opérations-Dignité, le JAL ou la Coalition Urgence rurale ont contribué à la construction d'un autre modèle dont la finalité est de promouvoir les valeurs humaines et sociales du développement. Encore aujourd'hui, la Coalition Urgence rurale poursuit son implication à travers ses diverses interventions. La montée du mouvement associatif (désigné dans le monde anglo-saxon sous le nom de *community-based movement*) est un autre signe de l'avènement d'un modèle de développement plus solidaire. De plus en plus d'individus prennent conscience que les problèmes de leur communauté sont générés par de puissants intérêts extérieurs. En conséquence, ils discutent, se réunissent, s'organisent en des milliers de mouvements, de comités, d'associations, d'organismes et de coopératives afin de tenter de trouver des solutions aux problèmes qui les affectent.

Soulignons, en outre, les nombreux projets de coopération décentralisée mis en œuvre par des associations ou des municipalités dans le cadre du développement local. À titre d'exemple, le cégep de Limoilou a été l'hôte, en septembre 2002, d'un forum social régional. Inspiré du Sommet des Amériques tenu à Québec en avril 2001, ce forum se voulait une occasion de renforcer le mouvement social afin de tenter de limiter les dégâts causés par le néolibéralisme, la militarisation grandissante et pour porter plus efficacement les alternatives progressistes²⁸. En outre, des groupes de citoyens se forment un peu partout à travers le monde pour dénoncer les injustices de l'économie marchande²⁹. Ils rap-

pellent au gouvernement que notre société doit se donner les moyens nécessaires pour assurer le développement des personnes et de leurs milieux de manière à pouvoir exercer un rôle original dans le nouveau contexte mondial. Ces expériences, qui misent sur la coopération plutôt que sur la compétition, sur la démocratie participative³⁰ plutôt que sur la dictature du marché, sur des valeurs de solidarité, plutôt que sur les égoïsmes, laissent entrevoir l'émergence d'une autre forme de développement.

Sur le plan social, de plus en plus de groupes se définissent comme les défenseurs de cette autre économie : celle de la liberté, de la justice, de la solidarité ou des droits de la personne. C'est notamment le cas de grandes centrales syndicales québécoises comme la Fédération des Travailleurs du Québec. Riches d'enseignement et porteuses d'espoir, ces initiatives suggèrent une nouvelle façon de concevoir le développement. Par delà leurs spécificités, ces différents courants peuvent s'interpréter comme les manifestations d'une nouvelle transformation, au sens où l'entend le célèbre économiste hongrois Karl POLANYI (1983), qui laisse transparaître une économie plus « encastrée » dans les relations sociales.

28 Les ateliers proposés étaient des plus diversifiés. Ils portaient sur l'alimentation et la société, les alternatives politiques, les autochtones, la culture l'éducation, les enjeux pour les groupes populaires et communautaires, l'environnement, la fiscalité et le rôle de l'État, le logement social et les conditions de vie, les relations Nord-Sud, la pauvreté et les droits sociaux, la santé et les services sociaux ainsi que le travail.

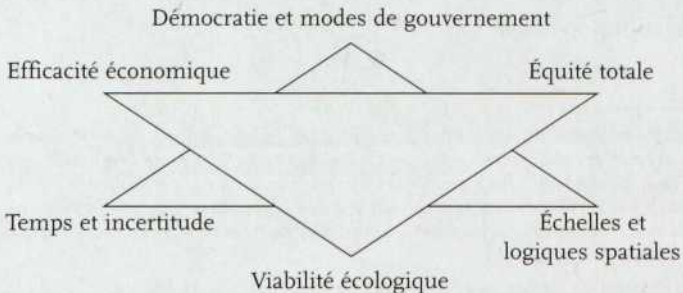
29 La création de forums sociaux sur une base nationale, voire régionale, constitue une réalisation concrète du mouvement impulsé par Porto Alegre. À preuve, un projet de Forum social Québec-Canada devrait d'ailleurs se tenir à Montréal à l'automne 2003.

30 Cette dernière constitue un complément à la démocratie représentative traditionnelle.

L'élaboration du modèle que nous proposons ne peut prendre la forme d'une approche unique. Comment le rendre opérationnel ? Actuellement, bien que des dizaines de milliers de projets et d'associations traduisent, de différentes manières, l'aspiration à une autre économie, à un autre développement³¹, force est de constater que sa définition et sa mise en opération restent relativement ambiguës. Nous prenons, par ailleurs, rapidement conscience de la nécessité de donner une cohérence et des règles à un développement plus solidaire dont les dispositifs et les instruments restent à élaborer, car en ce domaine, il n'existe guère de solutions toutes faites.

De manière globale, une stratégie de développement solidaire passe par la prise en compte de six pôles (ou dimensions) en interactions dans une perspective collective du bien commun. Inspirée des travaux du sociologue français Philippe BLANCHER, la figure qui suit illustre, de façon schématique, les assises de ce modèle.

Les six pôles du développement solidaire



31 Certains auteurs parlent même d'une « mondialisation par le bas ». À ce sujet, le lecteur est convié à consulter le numéro 1, vol. 15 (2002) de la revue *Nouvelles pratiques sociales* consacré au phénomène de solidarité internationale.

Inspirée de : BLANCHER, Philippe. « Pour un développement plus humain », dans *Problèmes économiques*, no 2.764 (5 juin 2002), p. 3.

La mise en œuvre de cette stratégie doit, à notre avis, se faire en deux étapes lesquelles sont étroitement interreliées. Elle suppose, dans un premier temps, une relance du développement local auquel, à la différence de ce qu'on a connu il y a une vingtaine d'années, on orientera tous les efforts vers la lutte aux disparités. Dans une deuxième étape, ce modèle doit s'inscrire dans une cohérence d'ensemble, soutenu non seulement par des actions locales et territorialisées mais aussi par une politique macro-économique prenant en compte des critères d'intervention plus équitables. Pour répondre aux défis du développement des petites localités, ne faut-il pas être présent à tous les niveaux en même temps : être capable de penser à l'évolution des collectivités locales, tout en imaginant simultanément un gouvernement économique mondial ? Comme le titrait un récent numéro de la revue *Manière de voir*, « un autre monde est possible », un monde plus juste, plus humain et plus solidaire. Il appartient à chacun, à l'aube de ce nouveau millénaire, de participer à sa construction.

Bibliographie

ALGEITTA, Michel. « Quel progrès social pour le capitalisme de demain ? », dans *Problèmes économiques*, no 2.704-2.705 (14-21 mars 2001), p. 78-79.

BLANCHER, Philippe. « Pour un développement plus humain », dans *Problèmes économiques*, no 2.764 (5 juin 2002), p. 1-3.

D'ORFEUIL, Henri-Rouillé. *Économie, le réveil des citoyens. Les alternatives à la mondialisation libérale*. Coll. Alternatives économiques. Paris, Éditions La Découverte, 2002, 193 p.

GOULET, Denis. « Tâches et méthodes pour une éthique du développement », dans *Foi et développement*, n^{os} 178-179 (janvier-février 1990), p. 1-9.

HOUÉE, Paul. « L'homme et ses territoires au regard des sciences sociales », dans COMMISSION SOCIALE DES ÉVÊQUES DE FRANCE (dir). *Église et société face à l'aménagement du territoire*. Paris, Éditions Bayard/Centurion/Cerf, 1998, p. 23-38.

MARÉCHAL, Jean-Paul. *Humaniser l'économie*. Coll. Sociologie économique. Paris, Éditions Desclée de Brouwer, 2000, 224 p.

MERCIER, Guy. « Offre et demande sociale », dans *Espaces temps*, no 40-41 (1989), p. 69-71.

PERROT, Étienne. « Les placements éthiques dans la régulation du capitalisme », dans *Projet*, no 266 (été 2001), p. 46-54.

POLANYI, Karl. *La grande transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps*. Coll. Bibliothèque des sciences humaines. Paris, Éditions Gallimard, 1983, 419 p.

SCHUMPETER, Joseph-Alois. *History of Economic Analysis*. Oxford University Press, 1954, 1260 p.³²

SEN, Amartya. *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*. Paris, Éditions Odile Jacob, 2000, 356 p.

SIMARD, Majella. « Les causes de la crise économique mondiale : enjeux et perspectives pour un modèle éthique de développement régional », dans *L'Action nationale*, vol. 90, no 9 (novembre 2000), p. 41-63.

STIGLITZ, Joseph E. *La grande désillusion*. Paris, Éditions Fayard, 2002, 324 p.

WEAVER, Clyde. « Le développement à la base : vers une doctrine du développement territorial », dans PLANQUE, Bernard (dir). *Le développement décentralisé. Dynamique spatiale de l'économie et planification régionale*. Coll. Gral. Série « Études et recherches économiques ». Paris, Éditions Litec, 1983, p. 179-186.

32 Cet ouvrage a été traduit en français en 1983 sous la direction de Jean-Claude Casanova. Il est paru en trois volumes, aux Éditions Gallimard, sous le titre *Histoire de l'analyse économique*.

Jean-Marc Léger

L'IMMIGRATION : L'AMBIGUÏTÉ ET LES PIÈGES

Certaines des données du dernier recensement, publiées en janvier par Statistique Canada, en particulier celles qui ont trait à l'immigration, commandent un examen approfondi et une réflexion critique sur les effets à court et à long terme d'un phénomène de portée mondiale. Il s'agit là d'un des problèmes majeurs de notre temps dont les implications sont multiples et dont les conséquences peuvent être redoutables, pour les pays de départ autant que pour les pays d'accueil, sur les plans économique et démographique, politique et culturel entre pays du Nord et pays du Sud.

Plusieurs de nos médias ont présenté le nouvel accroissement de l'immigration au Canada et notamment au Québec, ainsi que la rapide croissance du pourcentage de Canadiens nés hors du pays, sur un mode quasi euphorique, comme un événement heureux et bénéfique, en particulier sur les plans économique et démographique. Voici largement plus d'un siècle qu'Ottawa a conduit une politique d'immigration massive – sauf pendant les deux conflits mondiaux et la crise des années 1930 – en provenance du Royaume-Uni, d'abord, puis de l'Europe occidentale, de l'Europe centrale et orientale et, depuis quelques décennies et de plus en plus,

des Antilles, de l'Asie, du Proche-Orient, de l'Afrique. On en a fait l'une des priorités pour des fins principalement économiques : extension du marché intérieur, accroissement de la main-d'œuvre. Ce phénomène a eu aussi comme conséquence, même si elle n'était pas directement recherchée, de réduire sensiblement la part de l'élément d'origine française dans la population canadienne à partir du dernier tiers du XIX^e siècle, alors qu'elle avait atteint près du tiers. Il est vrai que la nation canadienne-française s'est elle-même employée depuis un demi-siècle à réduire sa présence, surtout au Québec, par une anémie démographique qui confine à l'inconscience.

Toute tentative d'analyse du phénomène de l'immigration, chez nous comme à l'échelle mondiale, se heurte souvent à des facteurs d'ordre sentimental et psychologique, à une générosité aussi noble et respectable que mal éclairée, qui tend à confondre les immigrants en général avec les « réfugiés » (notion d'ailleurs vague et exploitée massivement par de faux demandeurs d'asile), et à transformer l'immigration en une sorte d'immense bonne œuvre, de gigantesque et permanente B.A. pour recourir au vocabulaire du scoutisme. Il en résulte une grande ambiguïté sur la nature et le sens de l'immigration et une difficulté certaine d'en parler froidement et de faire ressortir les effets nuisibles et parfois néfastes du phénomène, pour les pays d'accueil et surtout pour les pays de départ.

Dans certains pays du Nord et c'est vrai en particulier au Québec, intervient de surcroît une forme pernicieuse de démission et de « déresponsabilisation » face au devoir élémentaire de la survivance collective. À en croire un nombre

croissant de nos compatriotes, une immigration massive en plus de constituer un acte de générosité et une mesure bénéfique pour l'économie nationale, représenterait la solution du problème aigu, angoissant de la dénatalité chez nous. On croit rêver. Ainsi, il conviendrait de nous en remettre à d'autres, à de nouveaux venus de tous horizons de nous perpétuer, d'assurer l'avenir de la nation canadienne-française, de préserver un héritage culturel, une langue, une identité, que nous n'avons plus l'envie ni le courage d'assumer. Et les mêmes souhaitent et célèbrent l'intégration des immigrants ! Mais l'intégration à qui ?

Autant il est normal, salubre, enrichissant, d'accueillir avec empressement un certain nombre d'immigrants dans des conditions vraiment propices à l'intégration (pays d'origine, régions d'établissement au Québec, enseignement accéléré du français aux adultes non francophones, etc.), autant il serait désastreux, pour les deux parties, qu'il y ait coïncidence d'une immigration massive et d'une dénatalité accélérée chez le peuple d'accueil. Persévérer dans cette voie, ce serait manifester la plus tragique inconscience. Ce serait la parfaite synthèse de la veulerie et de la bêtise. D'où l'urgence de nous donner enfin une véritable politique de la population qui représente, de loin, la plus haute priorité au Québec aujourd'hui.

Au-delà de la situation propre du Canada et en particulier du Québec, il importe d'envisager l'énorme phénomène de l'émigration – immigration à l'échelle du monde et dans une perspective historique. Il y a chez la plupart des pays du Nord, des peuples du Nord, un refus de reconnaître la gravité du phénomène et de ses conséquences de tous ordres

(surtout culturelles et sociales) pour les pays du Sud, en tentant de se donner bonne conscience, en invoquant pêle-mêle les droits de l'homme, la générosité, le devoir d'accueil, l'apport culturel des immigrants et réfugiés de toute espèce. Lorsque l'on observe la masse croissante d'habitants de pays du Sud mais aussi de l'Europe centrale et orientale qui aspirent à émigrer, essentiellement vers l'Occident, on ne peut qu'être troublé, bouleversé, par ce phénomène sans précédent dans son ampleur et par la part croissante de l'émigration clandestine.

Il s'agit là d'un mouvement inquiétant, voire terrifiant, par ce qu'il annonce et auquel l'Occident n'est pas équipé pour répondre, n'est pas prêt ni moralement, ni techniquement, ni psychologiquement, ni politiquement à faire face. À supposer que tous ceux des habitants du Sud qui souhaitent émigrer le puissent et que les pays potentiels de destination n'y fassent pas obstacle, chacun sait bien que l'Europe occidentale, l'Amérique du nord, l'Australie, seraient submergées par des centaines de millions d'immigrants, peut-être un milliard sinon plus (avec le résultat d'ailleurs que le niveau de vie de ces « paradis » risquerait de baisser promptement et sensiblement, avec le risque à terme de tensions diverses, de crises et d'affrontements). Mais sans imaginer de pareils cataclysmes, on doit reconnaître que l'émigration massive à partir d'un pays, d'une région, aura à terme des effets néfastes sur le pays ou la région de départ car les éléments les plus désireux de partir, les plus ingénieux pour y réussir, se recrutent souvent parmi les plus dynamiques, les plus créatifs, les plus habiles de la population. L'Occident ne doit plus se faire complice de cet appauvrissement et de cet affaiblissement des pays et des cultures du Sud et, dans une

sorte de duplicité choquante, invoquer de nobles motifs (droits de l'homme, dignité, protection, charité) pour compenser sa propre anémie démographique et recruter une main-d'œuvre bon marché.

Le premier devoir des pays du Nord, dans leur intérêt propre au reste autant que dans celui de la communauté mondiale et des générations à venir, consiste à la fois à décourager l'immigration, chez eux et l'émigration au départ des pays du Sud et à repenser totalement les formes, les modalités et le niveau de leur concours à ces pays. Énorme entreprise, certes, dont la réussite n'est point assurée mais qui se révèle impérieuse à moins de se résigner à la catastrophe assurée... en espérant qu'elle n'interviendra que dans quelques générations, ce par quoi on ajouterait l'égoïsme à l'aveuglement. À moins d'une action collective massive et énergique des pays du Nord et de ceux du Sud avec le double souci, d'une part de rendre plus difficile et moins attrayante l'émigration-immigration (sa forme clandestine, surtout), d'autre part de favoriser concrètement et selon des formules originales le développement économique accéléré du Sud, on ira à coup sûr vers la tragédie. □



**La Société Saint-Jean-Baptiste
du Centre-du-Québec**

449 rue Notre-Dame, Drummondville
(819) 478-2519 ou 1 800 943-2519

**Organisme d'entraide et de fierté québécoise !
Plus de 31 000 membres au Centre-du-Québec**



SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL
Maison Ludger-Duvernay

82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal H2X 1X3
Tél. : (514) 843-8851 Télécopieur : (514) 844-6369



**Mouvement national des
Québécoises et Québécois**

Le réseau de la fierté québécoise

2207, rue Fullum, Montréal
(Québec) H2K 3P1
Tél. : (514) 527-9891
Télécopieur : (514) 527-9460
Courriel : mnq@mnq.qc.ca
Site internet : mnq.qc.ca

*Souveraineté du Québec
Langue française
Fête nationale
Assurance
vie*

 **Société
Saint-Jean-Baptiste**
de la MAURICIE

www.ssjbmauricie.qc.ca
375-4881 • 1-800-821-4881

La passion
des êtres



Desjardins

**Caisse d'économie Desjardins des
Travailleuses et Travailleurs (Québec)**

«(...) avec la perspective de contribuer à un Québec plus juste et plus solidaire, soutenir le développement de l'économie solidaire en misant sur l'entrepreneuriat collectif, tout particulièrement au sein des quatre réseaux, soit le syndical, le coopératif, le communautaire et le culturel.»

Lanaudière

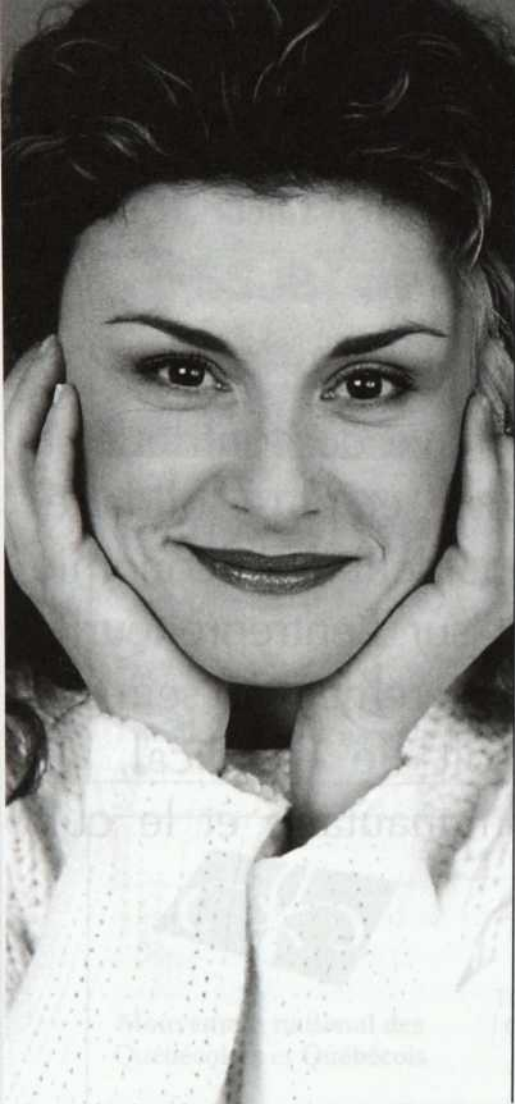
190, rue Montcalm
Joliette (Québec) J6E 5G4
(450) 753-7055
Sans frais : 1 866 753-7055
Télécopieur : (450) 752-5589

Québec

155, boul. Charest Est, bureau 500
Québec (Québec) G1K 3G6
(418) 647-1527
Sans frais : 1 877 647-1527
Télécopieur : (418) 647-2051

Montréal

1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
(514) 598-2122
Sans frais : 1 877 598-2122
Télécopieur : (514) 598-2496



Vous vous sentirez bien conseillé.

Les conseillers d'OPTIMUM PLACEMENTS[®] mettent toute leur compétence à votre profit. Un grand principe guide leur façon de travailler : le respect de vos objectifs de placement, dans un souci permanent de transparence et d'écoute. Votre patrimoine financier constitue votre bien le plus précieux. Les conseillers d'OPTIMUM PLACEMENTS[®] peuvent vous aider à le gérer de façon optimale et à mieux planifier votre retraite.

Vous trouverez :

- Des solutions de placement claires en planification financière
- Un service hautement personnalisé
- Des choix de fonds mutuels sans aucuns frais d'achat, de rachat ou de transfert
- Des rendements parmi les meilleurs du marché
- L'expertise d'un des plus importants groupes financiers québécois



OPTIMUM PLACEMENTS[®]

Communiquez avec nous afin que nous puissions dès maintenant commencer à préparer votre retraite en toute sécurité.

Région de Montréal : (514) 288-1600

Région de Québec : (418) 524-5336

Extérieur, sans frais : 1 888 OPTIMUM (678-4686)

www.fondsoptimum.com

* Cabinet de services financiers, gérant et placeur principal des FONDS OPTIMUM[®].

® Marque de commerce de Groupe Optimum inc. utilisée sous licence.

DOSSIER

LA LANGUE DES SCIENCES ET DES ÉCHANGES UNIVERSITAIRES : LA RÉGRESSION

Dossier

LA LANGUE DES SCIENCES ET DES ÉCHANGES UNIVERSITAIRES : LA RÉGRESSION

Penser la coopération
universitaire dans le
contexte de la
mondialisation

-Denis Monière

74

Entre amnésie collective
et indifférence :
L'image des sciences et des
techniques françaises
en France et à l'étranger

-Charles X. Durand

83

Lire

En primeur

Squeegie 106

Les essais 117

Livres reçus 146

Chroniques

Le Bulletin du lundi 154

Courrier des lecteurs 168

Index de nos annonceurs 175

PENSER LA COOPÉRATION UNIVERSITAIRE DANS LE CONTEXTE DE LA MONDIALISATION

Le savoir à la différence des autres productions humaines a longtemps échappé à la marchandisation. Les savants ont toujours appartenu à une communauté mondiale qui échangeait ses productions sans restrictions géographiques ou frontalières. L'internationalisation des savoirs n'est donc pas un phénomène nouveau et on pourrait même dire que ce processus est consubstantiel de la production des connaissances. Ce qui est par contre différent dans le contexte de la mondialisation, c'est l'assujettissement de la recherche scientifique à des finalités exogènes comme la productivité et la concurrence économique. La science est devenue un instrument de la puissance. Elle est désormais intégrée à l'appareil productif et le travail scientifique est soumis aux impératifs du marché qui a tendance à uniformiser les critères d'évaluation de la qualité de la recherche et à en déterminer les orientations.

De nos jours, l'internationalisation se manifeste tout autant par la mobilité des chercheurs que par l'uniformisation des normes de la production du savoir scientifique. Mais la logique de régulation de ce système de normes n'a rien d'international puisque les critères de reconnaissance et les

* Professeur de science politique, Université de Montréal.

modalités de sélection du personnel scientifique dans les universités et les entreprises tendent de plus en plus à se conformer aux exigences d'une culture scientifique particulière, celle que préconisent les institutions de recherche américaines. Cette prédominance des normes américaines n'est d'ailleurs pas spécifique à la production scientifique. Elle opère dans d'autres secteurs névralgiques comme la gestion d'Internet et dans le monde de l'audiovisuel. Cette tendance hégémonique n'est pas fortuite, mais résulte d'une stratégie explicite des décideurs américains comme le suggère cette déclaration d'un responsable de l'administration Clinton : « Il y va de l'intérêt économique et politique des États-Unis de veiller à ce que, si le monde adopte une langue commune, ce soit l'anglais ; que s'il s'oriente vers des normes communes en matière de télécommunications, de sécurité et de qualité, que ces normes soient américaines. » (David Rothkopf, « In Praise of Cultural Imperialism » *Foreign Policy*, 2, 107, été 1997.)

Ce qu'on appelle la mondialisation tend à refléter cette volonté hégémonie de la politique américaine à l'échelle mondiale et signifie que les critères de réussite en vigueur dans les universités américaines tendent de plus en plus à être adoptés comme critères d'excellence par les universités des pays développés.

Un des effets de cette mondialisation néo-libérale, est de concentrer les cerveaux au centre du système. Les chercheurs de tous les pays sont attirés par les universités américaines qui sont à la fine pointe de leur domaine. Mais cette attractivité et sa conséquence, l'américanisation de l'activité scientifique, n'affectent pas seulement les cher-

cheurs à titre individuel, elles provoquent aussi des effets structurants sur les systèmes scientifiques des autres pays qui ont tendance à ajuster leurs normes d'évaluation et de reconnaissance des compétences au modèle américain en espérant être en mesure de le concurrencer et de protéger leur réservoir de matière grise. À cet égard, les dirigeants de la Commission européenne, Romano Prodi et Vivian Reding, ont récemment évoqué cette question et appelé l'Europe à se mobiliser pour contrer cette fuite des cerveaux qui menace sa prospérité. (*Le Monde*, 16 et 28 janvier 2003)

L'expérience québécoise

Depuis une vingtaine d'années, les milieux scientifiques et universitaires québécois ont été particulièrement affectés par cette logique. N'ayant pas une longue tradition derrière elles et ayant connu une expansion rapide, les universités québécoises ont tenté au début des années soixante une synthèse entre la culture scientifique européenne et américaine en recrutant de jeunes diplômés provenant des universités françaises et américaines. Cette confluence a produit un système de formation caractérisé par le pluralisme des approches théoriques et méthodologiques tout particulièrement en sciences humaines et sociales. Mais progressivement, sous la pression des organismes subventionnaires, les normes de valorisation de la recherche s'alignèrent sur le modèle académique américain. Après avoir intégré le célèbre principe du « publish or perish », on est passé à la nécessité de publier dans les revues américaines pour être reconnu et à la mise en place d'un modèle unique de carrière et de réussite académique. La performance de recherche fut privilégiée au détriment de la performance

pédagogique et l'évaluation des universitaires pour leur promotion fut axée sur le nombre de publications dans les revues américaines et sur les subventions de recherche obtenues, ces deux critères se conditionnant et se renforçant réciproquement. Publier en français devenait un handicap à la carrière universitaire, car comme par hasard les revues publiées dans les autres langues que l'anglais ne sont pratiquement pas répertoriées dans les « citations index ». Or cet indicateur est devenu le baromètre de la valeur d'un chercheur.

Ce système de reconnaissance provoquait d'autres effets pervers, car les chercheurs devaient non seulement publier en anglais, mais aussi dans les meilleures revues de leur discipline ce qui structura les objets de recherche, car les revues américaines comme celles de science politique s'intéressent peu à ce qui se passe dans les autres sociétés et a fortiori au système politique canadien ou québécois. Il fallait donc ajuster l'offre à la demande et intéresser les évaluateurs des revues américaines aux produits québécois. Des articles traitant de sujets locaux sans mise en perspective américaine avaient toutes les chances d'être refusés, non pas en vertu de leur qualité intrinsèque mais par manque d'intérêt. Les recherches sur le Canada et les comparaisons avec les pays européens ne jouissaient pas d'un meilleur sort et rencontraient le même obstacle de l'indifférence ou de la non-pertinence pour le regard américain. Dans un tel contexte, la coopération universitaire avec des chercheurs français perdait de son attrait non pas parce qu'ils étaient moins performants, mais parce que les résultats de ces travaux « se vendaient » mal sur le marché américain et qu'il était peu rentable de publier dans des revues

françaises qui n'avaient pas une réputation équivalente à celles des revues américaines.

L'américanisation des pratiques de recherche entraîna une dévalorisation des diplômes français et européens et modifia l'équilibre du système de recrutement et de reproduction des universitaires québécois. Cette tendance se manifesta de façon plus ou moins intense selon les universités à la fin des années quatre-vingts. On incita alors les unités départementales à privilégier, dans le recrutement des nouveaux professeurs, les candidats possédant un diplôme américain. Si un département désirait recruter un candidat intéressant, mais qui ne disposait pas de ce sésame, on lui fournissait les ressources financières pour l'envoyer faire un post-doctorat dans une université américaine.

On fermait ainsi la boucle car les étudiants qui voulaient entreprendre des études doctorales ont rapidement compris le message, ils mettaient en péril leurs chances de faire une carrière universitaire en choisissant de faire un doctorat en Europe. De plus, les jeunes professeurs frais émoulus des universités américaines allaient orienter tout naturellement leurs jeunes doctorants vers leur alma mater où ils pouvaient recommander leurs meilleurs étudiants à leurs anciens professeurs. Enfin quoi de plus naturel pour ces professeurs que d'inviter leur directeur de recherche ou leurs anciens condisciples qui faisaient carrière dans les universités américaines à venir faire connaître leurs derniers travaux et à entretenir ainsi l'afflux de jeunes Québécois dans leurs universités.

Dès lors, il n'est pas étonnant de constater qu'il y a quatre fois plus d'articles scientifiques écrits en collaboration avec des Américains qu'avec des Français et que trois fois plus de boursiers québécois (FCAR) aient choisi de poursuivre leurs études supérieures aux États-Unis plutôt qu'en France (Rapport de la 57^e Commission permanente de coopération franco-québécoise). La reproduction des élites universitaires québécoises allait désormais se continentaliser et s'éloigner de plus en plus de l'influence des universités européennes.

Les universitaires français ont aussi leur part de responsabilité dans cet éloignement entre chercheurs français et québécois. En s'alignant eux-mêmes sur le système universitaire américain et en favorisant l'emploi de l'anglais comme langue de communication scientifique, ils ont légitimé les choix des universitaires québécois. D'autres facteurs, comme les différences dans les systèmes de financement de la recherche et l'attrait des programmes de recherche européens qui ont canalisé les intérêts de recherche des universitaires français ont aussi renforcé ce mouvement.

Les voies d'avenir d'une politique de coopération

Tant dans l'ordre économique que culturel, la mondialisation a jusqu'à présent signifié concentration et uniformisation, ce qu'illustre ce bilan synthétique du développement du système universitaire québécois. Dans un tel contexte quel doit être le rôle d'une politique de coopération ? Il faut au préalable postuler que l'internationalisation ne se confond pas avec la mondialisation et qu'elle doit plutôt être un processus conduisant au respect des principes de

diversité et d'équilibre dans le développement culturel et scientifique. Ensuite, il faut supposer que la coopération procède d'un projet ou d'une volonté politique qui vise à instaurer un système de contrepoids aux effets pervers de la mondialisation. Le choix qui s'impose porte sur l'alternative suivante : soit laisser faire et accepter le libre jeu des forces centrifuges du marché scientifique, soit agir de façon cohérente pour créer des pôles de concurrence en développant des structures de production et de valorisation de la recherche de langue française.

La coopération franco-qubécoise met en présence les deux plus importants réseaux d'universitaires et de chercheurs du monde francophone. C'est d'abord en affirmant cette spécificité qu'elle pourra participer à la constitution d'une véritable internationalisation de la formation et de la production scientifique, c'est-à-dire qui diversifie les centres d'excellence et favorise une circulation multipolaire des chercheurs. Cet objectif pourrait être atteint par la mise en place d'un plan d'action qui viserait à :

- 1- Multiplier les programmes communs ou cursus intégrés de 2^e et 3^e cycles qui institueraient ainsi une mobilité structurante ayant des effets à long terme sur la formation de réseaux de chercheurs francophones.
- 2- Créer un programme de soutien à la formation postdoctorale permettant à de jeunes chercheurs français et québécois de s'intégrer à des équipes de recherche performantes.

- 3- Favoriser la diffusion des travaux scientifiques de langue française en utilisant les nouvelles technologies de communication.
- 4- Développer les échanges de professeurs par un programme de soutien spécifique (bourse de sabbatique) aux jeunes professeurs qui choisissent de réaliser leur premier congé sabbatique dans une université française ou québécoise selon le cas.
- 5- Faciliter l'organisation de tournées de conférences pour mieux faire connaître les recherches de pointe en France et au Québec.

Il s'agit d'encourager par des actions incitatives les jeunes chercheurs à diversifier leurs expériences de formation et leurs réseaux de référence et de reconnaissance afin de reproduire une culture scientifique qui soit internationale c'est-à-dire qui soit construite à partir d'une pluralité d'influences.

Les implications de cette nouvelle problématique débordent le cadre de la coopération bilatérale et débouchent sur la perspective d'une coopération multilatérale. Même si au premier chef, il faut renforcer les échanges entre les communautés scientifiques française et québécoise, il n'est plus possible de s'y confiner parce que la recherche est elle-même devenue un processus multinational. Partant d'une base solide de partenariats franco-québécois, il faudra prévoir des mécanismes d'élargissement pour intégrer les apports des autres pays de la francophonie et de la communauté européenne et susciter l'émergence de nouveaux

pôles d'excellence capables de concurrencer l'attractivité des établissements américains. Cette nouvelle coopération scientifique est une condition indispensable pour que la mondialisation ne soit pas le nouvel habit de l'hégémonie et qu'elle débouche sur des échanges équilibrés et mutuellement avantageux entre les nations. □

Charles X. Durand

**ENTRE AMNÉSIE
COLLECTIVE
ET INDIFFÉRENCE :
L'IMAGE DES SCIENCES ET DES
TECHNIQUES FRANÇAISES
EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER***

Dans son dernier ouvrage intitulé : « Le poids des apparences », Jean-François Amadieu, à la suite d'autres observateurs, confirme la corrélation entre apparences physiques et statut professionnel. À l'exception de quelques métiers réglementés dont l'accès est strictement réservé aux lauréats de diplômes accrédités par l'État, l'adéquation d'une personne à un poste, d'un point de vue subjectif, a souvent plus de relations avec son image, et son apparence physique, qu'avec sa compétence professionnelle. Dans les sociétés industrielles modernes dont les stéréotypiques sont admirablement façonnées par les médias et où le sens critique diminue proportionnellement aux progrès de l'ignorance et au déclin dans la maîtrise de la langue, l'image sert plus que jamais de support aux jugements hâtifs, et cela d'autant plus s'il s'agit de l'exercer à l'endroit d'un pays étranger qu'on n'a pas forcément eu le privilège de connaître.

En 1976, alors que les États-Unis étaient sur le point de fêter leur bicentenaire, Valéry Giscard d'Estaing, alors président de la république, demanda à la firme Louis Harris d'effectuer un sondage aux États-Unis pour connaître les percep-

* Ce texte paraît également dans le numéro un de la revue *LIBRES* (5 bis, rue Martel, 75010 Paris).

tions américaines vis-à-vis de la France. Les résultats ne furent guère flatteurs. La France était perçue comme un pays sous-développé manquant des infrastructures de base et dont les techniques étaient primitives et inadaptées aux besoins du monde moderne. Le rapport de Louis Harris fut bien évidemment enterré mais, quelques années plus tard, l'aventure délirante de HCI (*Health Care International*) confirma que la France n'avait nullement l'exclusivité d'une image de pays arriéré en Europe. En 1979, deux chirurgiens de l'hôpital des enfants de Boston eurent l'idée d'implanter en Europe un hôpital ultra moderne qui était censé constituer un pôle d'attraction pour toute la clientèle malade fortunée du continent. Une société anonyme, HCI, fut rapidement constituée et son hôpital fut implanté en Écosse, à Clydebank, près de Glasgow. Des médecins et chirurgiens **exclusivement américains** furent engagés à prix d'or. Le gouvernement anglais et plusieurs banques européennes, dont le Crédit lyonnais, acceptèrent de financer le projet. Cela était pourtant difficilement concevable quand on connaît la qualité des soins médicaux dispensés en Europe, et plus particulièrement en France. Ce projet qui était censé apporter, aux pauvres sous-développés d'Europe que nous sommes, le dernier cri des techniques médicales étasuniennes, fut un fiasco monumental qui en vint jusqu'à éclabousser de ridicule le gouvernement de Londres, qui avait puisé dans les caisses publiques à hauteur de 45 millions de dollars pour inciter HCI à implanter son hôpital au Royaume-Uni.

Comme on le voit, l'opinion des Étatsuniens peut être partagée par des Européens, même si elle est complètement erronée et celle de prétendus experts en sondages et de la fine fleur des études de marchés, comme les banques euro-

péennes qui ont financé le projet de HCI s'en sont douloureusement rendues compte. Mais **pourquoi se préoccuper de l'opinion étasunienne**, qu'elle soit authentique ou à but de propagande ? Les États-Unis constituent le pôle incontestable du monde anglo-saxon¹ et représentent 4 % de la population planétaire dont les anglophones natifs ne dépassent guère 6 %. Malgré tout, l'influence de ce monde anglo-saxon, et surtout celle des États-Unis, dans la perception du monde, est sans commune mesure avec sa taille puisque trois sur quatre des agences de presse les plus importantes sont justement anglo-saxonnes (United Press International, Reuters, Associated Press...), et qu'elles ont un quasi-monopole de l'information dans la plupart des pays industrialisés et de très nombreuses ramifications en Asie, en Amérique latine et dans les pays émergents.

Dans les années 60, la *TIME Corporation* éditait de nombreux livres de vulgarisation scientifique qui étaient diffusés dans le monde entier sous la forme d'une collection intitulée « Le monde des sciences ». De leur lecture, on pouvait en déduire que seule cette merveille qu'est l'Anglo-Saxon après Dieu avait inventé le monde moderne. La collection affichait un révisionnisme scientifique en excellente santé. On y lisait, par exemple, que l'hélicoptère avait été inventé par un Américain, alors que le premier appareil de ce type a décollé à Lisieux le 13 novembre 1907 (pilote par le Français Paul Cornu) et que le premier voyage en hélicoptère digne de ce nom fut la traversée de la Manche en 1923 par l'Espagnol Juan de la Cierva sur un appareil français

¹ Le monde anglo-saxon est ici celui des anglophones natifs. Il comprend l'Angleterre, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis et le Canada anglais pour l'essentiel.

qu'il avait équipé d'un rotor quadripale ! De la même manière, John von Neumann était présenté comme l'inventeur de l'ordinateur moderne alors que, dans les faits, il s'agit de l'Allemand Konrad Zuse dont les plans avaient fait l'objet de deux brevets déposés en Allemagne le 11 avril 1936 et le 3 juillet 1937 ! Entre 1938 et 1945, Zuse construisit pourtant quatre machines qu'il nomma Z1, Z2, Z3 et Z4 et qui fonctionnaient **avec des programmes et des données stockées en mémoire**². Contrairement aux chercheurs Aiken, Eckert et Mauchly, qui furent très généreusement financés par leur gouvernement pour construire les premiers ordinateurs américains (le MARK I en 1944 et l'ENIAC en 1946), Zuse avait mis au point ses deux premières machines **sans aucun octroi de recherche et en dehors des heures qu'il consacrait à sa profession d'ingénieur des travaux publics !**

En feuilletant une certaine documentation d'IBM sur les protocoles de communication, on peut remarquer que les protocoles cités sont accompagnés du nom de l'équipe américaine et du laboratoire qui les a conçus et mis au point. Par curiosité, j'ai consulté le chapitre consacré à ATM³, protocole conçu en France par le CNET⁴ et qui est au cœur des réseaux des grands exploitants de téléphonie. Pour ATM, aucune mention n'est faite du laboratoire, ni de l'équipe, ni du pays d'origine⁵ ! C'est ce jour-là que m'est

2 Selon une architecture dite de Von Neumann, d'après les Anglo-Américains !

3 Le sigle signifie "Asynchronous Transmission Mode".

4 CNET = Centre national d'études des télécommunications.

5 Le protocole ATM n'est connu que sous son sigle anglais, désignation que lui avaient donnée à l'origine ses concepteurs français. Il est donc assez naturel, même pour un informaticien français, d'en créditer l'invention à une entité de recherche anglo-saxonne...

brusquement revenu en mémoire le cas du dessin animé de Walt Disney « Notre Dame de Paris », sorti il y a plusieurs années. Certains journalistes s'étaient étonnés du fait que le nom de Victor Hugo n'y figure nulle part. De toute évidence, il s'agissait bien là d'une volonté délibérée et non de simples oublis ou de maladroites.

À Londres, celui qui visite le "British Museum of Natural History" apprend que l'histoire de la théorie de l'évolution commence avec Darwin. Lamarck, dont Darwin s'est pourtant largement inspiré, et Buffon sont totalement ignorés ainsi que les précurseurs de génie que furent Vanini, Maillet et Diderot. De la même manière, Thomas Young occulte Champollion dans l'histoire du déchiffrement de la pierre de Rosette qui aurait été bien évidemment découverte par un Anglais, alors que, en fait, elle l'a été par un officier du génie français dénommé Bouchard, en 1799⁶. S'il convient d'établir une relation étroite entre un impérialisme scientifique anglo-saxon ou américain (selon les cas), qui voudrait que la théorie de l'évolution soit une affaire purement anglo-saxonne, dont Charles Darwin serait le seul prophète digne d'intérêt, et les idéologies, les nationalismes et les xénophobies du passé, même récent, on doit aussi reconnaître que ce phénomène d'occultation des sciences non anglo-saxonnes est très sérieusement amplifié dès lors que le monde scientifique choisit délibérément l'anglais pour s'informer sur des découvertes scientifiques majeures présentes ou passées. Mais peut-il en être autrement lorsqu'on confie à d'autres **la maîtrise des définitions et des outils de représentation de la connaissance ?**

⁶ Elle passa aux mains des Anglais deux ans plus tard.

D'autres exemples de ce type suggèrent qu'il n'y pas que *TIME* qui propose une réécriture de l'histoire des sciences et des techniques. De nombreuses « nouvelles vérités » ont été ainsi établies par proclamation américaine ou anglaise sous l'œil complice, négligent ou indifférent des ministres de l'éducation et de la recherche. Depuis deux générations, la puissance de cette propagande a été telle que, **loin d'être combattue, elle est désormais intégrée aux livres d'histoire et de science prescrits par les écoles publiques !** TV5, la chaîne internationale, dont le rôle est de faire la promotion de la Francophonie, ne fait pas mieux et en rajoute même une couche en reprenant *de facto* le rôle de la collection « Le monde des sciences » de la *TIME Corporation*, en ce début de XXI^e siècle⁷ !

L'un des oublis institutionnalisés les plus monumentaux est sans doute celui de l'exploit de Clément Ader qui, le premier au monde, décolla le 9 octobre 1890 à bord d'un appareil motorisé baptisé « l'Éole ». Détenteur d'environ 70 brevets, ce génie est complètement occulté par les frères Wright qui décollèrent de Kitty Hawk à bord de leur appareil le 17 décembre 1903. Pourquoi Ader n'est-il pas plus connu dans son propre pays et ailleurs ? Combien de générations ont appris dans les écoles et les encyclopédies que les frères Wright avaient été les premiers à voler ? Le 3 mai 98, à une cérémonie commémorant l'exploit des frères Wright, George Bush, père de l'actuel président des États-Unis, pouvait claironner : « Je peux paraître chauvin, mais je ne pense pas que voler aurait pu être inventé ailleurs qu'aux États-Unis d'Amérique⁸ ! ». On a également oublié

7 Voir les séries « Histoire des inventions », « Découverte » et « Zone science ».

8 rapporté par "CNN Interactive" dès le lendemain.

que, bien avant que Fleming ne reçoive son prix Nobel pour la découverte de la pénicilline, Ernest Duchesne, élève de l'Ecole de santé militaire de Lyon, présenta, le 17 décembre 1897, une thèse intitulée : « Contribution à l'étude de la concurrence vitale chez les micro-organismes. Antagonisme entre les moisissures et les microbes », dans laquelle on retrouve des expériences relatant l'action du *penicillium glaucum* sur les bactéries. Avant Duchesne, cet antagonisme avait déjà été observé par Pasteur et Vuillemin, dès 1889, l'avait attribué à un « antibiote », d'où le terme « antibiotique ».

Pour les deux générations qui nous précèdent, l'essentiel des apports technico-scientifiques ont été accomplis par le monde anglo-saxon et par les États-Unis plus particulièrement. Si la France, depuis plus de quatre siècles, a contribué et continue de contribuer à l'enrichissement des sciences et des techniques dans une proportion bien supérieure à celle de sa population à l'échelle mondiale, l'image qu'elle projette dans ce domaine ne le reflète absolument pas. C'est pourtant en France que bon nombre des techniques que nous considérons d'utilité courante ont été inventées. La plupart du temps, les étrangers ignorent le fait que la photographie, le cinéma, les objectifs à focale variable⁹, les moteurs à combustion interne¹⁰, les moteurs à réaction¹¹, le micro-ordinateur¹² sont bel et bien des inventions françaises, mais c'est aussi par ses développements conceptuels et ses découvertes de propriétés physi-

9 brevet n°983.129 déposé par Roger Cuvillier, le 28 janvier 1949.

10 Invention d'Alphonse Beau de Rochas en 1862.

11 Statoréacteur breveté par René Lorin en 1913, construit par René Leduc en 1936.

12 Le « Micral » inventé par François Gernelle de la société R2E en 1971 et exposé au salon du SICOB en 1973.

co-mathématiques que notre pays a rendu possibles des avancées scientifico-techniques majeures. C'est le travail de Joseph Fourier qui a rendu possibles les techniques de multiplexage sans lesquelles les télécommunications modernes n'existeraient pas, et les Français ont également une part considérable dans l'élaboration des équations de la mécanique qui s'avèrent indispensables pour mettre en œuvre les programmes spatiaux des pays les plus avancés.

Les chercheurs français d'aujourd'hui ne semblent pas être plus conscients que leurs homologues étrangers et que les profanes des contributions majeures que la France a apportées dans le développement des sciences fondamentales et appliquées car, depuis plusieurs décennies, ils jugent ces contributions à travers un cadre perceptuel américain. Comment expliquer autrement que, en 1983, Luc Montagnier, de l'Institut Pasteur, rechercha l'appui de l'Américain Robert Gallo, du NCI¹³ pour annoncer la découverte du virus du SIDA malgré les preuves irréfutables dont disposait son équipe à l'Institut Pasteur ? On sait comment, en fournissant des preuves de la découverte de Françoise Barré-Sinoussi et de Jean-Claude Chermann – tout deux chercheurs à Pasteur – à Robert Gallo, Luc Montagnier se fit voler cette découverte par Gallo, et cela malgré les mises en garde de chercheurs travaillant sous les ordres de Gallo lui-même¹⁴ ! De toute évidence, Luc Montagnier pensa que la réussite de son équipe passait obligatoirement par la reconnaissance préalable d'un gros laboratoire américain, qui n'était vraiment impressionnant que par sa taille ! Le

¹³ "National Cancer Institute", organisme américain de recherche situé à Bethesda, dans l'État du Maryland.

¹⁴ décrit en détails dans "Prescription for profits", de Linda Marsa, Scribner, 1997.

résultat fut le début d'un cauchemar judiciaire qui traîna plusieurs années et réduisit sensiblement le volume des revenus que l'Institut Pasteur était en droit d'engranger pour la découverte du virus et le développement des tests de dépistage qui y étaient associés...

Le cadre perceptuel de type américain est omniprésent dans la plupart des pays industrialisés du fait même de l'usage de la langue anglaise dans la communication scientifique internationale, **qui impose des références et un système de représentation anglo-saxons**. À travers ce cadre perceptuel, les caractéristiques quantitatives de la recherche apparaissent souvent plus importantes que ses caractéristiques qualitatives : nombre de publications, taille des équipes, montant des financements, médiatisation publicitaire... Pourtant, en recherche fondamentale, la portée des découvertes n'a jamais dépendu de la taille des équipes de recherche, ni des budgets qui leur étaient alloués, et encore moins de l'importance politique ou de l'étendue géographique des pays ainsi représentés. L'Athènes de Périclès, avec 40 000 citoyens, a fait plus progresser la science que d'immenses pays. Une poignée de Toscans, de Français, d'Allemands et d'Anglais ont fait, aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, des découvertes fondamentales. Aux XIX^e et XX^e siècles, des découvertes d'une portée considérable ont été faites avec des budgets dérisoires. La systématisation de la recherche et l'accroissement exponentiel des budgets qui lui étaient alloués après la seconde guerre mondiale marquent en fait **le début d'une ère techniciste au cours de laquelle la recherche a eu pour retombées beaucoup plus d'applications techniques que de réelles découvertes**. Le cadre perceptuel anglo-américain

met en relief la compétition entre les équipes, la valeur pécuniaire des applications de la recherche dans les économies nationales, l'influence géopolitique des découvertes dans le domaine militaire, **alors que, contrairement à la recherche appliquée, ces facteurs n'ont joué pratiquement aucun rôle dans la genèse des découvertes fondamentales.** Lorsque, le 22 août 2002, le président chinois Jiang Zemin remit au Français Laurent Lafforgue la médaille Fields lors du congrès international des mathématiciens à Pékin, le message de félicitations du ministre de la Recherche et des Nouvelles Technologies, Claudie Haigneré, fut typique d'une perception anglo-saxonne de la recherche. La France, annonça-t-elle, « confirme la deuxième place de son école mathématique derrière les États-Unis ». Or, l'excellence française en mathématiques s'inscrit dans une tradition vieille de plusieurs siècles alors que la présence américaine dans ce domaine n'existe que depuis quelques décennies. Quant à la médaille Fields, elle n'a été instituée qu'en 1936 bien que, sur les 44 qui ont été attribuées depuis, 11 d'entre elles sont effectivement allées à des mathématiciens français.

Quelle image la France projette-t-elle actuellement en sciences exactes et appliquées ? À ce titre, les flux d'étudiants étrangers vers la France en donnent une idée approximative. Les étrangers représentaient 13,6 % du contingent étudiant en 1985 mais, en 1997, cette proportion était tombée à 8,5 %, pour remonter à 11,4 % en 2001-2002. Il faut toutefois remarquer que, jusqu'au milieu des années 80, les étudiants étrangers ne furent jamais l'objet d'attentions particulières alors que, depuis une dizaine d'années, un très gros effort a été effectué pour leur accueil. Suite à des pressions de Bruxelles pour favoriser les

échanges d'étudiants intra-européens, des équivalences de diplômes étrangers ont été définies et des budgets publicitaires importants ont été mis en place assortis de bourses et autres mesures incitatives pour attirer davantage d'étudiants européens. D'après une enquête faite par la délégation du CNRS aux États-Unis en coopération avec la NSF (*National Science Foundation*) en 1998, les universités américaines accueillent 450 000 étudiants étrangers, c'est-à-dire 3 % de la population estudiantine, contre 9 % dans le même temps en France. On pourrait donc en conclure prématurément que la perspective d'effectuer des études en France est plus prestigieuse que de les faire aux États-Unis. Ce serait aller un peu vite dans les conclusions. En chiffres absolus, les États-Unis absorbent 32 % des étudiants internationaux lorsque la France en absorbe seulement 11 % et la proportion d'étudiants étrangers inscrits en science et en technologie est considérablement plus faible en France qu'aux États-Unis. Cela en dépit du fait que les droits d'inscription dans un établissement public sont nuls ou presque pour un étudiant étranger alors que ceux aux universités américaines les moins chères sont déjà de l'ordre de plusieurs dizaines de milliers de francs ! Si l'on regarde de près les chiffres français **pour les sciences et la technologie**, le nombre d'étudiants étrangers provenant de pays industriellement développés est extrêmement faible : 3491 étudiants de l'Union européenne dont la plupart ont bénéficié de mesures incitatives, 57 Japonais dont une majorité de femmes, 114 des États-Unis... Même les Québécois boudent la France ! Ces chiffres démontrent que **la motivation des étrangers en provenance de pays industrialisés** pour venir étudier chez nous les sciences et les techniques est très faible par rapport à ceux qui vont aux États-Unis ou

dans les autres pays anglophones. Dans certaines écoles d'ingénieurs, les efforts démesurés pour attirer les étudiants japonais, canadiens, américains ou européens sont tels que, si l'on en obtient quelques-uns, ils sont exhibés comme des trophées ! En fait, même l'augmentation de la population estudiantine étrangère en provenance d'Europe s'est faite aux forceps, par la mise en place hâtive de divers départements au sein des ministères, des écoles, des universités et de l'administration communautaire de Bruxelles et dont la fonction exclusive a été de faire de la publicité et d'inciter les étudiants, par diverses mesures facultatives **ou obligatoires**, à faire au moins un semestre d'études à l'étranger¹⁵. Si, par le biais de telles mesures, les flux d'étudiants européens ont effectivement augmenté, les durées de séjour, elles, se sont raccourcies. D'un cursus complet pour obtenir un diplôme, on est passé au semestre d'étude. Si les statistiques prenaient en compte la longueur du séjour, il est probable qu'il faudrait revoir très sérieusement à la baisse la progression des taux d'étudiants étrangers enregistrée dans les cinq dernières années.

Si la France manifeste son désir d'attirer les étudiants étrangers, elle préconise simultanément des séjours d'étude dans les pays anglo-saxons à ses étudiants en science et en technologie. Chaque année, les universités anglophones les plus proches, c'est-à-dire celles du Royaume-Uni, sont prises d'assaut. C'est le passage quasi obligatoire pour des milliers d'élèves ingénieurs français qui sont sur le point d'obtenir leur diplôme pour prouver qu'ils connaissent « la

¹⁵ Les règlements des études et les conditions d'obtention des diplômes ont souvent été modifiés, par diverses écoles et universités de l'UE, qui peuvent, désormais, imposer à leurs étudiants des séjours d'études à l'étranger.

langue des Maîtres » alors que, à de rares exceptions près, les cours qu'ils suivent sont de pâles copies de ce qu'ils ont déjà étudié et qu'ils y perdent leur temps ! En dépit d'atouts tangibles inexistant, le séjour en Angleterre et le sentiment d'infériorité linguistique qui en résulte chez les jeunes Français sont des étapes quasi obligatoires du parcours de notre future « élite » technicienne prescrites de manière quasi obligatoire par nos dirigeants et nos chefs d'entreprise. Le numéro 1263 du « Courrier Cadres », du 21 août 98, mentionnait **qu'il faut désormais apprendre à passer des entretiens d'embauche en anglais, même si les emplois ne nécessitent aucun déplacement à l'étranger**. Le *Figaro étudiant* de mars 98 montrait sur sa page de couverture un jeune lauréat d'université vêtu du "Mortar Board" et du "Gown", typiques des cérémonies de remise des diplômes dans les pays anglo-saxons. L'émission « Capital », sur la chaîne M6 du 23 août 98 encourageait les jeunes à « réussir ailleurs, faire fortune ailleurs », aux États-Unis, en priorité, en Angleterre ensuite. L'anglomanie est telle qu'une section spéciale du très respectable magazine anglais *The Economist*¹⁶ a décrit le phénomène. La page de couverture de l'article, qui montre Marianne, coiffée de son traditionnel bonnet phrygien, se regardant dans un miroir et croyant apercevoir l'Oncle Sam, capture bien le caractère grotesque de cette situation.

Dans ce type d'environnement, pourquoi un étudiant étranger viendrait-il étudier en France ? Un article publié par le *Nouvel économiste*¹⁷ a sonné l'alarme. Les élites étrangères qui venaient traditionnellement faire leurs

16 "The grand illusion", *The Economist*, 5 juin 1999.

17 « La France perd la bataille des élites », par Benoist Simmat, *Le Nouvel Economiste*, n° 1129, 4 juin 99.

études supérieures en France s'en détournent au profit des États-Unis et d'autres pays anglophones. Les émules de Fernando Henrique Cardoso, ex-président du Brésil et ex-postdoc en sciences sociales dans les années soixante en France se raréfient, autant que les émules d'Abdou Diouf ou de Léopold Senghor, d'Afrique francophone, qui sont de plus en plus nombreux à choisir des établissements nord-américains prestigieux. Les raisons sont multiples pour ces étudiants qui, en Amérique latine ou en Afrique, ont souvent par ailleurs fréquenté les lycées français de l'étranger. L'ex-ministre de l'Éducation Claude Allègre voulait amener la proportion d'étudiants étrangers à 25 %, ambition particulièrement grotesque quand on songe à ses déclarations sur la langue anglaise dont l'effet a été de rediriger une partie de la population estudiantine étrangère vers les pays anglo-saxons. Grotesque quand on apprend que certains des fonds de recherche réservés à la construction de nouveaux laboratoires qu'il avait débloqués devaient être dépensés pour la construction d'unités de recherche « européennes » situées en dehors de l'Hexagone, comme cela fut son intention avec le projet de construction d'un synchrotron¹⁸ de troisième génération, qui devait être édifié en Grande-Bretagne. Pour toutes ces raisons, Cheikh Modibo Diara, un ancien du lycée français de Bamako, ne travaille pas pour le CNES (Centre national d'études spatiales), mais pour la NASA. C'est lui qui lance les sondes spatiales américaines vers la planète Mars ! L'accent que le système éducatif français met sur l'enseignement de l'anglais, le bourrage de crâne systématique visant à déifier l'Amérique, l'ab-

¹⁸ Cette annonce faite le 3 août 99 par le ministère français de l'Éducation nationale, de la recherche et de la technologie avait soulevé un tollé. Elle a depuis été annulée par le successeur de Claude Allègre.

sence d'un modèle culturel français concurrent et l'américanisation des élites sont extrêmement perceptibles à travers tout le système éducatif français, que ce soit en France ou à l'étranger. Alors que le séjour aux États-Unis ou en Angleterre devient un passage quasi obligatoire pour nos jeunes qui aspirent à exercer des professions dans des domaines de pointe en France même, comment être étonné que la France attire de moins en moins d'étudiants alors que sa seule ambition est de n'être qu'une pâle copie des États-Unis ? On est étonné d'apprendre que certaines personnalités pensent qu'il faudrait offrir des programmes en langue anglaise pour attirer plus d'étrangers, alors que cette approche ne ferait que précipiter l'évolution déjà constatée¹⁹. Le site réticulaire d'Édufrance, un organisme qui a pour but d'attirer les étudiants étrangers en France, et qui utilise le franglais à la mode, fait largement apparaître un pays à la traîne. Si un étudiant étranger, qui connaît déjà notre langue, et qui considère la France comme une destination éventuelle pour y faire des études supérieures, prend vraiment conscience que **la langue française a besoin de mots anglais pour exprimer les réalités du monde moderne**, alors, il existe de fortes chances qu'il aille ailleurs en définitive. Pour ceux qui se trouvent déjà en France, ce sentiment est renforcé par la morosité des climats économique et universitaire français. Comme le constate le magazine *Enjeux*²⁰, le diplôme français protège du chômage mais ne garantit plus l'emploi équivalent. Depuis vingt

19 Il existe quelques exceptions. L'INSEAD (Institut européen d'administration des affaires), qui offre la majorité de ses cours en anglais, est un très gros succès, mais la proportion d'étrangers dans le corps professoral de cet établissement est tel que cet institut privé n'a plus rien de français depuis belle lurette.

20 « Peut-on encore réussir en France ? ». *Enjeux*. « Les Echos », septembre 2002.

ans, l'ascenseur social du diplôme ne fonctionne plus. Quant à ceux qui sont attirés par la recherche, ils n'auront accès qu'à des emplois assortis de petits salaires si leurs activités ne sont pas orientées vers les applications et ne se révèlent pas immédiatement rentables. D'autre part, l'enseignement a souvent mis l'accent sur un savoir de type algorithmique qui doit être mis en œuvre, tel une recette, pour accomplir une tâche dont le bien fondé et la validité n'existent que dans une étroite période de temps, durant laquelle certaines techniques sont applicables, avant de tomber en désuétude programmée²¹. Dans un tel environnement, le prestige des mathématiques, qui ont pourtant accompagné les développements scientifiques les plus significatifs, est tombé au rang des sujets dont l'étude ne rapporte rien ou pas grand chose. Autrefois, les points forts de la formation scientifique à la française, à savoir l'esprit critique, l'excellence en mathématiques, le rigorisme logique, l'obligation pour les étudiants de savoir tout démontrer, l'approche syncrétique plutôt que réductrice, en avaient fait l'une des meilleures du monde, sinon la meilleure. En alignant ses exigences et ses méthodes sur celles du monde anglo-saxon, elle a désormais perdu beaucoup de son intérêt.

Il serait toutefois inexact de conclure que les étudiants étrangers jugent sur des bases exclusivement scientifiques. À l'exception de quelques pôles universitaires qui méritent encore leur réputation, tels ceux de Cambridge ou d'Oxford, les médiocres universités britanniques continuent d'attirer les étudiants étrangers en très grand nombre (16 % du total mondial). À l'inverse, le Japon, **qui**

21 C'est particulièrement le cas dans les écoles d'ingénieurs qui enseignent les disciplines de la « nouvelle économie ».

produit pourtant 50 % plus de brevets que les États-Unis, n'attire que 3 % des étudiants internationaux et, sur ces 3 %, une minorité vient y faire des études scientifiques.

La raison est claire. **C'est la langue et l'épandage du modèle culturel qu'elle sous-tend qui représentent les facteurs les plus attractifs pour un étudiant étranger, même dans le cadre d'études scientifiques.** Même si le Japon devient le premier inventeur de la planète, la faible diffusion de sa langue et de sa culture ne lui permet pas d'attirer les étudiants étrangers en nombres significatifs. À terme, **c'est la diffusion de notre langue et de notre culture qui incite les étudiants étrangers à venir chez nous**, même pour y étudier les sciences et les techniques et c'est à cette tâche qu'il faut s'atteler tout autant qu'à maintenir notre excellence scientifique.

En reconnaissant explicitement ou implicitement UNE langue scientifique internationale, on a déchu les autres de ce rôle et redirigé les jeunes, intéressés par un complément de formation à l'étranger, vers les pays anglo-saxons, en quasi-exclusivité. On a, par le même coup, porté atteinte au prestige des formations dispensées par les non-anglophones et mis en doute leur valeur dans la mesure où elles étaient ainsi désertées par les étrangers. Certaines institutions dans les pays scandinaves, bientôt suivies par des universités d'autres pays d'Europe du nord²², ont, pour pallier cette situation, commencé à offrir des cursus de formation partiellement ou entièrement en anglais. Elles n'ont pas encore réalisé que les étudiants internationaux ont pleinement conscience que la qualité de la langue véhiculaire est automatiquement associée à la qualité de l'enseignement, tel qu'il

²² Dont certaines universités et écoles d'ingénieurs françaises.

est perçu à l'étranger et que l'enseignement qu'elles offraient en anglais ne pourrait jamais être qu'un sous-produit de l'enseignement qu'elles dispensent dans leurs langues nationales respectives, ce dont les étrangers ont parfaitement conscience. Au lieu d'attirer les meilleurs, elles ont attiré les étudiants les plus médiocres qui sont surtout désireux de faire du tourisme universitaire aux frais de programmes européens tels que « Comenius », « Erasmus », « Grundtvig », « Lingua » et « Minerva », qui sont censés promouvoir l'éducation « à l'européenne » et les échanges visant à l'émergence, chez les jeunes, d'une « conscience » prétendument « européenne ».

Seule l'étude des conditions qui ont permis à la France d'émerger comme l'un des grands pôles scientifiques dans le passé permettra de comprendre comment ce pôle peut réémerger de l'indifférence internationale actuelle. C'est en examinant ses propres traditions de recherche, en rejetant tout alignement sur les recherches anglo-américaines, en favorisant l'émergence d'une véritable originalité basée sur le caractère anthropologique de la recherche française, qu'une rupture de tendance pourra s'effectuer. En effet, on a tendance à ignorer qu'il existe des sciences française, japonaise, allemande ou britannique et elles ne sont pas les mêmes car modelées par une longue histoire et des images culturelles différentes, malgré l'universalisme de la science ! J'en fournis de nombreux exemples dans « La mise en place des monopoles du savoir²³ ». La **spéciation** de la pensée, phénomène crucial pour l'innovation scientifique, se trouve, à l'heure actuelle, extrêmement réduite en raison même de la mondialisation de la pensée scientifique ou, plutôt, de son

américanisation à travers la langue anglaise, ce qui empêche cette pensée, comme pourrait dire un Prigogine, de bifurquer vers des voies d'auto-organisation de plus en plus complexes, en s'éloignant de l'équilibre ambiant. Sans spéciation intellectuelle, il y a peu de chances d'avoir des idées originales et vraiment nouvelles. Pour cela, il est indispensable de revenir à l'usage de notre langue dans tous les domaines de la création et de la communication scientifique. Loin de donner à la recherche scientifique et aux réalisations techniques françaises plus de visibilité, l'usage de l'anglais, l'adoption des méthodes anglo-américaines dans l'évaluation des résultats, l'alignement de la science française sur les grands thèmes de recherche anglo-américains, ont abouti à exactement l'inverse. Écrire la science et décrire les techniques développées par les francophones en français, **c'est leur donner une représentation pour nous tous, c'est-à-dire les rendre présentes**. En anglais ou dans une langue autre que le français, leur représentation nous échappe et ce manque les rend absentes à leur propre environnement : à nous-mêmes et, par conséquent, aussi aux autres. Cela se vérifie sur le terrain, comme nous l'avons vu. D'autre part, bien inconsciemment, **les Français se sont ôté les moyens psychologiques et une grosse partie des moyens intellectuels nécessaires pour conduire les révolutions scientifiques et techniques de l'avenir comme ils avaient su si bien le faire autrefois dans les secteurs de recherche qui étaient propres à leurs domaines d'investigation et à leurs talents**. À quelques exceptions près, ils se sont ainsi condamnés à être des suiveurs puisqu'ils ont renoncé à leurs propres modes de représentation qui, seuls, pourraient rendre vraiment compte des nouveautés qu'ils seraient éventuellement à même d'imaginer. □



OPTIMUM GESTION DE PLACEMENTS INC.

confiance stratégie performance

- Gestion active en actions et en obligations
- Gestion équilibrée
- Gestion indicielle
- Gestion privée

Le succès de Optimum gestion de placements repose sur l'expertise de ses gestionnaires appuyés par une équipe de spécialistes qualifiés, sur des styles de gestion bien définis et sur une collaboration étroite et durable avec chacun de ses clients.

Pour de plus amples informations :

Sophie Lemieux, M. Sc., Directrice, Développement des affaires
Éric Ouellet, B.A.A., Pl.Fin., Directeur, Développement des affaires
425, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1740, Montréal (Québec) Canada H3A 3G5
Téléphone : (514) 288-7545 Télécopieur : (514) 288-4280 www.groupe-optimum.com

® Marque de commerce de Groupe Optimum inc. utilisée sous licence.

PASSEZ À L'HISTOIRE !

Depuis 1985, *Cap-aux-Diamants* vous présente les multiples facettes de l'histoire du Québec. Chaque parution explore une thématique captivante. Découvrez la grande ou la petite histoire d'ici racontée par des auteurs choisis pour leur compétence. De plus, retrouvez une multitude de photographies et illustrations d'époque. Alors...

**Passez à l'histoire
et abonnez-vous !**

JE M'ABONNE (Taxes incluses)

Pour 1 an (4 N^{os} 30\$), pour 2 ans (8 N^{os} 55\$)

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROV. _____

CODE POSTAL _____

TÉL.: () _____

(Vous recevrez le prochain No : Mars, juin, septembre ou décembre)

LA REVUE
D'HISTOIRE
DU QUÉBEC

CAP-AUX-DIAMANTS

POUR VOUS ABONNER

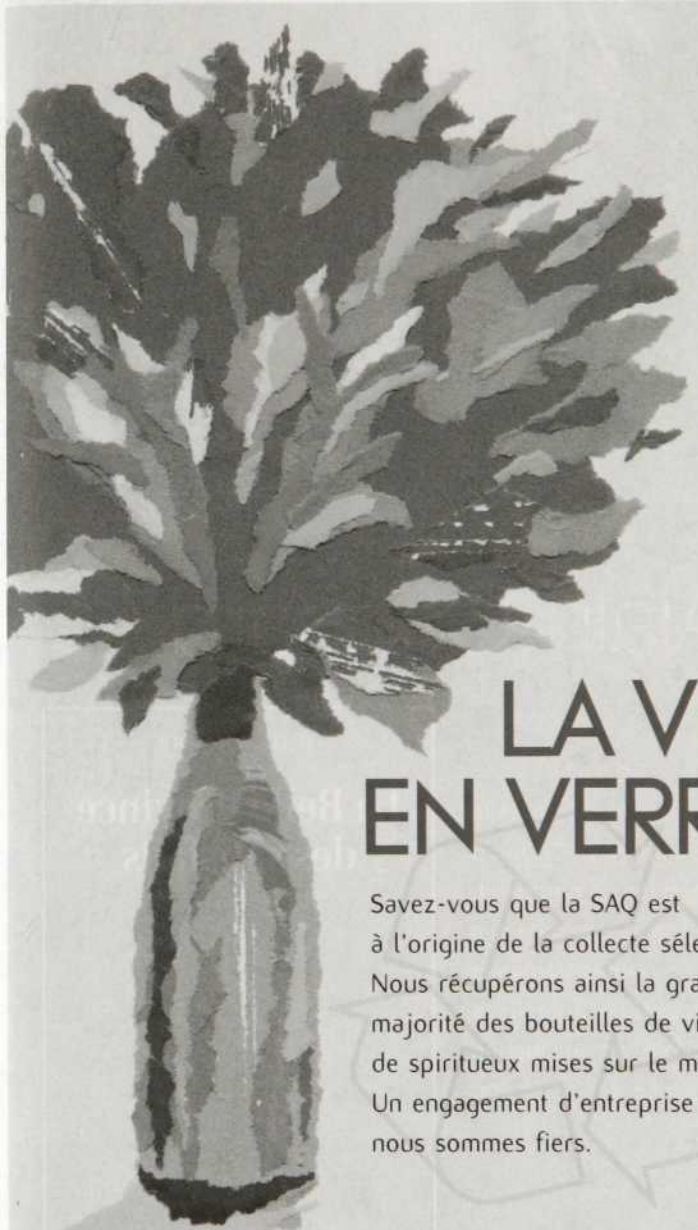
Par téléphone : (418) 656-5040

Par télécopieur : (418) 656-7282

Par la poste :

C.P. 26, succ. Haute-Ville

Québec QC G1R 4M8



LA VIE EN VERRE

Savez-vous que la SAQ est
à l'origine de la collecte sélective ?
Nous récupérons ainsi la grande
majorité des bouteilles de vin et
de spiritueux mises sur le marché.
Un engagement d'entreprise dont
nous sommes fiers.

Recycler pour protéger notre environnement.



SAQ

SAQ



Alain Cognard

Loin de faire usage de la langue de bois, Alain Cognard se livre, dans ce pamphlet, à une analyse globale des petites trahisons et concessions douteuses qui ont fait du Québec la Belle Province des satisfaits.

ALAIN COGNARD

La Belle Province des satisfaits



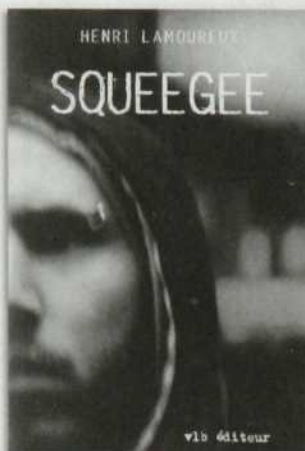
vlb éditeur

vlb éditeur

www.edvlb.com

LIRE

	Lire
	En primeur
Squeegee	106
	Les essais
Plaidoyer pour une agriculture paysanne. Pour la santé du monde -Roméo Bouchard	117
Devoirs d'histoire -Louis Cornellier	123
Médecin et citoyen -Denis Lazure	126
Appel à la justice de l'État et biographie de Pierre du Calvet -Jean-Pierre Boyer	129
La Face cachée de la Mondialisation / L'Impérialisme au XXI ^e siècle -James Petras et Henry Veltmeyer	134
Place à l'initiative, repenser nos rapports économiques et sociaux -Léon Courville, Paul Daniel Muller	140
	Livres reçus
Livres reçus	146
	Chroniques
Le Bulletin du lundi	154
Courrier des lecteurs	168
Index de nos annonceurs	175



SQUEEGEE

C'est un roman qui aborde de front, mais avec nuance, des thématiques souvent controversées. Ce récit réaliste dévoile, grâce aux souvenirs de Michel, le personnage-narrateur, les secrets des paumés, de clochards, de prostituées, qui ont en commun d'avoir été trahis par la vie. Réunis par le hasard, ceux-ci partagent une même révolte.

Dans ce nouveau roman, *Squeegée*, Henri Lamoureux reste fidèle à une écriture socialement engagée en faisant une incursion dans l'univers clos de l'itinérance. Il brosse avec justesse un portrait des rues du Montréal actuel. Ce livre constitue un vibrant plaidoyer en faveur des laissés-pour-compte.

Henri Lamoureux est auteur de plusieurs essais et romans. Il est également le lauréat du Prix André-Laurendeau 2001 décerné par *L'Action nationale* pour son article paru en octobre 2001 : « *L'aide alimentaire, un outil pour le développement d'une citoyenneté active.* »

Cet ouvrage paraît chez VLB Éditeur dans la collection « Roman ».

Chapitre XII

[...] Lénine-Gandhi est le mythomane le plus régulier que l'on puisse imaginer. Sa vie est un trajet préenregistré et il s'arrête toujours aux mêmes gares. Je ne sais pas si c'est lui

qui fuit la vie ou si c'est elle qui l'abandonne sans avertir, le laissant pantois, privé d'identité, seul. S'il persiste à suivre ce régime alimentaire, il fera concurrence aux pigeons et pourra se nourrir, à l'œil, des largesses que les petits vieux réservent d'ordinaire aux oiseaux.

Ceux qui le connaissent depuis plus longtemps se souviennent qu'un été il avait même décidé de se vêtir d'un pagne en coton blanc. En fait, c'était un drap qu'il avait chipé dans une laverie et qu'il portait à la manière du Mahatma. Il s'était fabriqué un moulin à prières et faisait le zouave, place Jacques-Cartier, en ânonnant des mantras dans un sanscrit approximatif qui trompait même les plus érudits des touristes. Cet été-là, il avait presque volé la vedette à Longtime-No-See et avait fait la manchette de *Libération*. Un de ces jours, il se prendra pour Elvis Gratton, et Falardeau lui intentera un procès pour plagiat.

Hier, Brésil n'a pas couché à l'appartement, comme se plaît à le dire mon coloc lorsqu'il fait référence à notre squat. Ça fait plus chic, je dois bien le reconnaître. Nous l'attendons. Il devrait normalement passer dans le coin.

C'est plutôt Capote qui s'est pointé, la face longue et visiblement ébranlé. Le travailleur social n'a pas l'habitude de faire dans la dentelle et c'est un peu trop rudement à notre goût qu'il nous apprend que Brésil est hospitalisé. Il s'est fait sérieusement tabasser par des nazis alors qu'il rêvassait quelque part le long du canal Lachine. Capote ne connaît pas la nature de ses blessures, mais à l'entendre, nous déduisons que c'est assez grave. Nous sommes catastrophés.

Il faut tout le charme de Crystal pour qu'on nous laisse franchir la porte de l'hôpital Saint-Luc. Le gardien de sécurité croit sans doute que nous venons piquer de la morphine ou du Demerol. Lénine mime la douleur la plus vive et nous nous dirigeons vers l'urgence. Il y a foule : quelques overdoses, des otites, des indigestions, des calculs rénaux qui se tordent de douleur, des fractures et des entorses. Une femme est en train d'accoucher sur une civière et son mari l'implore de se retenir. Des ambulanciers transportent un ouvrier qui est tombé d'un échafaudage. Il a le visage violet et un drap taché de sang lui couvre la poitrine. Les victimes d'un accident de la route gémissent sur leur brancard. Les patients s'alignent dans le corridor, qui dans un lit étroit, qui tassé sur une chaise inconfortable. Les infirmières courent en tous sens, allant d'un malade à l'autre, rassurant un parent inquiet, réajustant des cathéters, refaisant un pansement ou distribuant injections et pilules à cette humanité souffrante.

Brésil a été casé dans un coin relativement calme. Il dort sous l'effet d'un sédatif. Crystal a obtenu d'une collègue un peu d'information sur son état. Il a été salement tabassé et son visage est tuméfié. Son œil gauche est complètement fermé. On l'a battu avec un bâton de baseball et il a des côtes cassées. Par chance, ses tortionnaires n'ont pas eu le temps de lui briser bras et jambes comme ils l'ont déjà fait pour d'autres. Par contre, ils lui ont fracturé la mâchoire et le nez et il souffre d'une commotion cérébrale. Il a reçu un coup de machette à l'épaule, et du sang rosit le pansement qui recouvre la plaie. Il a perdu beaucoup de sang et il est sous transfusion. Je me souviens que la dernière fois que les nazis ont rossé un frère, ils l'ont laissé pour mort avec plein de croix gammées tatouées à vif sur le corps.

Crystal s'approche de Brésil et l'embrasse. Cette fille, c'est mère Teresa, le dogmatisme en moins. Elle parle un peu le swahili, qu'elle a appris lors d'un séjour en Afrique en tant que coopérante. Brésil ne parle pas cette langue bantoue, mais ça ne fait rien, elle veut qu'il entende un son africain. Elle ne devrait pas : c'est justement de l'Afrique que Brésil cherche désespérément à s'affranchir. Qu'importe, Brésil n'entend pas. Lénine l'embrasse à son tour. Pas moi. Ne sachant pas exprimer mes sentiments, je reste à l'écart. Je suis habitué.

Une infirmière s'approche. Crystal lui parle. Toutes les infirmières du monde connaissent Crystal. « Vingt-cinq agrafes ! » s'exclame-t-elle quand sa collègue fait état de la gravité de sa blessure à l'épaule. Puis, se voulant rassurante, elle poursuit à notre intention : « Il va s'en tirer. » Je fais la grimace. Que pouvait bien penser Brésil quand la machette lui a entaillé la chair ? Je crois entendre son cri, comme un écho de celui qui lui est sorti de la gorge vingt ans plus tôt dans l'enfer de la Sierra Leone. Cette macabre répétition est épouvantable. Crystal reprend la conversation avec sa collègue, tandis que Lénine et moi contemplons le grand corps abîmé de Brésil, échoué dans cet hôpital après s'être fait rattraper par les démons qui n'ont jamais cessé de le harceler depuis le début des temps.

Brésil appartient à la race des souffre-douleur et des boucs émissaires, sous-espèce créée par un dieu sadique avec les résidus de fumier dont il a sculpté l'espèce humaine. À le voir ainsi, grande baleine noire allongée sur un drap blanc, je suis envahi par une haine farouche envers toute l'humanité. Une haine incompressible, totale et absolue. Presque

vitale. Elle n'est tempérée que par l'affection que je ressens pour Brésil, cadeau qu'il me fait sans s'en rendre compte.

Brésil n'est pas le premier à se faire ainsi tabasser. Pépé le Borgne s'est fait arracher un œil par une bande de suprémacistes anglophones qui lui reprochaient de porter un tee-shirt bleu à fleur de lys. Ousama, lui, s'est fait rosser par des Juifs : les disciples d'Ariel Sharon lui en voulaient de porter un keffieh, ce qui d'office en faisait à leurs yeux un individu dangereux, un moudjahid appréhendé, une invite à l'expression musclée de leur intolérable arrogance. Ces agressions gratuites nous rappellent que l'on vit dans un monde dangereux. Une évidence que j'ai entendu le président des États-Unis formuler, sans rire, dans un moment où il confondait sans doute, et une fois de plus, candeur et fourberie.

Un de ces jours, je me taperai un de ces ignobles fascistes. Je le suspendrai par les couilles jusqu'à ce qu'il chante *Charcoal* sans fausser. Je lui crèverai les yeux, lui découperai la peau en lanières, que je donnerai à manger aux cochons. La contre-terreur, quoi. Mon héros, c'est Hannibal le Cannibale. Un type qui a compris. Un humaniste. La seule réponse à donner à ces amputés de la conscience, à ces clones d'Adolf.

Je regarde Brésil et je pense à cette conversation autour du livre de Dan Simmons, *L'échiquier du mal*, que j'ai lu quand Lénine et moi habitions chez le poète, rue de La Gauchetière.

« Crois-tu au Mal absolu ? »

Drôle de question à poser à un type qui vient tout juste d'attraper ses dix-huit ans, surtout s'il écoute Leonard Cohen en

pensant à sa sœur morte et qu'il a le goût de brailler à s'en noyer l'âme.

Lénine maîtrise l'art de poser des questions plutôt saugrenues à brûle-pourpoint. Cela ne m'offusque pas, bien au contraire, c'est une manière de me donner de la face, de me dire que, malgré mon jeune âge, il me juge intelligent et non dénué de culture. Une façon aussi de me faire entrer dans le monde curieux où il se complait : un univers de questions sans réponses absolues, une sorte d'interrogatoire permanent sur le sens de l'existence. S'il n'avait pas tout vu, Lénine avait tout lu, lisait tout ce qui lui tombait sous la main. Que toute cette érudition l'incite à plagier le Sphinx de temps en temps ne me dérange pas, mais je ne suis pas Œdipe.

« Le quoi ? »

Surpris, je ne trouvai pas d'autre réponse à lui fournir.

« C'est un roman réaliste, fit-il en me montrant le livre qui lui avait tenu compagnie une partie de la nuit en même temps qu'il éclusait un litre de vin espagnol. Il faut que tu lises Dan Simmons, ça t'aidera à comprendre le monde dans lequel nous vivons.

– Je n'ai qu'à lire le journal », avais-je répondu sans conviction. Mais je le pris quand même.

Alors que je lisais le premier tome de *L'échiquier du mal*, Lénine s'attaquait au deuxième en entamant une bouteille de Metaxa qu'il avait dénichée dans le fond d'une armoire.

« Je suis certain que Simmons était soûl quand il a écrit ça », avais-je commenté après avoir dévoré la moitié du roman. Le lendemain, comme s'il voulait à tout prix me convaincre d'une vérité qu'il importait que je sache, Lénine se mit à me lire à haute voix un texte de Jorge Semprun où il était question du Mal radical :

« Si le mal a son fondement dans le fond constitutif de la liberté humaine, le bien l'a tout autant. Le mal n'est ni le résultat ni le résidu de l'animalité de l'homme : il est un phénomène spirituel, consubstantiel de l'humanité. De l'homme. Mais le bien l'est tout autant. Et s'il n'est pas question d'extirper de l'être de l'homme sa libre disposition spirituelle au mal ; s'il est impossible, heureusement dirais-je, de façonner l'homme nouveau autrement que sous la forme de cadavre, il est tout aussi impossible d'interdire à l'homme, dans son irréductible liberté, l'expression concrète de sa volonté de bien qui se nomme selon les circonstances : courage civique, solidarité, compassion religieuse, dissidence, sacrifice de soi. Rien, jamais, n'empêchera l'homme de décider de résister au mal, quelles que soient les couleurs dont il se pare, même s'il se déguise avec les oripeaux du bien et du bonheur pour tous* . »

Pendant qu'il me faisait la lecture de ce texte, je sentais glisser dans mon cerveau le feutre avec lequel il soulignait chacun des mots qui lui semblaient signifiants. Semprun, que je ne connaissais absolument pas, soufflait sur cette petite flamme que ma sœur avait allumée quelques siècles plus tôt. Je comprenais tout. Je savais presque pourquoi j'étais là, sans autre liberté que celle de respirer l'air ambiant. Bien absolu et Mal radical : un couple de jumeaux, des siamois au

destin commun. Quand l'un mange, l'autre chie. Ainsi va la vie. Voilà que je comprenais la logique du meurtre : l'assassin furtif et sournois qui plane à quarante kilomètres dans le ciel et déverse son essaim de mort sur un peuple sans défense ne vaut pas plus que le kamikaze qui paye de sa vie d'avoir pris celle d'un autre. Le Mal radical au service du Bien absolu : un cancer de la conscience.

Je comprenais autant la raison des papes et des doctrines que celle des clowns qui s'agitent en mimant le grand jeu du contrôle démocratique des êtres humains. Je comprenais la raison d'être des types comme mon géniteur. Je mesurais aussi l'épaisseur et la viscosité de la compassion que l'on entretient à l'égard des clochards, des robineux, des squeegees, des junkies et de tous les paumés de la terre. Une compassion alimentée par les frères siamois : les deux couilles de l'humanité. Cela n'ajoutait pas grand-chose à la qualité du lien social que j'entretenais avec mes semblables, mais, à tout le moins, je pouvais conclure que la source de mon autisme plongeait dans de saines méfiances. Une prudence dictée par l'art de la survie dans un milieu dangereux. J'étais individuellement, à l'image du peuple auquel j'appartiens, un survivant. Et, malheureusement, comme ce peuple aliéné, je m'en contentais. Ma mère voulait mon bien et celui de ma sœur. Comment en douter ? Mais elle n'avait pourtant pas su nous protéger contre le grand prédateur qu'était notre père : le Mal absolu.

« Je joue *Les nuées* en ré mineur », m'avait confié Lénine, tel Socrate faisant le paon devant un public minuscule. Il avait en moi non seulement un bon public, mais un élève potentiel, déjà préparé par sa rockeuse de sœur à ne pas s'en lais-

ser conter par les dresseurs de singes. Je connaissais Aristophane, c'est dire combien j'étais anormal. Maude considérait qu'Aristophane était un auteur pour enfants et elle me faisait bien rire avec ses histoires de philosophes qui encouragent les enfants à battre leur père, calculent la hauteur des sauts de puces, la vélocité des pets et la grandeur d'Athènes. Mais on n'est pas censé connaître Aristophane quand on fait la manche et des guili-guili à des bonnes femmes délicieusement effarouchées par notre apparence et nos étranges habitudes.

Brésil est lentement sorti de son coma en même temps que m'abandonnait cette réminiscence. Il tourne la tête d'un côté, puis de l'autre. Il nous voit. On lui a cousu la mâchoire avec du fil de fer et il ne peut qu'émettre des borborygmes. Dans quelques semaines, quand on lui découdra la gueule, il nous dira, hilare, qu'il parlait hippopotame. Pour le moment, il parle le langage de la douleur. Crystal a sans doute prévu le coup avant de partir. Sa collègue, Maria, comme c'est écrit sur son badge, vient lui injecter une autre dose de dope. Brésil est-il conscient de sa chance ?

« Z'auriez pas un peu de rouge, ma p'tite dame ? »

Je le savais, Lénine ne peut pas s'empêcher de faire le zouave.

« Pardon ? »

Maria le regarde comme s'il était une erreur de la nature. Lénine lui sourit de toutes ses dents. Et moi je me ratatine sous l'effet de la honte.

« On peut lui apporter du vin rouge ? C'est ce qu'il préfère. Quoique la morphine, c'est pas mal non plus. »

Je me demande s'il est sérieux ou s'il fait le drôle pour séduire l'infirmière.

« Vous voulez rire ? Pas question ! s'offusque Maria en roulant de gros yeux.

– Combien de temps allez-vous le garder ? demandé-je pour faire diversion.

– Le temps qu'il faut, pas un jour de plus. Vous avez vu ? dit-elle en montrant du menton l'urgence qui déborde. S'il peut marcher demain ou après-demain, le docteur lui donnera son congé. On appelle ça le virage ambulatoire. Vous êtes parents ? »

Elle a réussi à déstabiliser Lénine qui reste sans voix. Je prends le relais :

« C'est notre frère. »

Elle me regarde et éclate de rire. Crystal a dû lui expliquer notre situation.

« Crystal va s'en occuper. Il pourra aller chercher ses médicaments au CLSC. Elle vérifiera ses pansements. Je ne suis pas médecin mais à votre place, je mettrais ce grizzly manchot à la diète », fait Maria en tapotant affectueusement l'abdomen du roi de la samba.

Lénine et moi sommes à notre tour déstabilisés par ces propos improbables de la part d'une infirmière qui ne devrait pas avoir le loisir d'utiliser des figures de style. Mais, pensé-je, peut-être que l'humour est devenu une branche de la médecine.

« Ça ne peut pas lui faire de tort, admet finalement Lénine, sérieux comme un hibou.

– On va le soigner comme s'il était malade, madame », ajouté-je pour donner le change.

Cette fois, Maria ne semble pas me trouver drôle. Brésil fait heu, heu. Je gage qu'il rigole sous ses agrafes. Ce type-là est increvable. Les nazis auraient dû le savoir. Et il n'est pas rancunier. Faudra les faire payer. Et au prix fort. □

ROMÉO BOUCHARD

Plaidoyer pour une agriculture paysanne. Pour la santé du monde. Écosociété, Montréal 2002

Entre 1950 et 2002 le nombre de fermes est passé, au Québec, de 140 000 à 32 000. Il aura fallu quand même beaucoup de temps pour que ce déclin cesse d'être considéré comme une fatalité, une loi du progrès qui ne pouvait que mieux servir le bien commun et le sort des individus que ce même progrès « affranchissait » du travail de la terre. Dans le Québec d'après-guerre, l'urbanisation et la montée de la société de consommation ont beaucoup carburé au rejet du monde rural et un certain accueil candide du progrès a facilement fleuri sur un fond de crise culturelle qui plaçait en campagne tous les signes du retard et de l'infériorité.

L'industrialisation des campagnes est longtemps apparue comme une voie porteuse à laquelle un très grand nombre de ruraux eux-mêmes ont, dans l'ensemble, souscrit avec enthousiasme. L'agriculture marchande s'est implantée rapidement et avec une brutalité qui n'émouvait pas grand monde. Commission gouvernementale et rapports d'experts n'en finissaient plus de recommander l'exclusion de ceux-là qui ne pouvaient plus suivre, qui refusaient de grossir ou de

se conformer aux standards industriels. Le syndicalisme agricole lui-même a participé du mouvement, contribuant par ses propres actions à réduire considérablement le nombre de ses membres en endossant un seul modèle de pratique agricole. Sous couvert de professionnalisation on a, en réalité, consacré ce que Ivan Illich a appelé le « monopole radical » de l'agriculture productiviste centrée sur la filière pétro-chimique et faisant primer la logique industrielle sur celle du vivant.

Depuis une dizaine d'années cependant, un seuil semble avoir été franchi où ce qui se passe dans les campagnes commence à inquiéter beaucoup de gens, y compris en ville. Crise environnementale, agonie des communautés et détérioration accélérée des paysages ont fini par imposer des débats et faire naître des conflits qui travaillent de plus en plus durement notre société. Ici comme ailleurs le modèle productiviste provoque de plus en plus d'effets pervers et de conséquences indésirables. Roméo Bouchard en dresse une synthèse fort stimulante qui lui sert de repoussoir pour mieux étayer son *Plaidoyer pour une agriculture paysanne*.

Loin de la nostalgie, le modèle d'agriculture que l'auteur défend représente néanmoins un tout autre paradigme que celui de l'agriculture productiviste dominante. Bouchard plaide pour une agriculture plus soucieuse de son territoire et de l'environnement, organisée selon des schèmes qui font primer la desserte du marché local sur l'exportation, reposant sur des fermes familiales dont l'économie générale est ancrée dans la communauté et reste celle de l'artisanat du vivant et non pas de la réduction de la nature à l'état de marchandise, etc. C'est parce qu'il comporte de plus en plus

d'adhérents que ce paradigme a pu stimuler un véritable mouvement social rural dont la création de l'Union paysanne constitue l'une des manifestations importantes, mais pas la seule – on pense en particulier à l'extraordinaire foisonnement créatif dans les nouvelles productions, dans le renouveau de l'artisanat dans l'économie rurale, etc.

Bouchard situe dans les années 1990 le moment de rupture, la période au cours de laquelle le modèle marchand de l'agriculture a littéralement basculé. C'est le virage libre-échangiste qui, selon lui, a provoqué une véritable mutation de la situation des campagnes. Virage illustré et symbolisé par l'explosion de la production porcine dont tout le développement reste centré sur l'exportation. L'adhésion de tous les principaux acteurs du monde rural à l'agro-business a en quelque sorte agi comme un catalyseur qui a eu pour effet de faire apparaître des distorsions majeures à la plupart des outils que s'étaient inventés les agriculteurs québécois. Les solutions de mise en marché, les quotas de production, la loi sur le zonage agricole, ont commencé d'avoir des effets littéralement contraires aux objectifs initialement poursuivis. L'ensemble institutionnel, législatif et réglementaire a désormais des effets pervers si nombreux qu'ils agissent en quelque sorte comme des facteurs de déstructuration du monde rural.

Les outils pour soutenir l'agriculture marchande ont des effets de marchés qui ont des incidences de plus en plus néfastes sur l'environnement, la spéculation foncière, la déstructuration des communautés rurales et sur la relève agricole elle-même, aux prises avec des obstacles financiers et industriels qui favorisent la concentration. Non seule-

ment les agriculteurs ne représentent-ils plus que 10 % de la population rurale, mais encore le mouvement de concentration tend-il à mettre dans les mains d'un nombre de plus en plus petits de non-résidents, la propriété des cheptels et des entreprises. Ces propriétaires sont le plus souvent des compagnies intégrées à de grands ensembles dont les cadres stratégiques sont totalement étrangers aux milieux où se trouvent les unités de production. Et la logique de développement qui est la leur conduit tout naturellement à la possibilité d'une main-mise du grand capital sur les campagnes.

Le calme de la campagne n'est qu'une illusion. Il s'y livre une très dure bataille entre les forces du marché et celles de la convivialité. L'agrobusiness est, par définition, étranger aux préoccupations communautaires et territoriales. Et quant aux préoccupations environnementales, on le sait, elles ne sont dans ce modèle que des « externalités » qui doivent être prises en charge par la collectivité, défrayées par l'État. Ce type d'agriculture, Bouchard le rappelle avec justesse, est très largement subventionné – la moitié du revenu net des agriculteurs. Plus encore, à peine 13 % d'entre eux (les plus gros, doit-on s'en étonner, et très souvent des compagnies) accaparent la plus grande part des subventions. Il y a là des iniquités qui témoignent de vices importants dans la conception de nos politiques agricoles. L'ouvrage a le mérite de nous donner de brèves synthèses d'exemples européens qui font la preuve qu'il est possible d'envisager non seulement de soutenir un autre modèle mais encore et surtout de les faire cohabiter divers types d'agriculture dans une synthèse profitable au bien commun. Il est possible de concevoir des politiques agricoles qui favorisent le repeuplement

des campagnes, facilitent l'implantation de la relève et des nouveaux venus.

Après avoir consacré un chapitre à chacun des deux paradigmes en opposition, Bouchard relate les diverses étapes qui ont conduit à la naissance de l'Union paysanne. La contestation du monopole syndical de l'Union des producteurs agricoles, la critique des effets de ce monopole sur l'encadrement juridique de l'agriculture, sur la vie démocratique et la convivialité des campagnes, occupent la dernière partie de l'ouvrage. Comme le paradigme de l'agriculture paysanne vise une redéfinition globale de l'agriculture et de la vie rurale, on ne se surprendra pas trop de voir Bouchard se lancer dans une foule de directions où l'on n'a pas forcément le goût de le suivre. L'ouvrage reste, en cela, un peu échevelé. On ne lui en fera pas trop durement reproche, comprenant qu'il s'agit d'une des trop rares tentatives pour présenter une synthèse utile à un débat conduit sur des bases plus solides que celles du réductionnisme stupide dans lesquelles l'enferment les dogmes productivistes qui confondent modernité et industrialisation.

On en ressort convaincus qu'il y a là une force et un dynamisme qui contribuent d'ores et déjà au renouvellement non seulement du monde rural mais de l'ensemble des débats publics sur l'occupation du territoire, sur la protection de l'environnement et sur la santé publique.

Il est plus difficile d'imaginer ou d'entrevoir où cela nous conduira collectivement. En matière d'agriculture et de ruralité comme dans le reste, le Québec reste partagé, tiraillé entre Davos et Pôrto Alegre. Ce plaidoyer a néanmoins le mérite

de nous démontrer que notre société devra faire les révisions qui s'imposent pour faire de nouvelles synthèses, pour se redonner une plus grande cohérence dans ses politiques publiques et une meilleure cohésion sociale et culturelle.

Il faudra plusieurs ouvrages et de très nombreux débats et conflits pour y parvenir. Il faudra surtout une plus grande et une meilleure mémoire collective. Car il est plus que douteux que les problèmes qui ont fait naître l'Union paysanne n'aient été provoqués que par les choix des années 90. Bouchard effleure à peine le sujet, mais c'est pourtant au cours des années soixante et soixante-dix qu'ont été fait des choix déterminants pour l'avenir des campagnes et particulièrement pour celui des régions. Les politiques des aménagistes, en effet, n'ont pas seulement que liquider les efforts de deux et parfois trois générations de colons dans les régions les plus jeunes, elles ont éradiqué les modèles culturels et les réponses que ces colons avaient cherché à élaborer pour occuper le territoire tout en essayant de composer avec les contraintes marchandes. En Abitibi, en Gaspésie, dans le Bas du Fleuve et en Matapédia les protestations des « paroisses marginales » du début des années soixante-dix n'étaient pas sans fondement. Les scénarios que les protestataires évoquaient se sont réalisés. Les solutions qu'ils avaient élaborées, la recherche qu'ils avaient faite de conciliation des objectifs agricoles et communautaires qui aujourd'hui refont surface mériteraient d'être revues, questionnées et approfondies. En renouant avec cette réflexion Bouchard et les militants de l'Union paysanne découvrieraient de très fécondes sources d'inspiration.

Ils se rendraient compte, notamment, que des gens comme Esdras Minville avaient, il y a déjà bien longtemps, dressé une économie politique fort originale qui tentait précisément de résoudre les problèmes avec lesquels ils se débattent encore aujourd'hui. C'est cette économie politique, pour l'essentiel articulée sur la stratégie d'émancipation économique nationale élaborée durant les années trente et quarante, qui permettrait de revenir sur des choix collectifs qui ont comporté leur part de leurre. Et c'est la remarquable rigueur intellectuelle des modèles élaborés par Minville qui permettrait de mieux comprendre pourquoi et comment les modèles productivistes agricoles et forestiers ont pu converger pour provoquer la crise généralisée des régions périphériques. Ce plaidoyer pour une « agriculture d'avenir » nous ramène sur les sentiers de la mémoire. Elle ne le sait peut-être pas encore, mais l'Union paysanne n'aura pas d'autre choix que d'assumer l'héritage méprisé des colons. Ses militants ont déjà en commun avec leurs humbles devanciers de se faire traiter de rêveurs rétrogrades parce qu'ils refusent de s'incliner devant les lois de l'argent et la pseudo-science des chantres du productivisme en agriculture.

Robert Laplante

LOUIS CORNELLIER

Devoirs d'histoire, Septentrion, 2002

Louis Cornellier est bien connu par les lecteurs du *Devoir*. Ses chroniques du samedi portant sur les nouveaux essais québécois (dans le cahier « Livres ») témoignent à chaque semaine d'une passion peu commune pour ce qui s'écrit au

Québec. Comme ce divertissant petit livre en fait foi, le professeur de littérature au Cégep de Joliette s'intéresse en particulier aux débats en histoire du Québec. Recueil de ses meilleurs articles portant sur des essais historiques, *Devoirs d'histoire* célèbre donc en dix-sept petites recensions le travail de nos historiens, et cela, il faut le dire en commençant, avec un esprit vivant et une belle plume.

L'auteur explique en introduction son rapport personnel à l'histoire, qu'il comprend comme une tentative de reprendre contact avec notre réalité par la médiation d'un passé reconstitué par la magie des mots – d'où sa fascination contagieuse pour les essais historiques d'ici ! Critique souvent trop généreux envers les essayistes du Québec, les lecteurs fidèles de Cornellier, dont je suis, savent aussi cependant qu'il peut devenir à l'occasion très cinglant – on lira, par exemple, le deuxième texte du présent recueil, qui critique avec beaucoup d'intelligence historique la « thèse » d'Esther Delisle, dans *Mythes, mémoires et mensonges*, qui faisait bêtement de Groulx un monstrueux fasciste antisémite...

La mission que se donne Cornellier se veut donc aussi *politique*. Vulgarisateur remarquable, il affirme avoir l'intention de créer des débats et d'enrichir notre espace public grâce au travail de nos historiens. Les « devoirs d'intellectuels » dont il est question ici rappellent aux universitaires qu'ils ont une responsabilité envers la communauté politique qu'ils habitent, et, en ce sens, qu'ils se doivent de sensibiliser, d'éduquer et surtout de respecter l'intelligence de leurs compatriotes non spécialistes en donnant parfois à leurs travaux la dimension exotérique nécessaire à leur discussion. Pour Cornellier, les discussions sur l'histoire se doivent en effet

d'être publicisées pour que surgisse une passion démocratique essentielle à l'engagement mutuel dans le « débat concernant l'avenir de la nation québécoise. (p. 18) Mieux connaître notre histoire pour mieux se mobiliser en somme.

Bon nationaliste, on se rappellera aussi sa sortie l'hiver dernier au sujet des auteurs qui devraient être enseignés dans nos écoles ; *L'Action nationale* avait d'ailleurs publié un numéro spécial autour de la polémique. Cornellier affirmait alors que la littérature québécoise, plus proche de la « réalité » des élèves québécois, pouvait suffire en elle-même à redonner le goût de lire à ces jeunes apathiques à demi lettrés qui remplissent nos institutions scolaires. Balzac, Proust, Mallarmé, Hemingway et Dostoïevski écrivent à partir d'un univers à ce point éloigné de la réalité de notre jeunesse en formation, continuait-il, qu'il est très difficile de faire apprécier à ces jeunes la valeur des « classiques » ou, plus simplement, de leur donner le goût de lire de bons livres. La solution, encore selon Cornellier, consisterait alors à mettre la littérature québécoise au centre du corpus des lectures. Position honorable, elle provoqua cependant un tollé parmi les lecteurs et les journalistes qui travaillent au *Devoir* et ailleurs. On y voyait, peut-être avec de bonnes raisons, une sorte d'isolationnisme intellectuel inutile et manquant de vision.

Cependant, et pour donner partiellement raison à l'ami Cornellier, il est aussi vrai selon nous que les professeurs québécois ont souvent une profonde ignorance, voire un certain mépris snobinard, envers le travail intellectuel qui se fait au Québec. Nos références sont presque toujours européennes ou états-uniennes et, réflexe de colonisé s'il en est un !, nous nous sentons systématiquement coupables de trou-

ver des maîtres parmi les nôtres... Or, rappelle Cornellier, Groulx, Ducharme, Aquin, Dumont, Séguin sont des maîtres qui nous appartiennent et qui ont participé à la formation de notre imaginaire historique et culturel national. Une nation qui espère se perpétuer dans le temps n'a pas les moyens d'abandonner ses plus grandes références intellectuelles : elles sont la possibilité, pour le présent, d'une remémoration de notre situation politique, et pour l'avenir, d'une régénération culturelle essentielle à notre survie.

En terminant, la leçon de Cornellier porte et nous recommandons *Devoirs d'histoire* à tous ceux qui veulent s'initier à l'historiographie québécoise. Et pour ceux qui ont oublié leurs propres « devoirs » envers le peuple québécois et la place publique de notre communauté politique, ils devraient aussi le lire, histoire de leur rappeler que personne ne peut se permettre ici ou ailleurs de penser en vase clos.

Dave Anctil

DENIS LAZURE

Médecin et citoyen, Boréal, Montréal, 2002, 402 pages.

Nous ne répéterons jamais assez souvent que l'histoire du mouvement indépendantiste québécois reste à faire. Il faudra au moins une centaine de livres encore avant de sortir des balbutiements et des lieux communs pour qu'enfin adviennent des œuvres d'envergure et de pérennité. Heureusement que des monographies sérieuses et quelques études rigoureuses ont été consacrées à ce sujet pourtant si déterminant de l'histoire du Québec moderne. Nous sommes encore loin hélas d'une œuvre qui intégrera harmonieuse-

ment des données et des faits provenant d'horizons aussi différents mais tous animés du même esprit : faire de cette province un pays de langue et de culture françaises...

Avec cet ouvrage du docteur Lazure, il est désormais possible d'en savoir un peu plus sur l'époque qui a suivi la prise du pouvoir du Parti québécois le 15 novembre 1976. Après les échos de Lyse Payette, Claude Charron, Marcel Léger et quelques autres dont René Lévesque lui-même, voici qu'un autre membre de cette équipe gouvernementale prend la plume pour exprimer l'essentiel de son vécu en politique. L'auteur est un des psychiatres les plus connus et les plus respectés. Avant de devenir un des ministres les plus en vue des gouvernements dirigés par René Lévesque, le docteur avait été le fondateur du département de psychiatrie de l'Hôpital Saint-Justine de Montréal, grand centre hospitalier voué aux enfants, premier directeur laïc du Mont-Providence et de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu.

Né en 1925, Denis Lazure a grandi dans une famille très politisée et établie sur des terres hautement patriotes, celles de Napierville près de la frontière américaine là où fut déclarée l'indépendance du Bas-Canada. Après des études primaires, qu'il entamera dès le début des années trente du vingtième siècle au Collège Notre-Dame à Montréal sis juste en face de l'Oratoire Saint-Joseph, dirigé par les Frères de Sainte-Croix (le Bienheureux frère André mourra en 1937), il sera l'élève des Jésuites au Collège Brébeuf où il aura le Père Jean Genest s.j. comme professeur. À l'Université de Montréal il sera l'ami de Pierre Perrault, le cinéaste et le poète, le patriote et l'homme libre. Attiré par la politique, il s'impliquera au sein du Nouveau parti démocratique dont il

portera même les couleurs et fera excellente figure. « Médecin et citoyen » illustre parfaitement le propos de ce livre où la confiance occupe une place importante. L'auteur se livre, partage honnêtement et brillamment ses convictions, ses projets, ses espoirs et ses déceptions qui instruiront grandement celles et ceux qui le liront dans ces pages écrites dans une langue remarquablement bien construite. Il est rare de lire une plume aussi aguerrie, aussi versée que la sienne dans les choses et le génie de notre langue française.

Faire du Québec un pays, voilà ce qui anime ce disciple d'Hypocrate. Comme son ami, confrère et collègue le docteur Camille Laurin, le Père de la Charte de la langue française, Denis Lazure, qui sera député à l'Assemblée nationale du Québec de trois comtés de la Rive-Sud de Montréal, n'aura de cesse de répéter partout l'urgence pour le Québec de se libérer de la tutelle d'Ottawa et de faire face à ses responsabilités en relevant dignement, fièrement et solidairement le défi de la libération nationale. Mais si la place du projet du pays québécois est cardinale dans ces pages, l'œuvre du médecin et de l'administrateur n'en n'est pas occultée pour autant. Car ce médecin a été un pionnier dans sa discipline. La place prépondérante qu'il a toujours accordé aux personnes vivant avec un handicap font de sa vie professionnelle un exemple d'une rare pertinence dans un monde qui trop souvent oublie l'essentiel. Son récent engagement aux côtés des « Orphelins de Duplessis » rappelle aussi combien les valeurs de dignité et de vérité et de réparation ont un sens en ce troisième millénaire.

En publiant ce livre l'auteur et l'éditeur contribuent sensiblement à une meilleure connaissance de cette époque et

des principaux enjeux qui l'ont marquée. Les grandes réformes de ce premier mandat péquiste inspirées par les profondes aspirations sociales du PQ sont ici remises dans leur contexte avec le souci de l'exactitude des faits. Quelques attitudes observées durant les Conseils des ministres feront la joie de celles et de ceux qui veulent toujours en savoir plus sur ce qui se passe derrière ces portes où s'exerce le pouvoir de l'État québécois. L'auteur a bien connu plusieurs des Premiers ministres du Québec sur lesquels il porte un regard et un jugement dénués de toute flagornerie. René Lévesque, Pierre-Marc Johnson, Jacques Parizeau, Lucien Bouchard et Bernard Landry sont très présents dans les chapitres consacrés à la politique comme telle. Le Premier ministre actuel Bernard Landry y est présenté comme un homme de parole et de fidélité dont la haute compétence ne fait qu'enrichir davantage un portrait marqué au coin des plus grands espoirs pour la suite des choses...

Un livre intense rempli de renseignements et de données factuelles qui ne pourront que réjouir le lectorat de *L'Action nationale* si friand de tout ce qui a trait au Québec et à son devenir.

Gilles Rhéaume

JEAN-PIERRE BOYER

Appel à la justice de l'État et biographie de Pierre du Calvet,
Septentrion (2002)

Jean-Pierre Boyer et les Éditions du Septentrion ont réuni en une même somme l'*Appel à la justice de l'État* de Pierre du Calvet (1735-1786), vingt-deux de ses lettres inédites ainsi

qu'une excellente biographie du personnage. Voilà donc un travail historique exceptionnel qui mérite vraiment d'être lu !

Mais qui est Pierre du Calvet au juste ? Sur la couverture, il nous est présenté en grande pompe comme le « *champion des droits démocratiques au Québec* ». La prétention n'est pas sans fondements...

Protestant arrivé en Nouvelle-France en 1758, il sera tour à tour chargé par la France de s'occuper des milliers de réfugiés acadiens déportés par les Anglais en 1755, puis de transférer des prisonniers de guerre anglais vers Halifax. Il participera en 1760 à la bataille de Sainte-Foy et devra conduire, par la suite, des « missions de paix » sous les ordres du conquérant anglais... Souhaitant devenir commerçant, sitôt parvient-il à s'établir à Montréal que le gouverneur Murray le nomme juge de paix – protestant calviniste, il n'avait pas vraiment de scrupules à se plier au Serment du test ! Dans ses fonctions officielles et dans les limites du régime colonial, le notable francophone se démarquera par son esprit réformateur et un sens de la justice bien supérieur à celui des « *tyranneaux vilipendés de la magistrature montréalaise* » de l'époque (p. 29). Le récit de la vie de du Calvet à partir de cette nomination est celui d'un homme d'honneur harcelé et menacé par des ennemis qui se multiplient, dont le sinistre juge John Fraser.

L'époque de du Calvet est aussi une époque de fortes agitations chez nos voisins américains. À partir de 1764, mais surtout à partir de 1774, les colonies américaines entrent en effet dans un conflit durable avec l'Angleterre, qui entraîne-

ra quelques années plus tard la fondation de la République des États-Unis d'Amérique.

Ces événements auront des conséquences au Canada, et particulièrement pour les Français du Canada, désormais soumis à une domination coloniale anglaise. L'Angleterre, bien déterminée à préserver sa colonie au Nord, imposera à la province de Québec un « *exécutif ultimement soumis à l'arbitraire du gouverneur en poste ou contrôlé par une minorité tyrannique.* » Les révolutionnaires américains tenteront à plusieurs reprises de rallier les Canadiens à leur cause « *contre la tyrannie britannique* » (p. 39). Mais le gouverneur émettra, grâce à la complicité volontaire des élites catholiques, des communiqués appelant le peuple à rester soumis à l'autorité coloniale.

Loin d'être le seul à l'époque, du Calvet était un sympathisant prudent de la cause américaine pour la liberté. Boyer examine en détails les rares indices que nous possédons encore de cette collaboration (plutôt modérée), traçant avec minutie ce qu'il nous est permis d'affirmer sur le sujet.

En 1776, l'indépendance américaine est proclamée. Les conflits dureront encore au moins sept ans avec la monarchie impérialiste. Insatisfait de la gouverne de Carleton, Londres enverra ses 9000 chiens de guerre germaniques, avec à leur tête le nouveau gouverneur Frederick Haldimand, afin d'occuper plus brutalement encore la province de Québec. Régime autoritaire et de peur, visant à étouffer l'espoir même de révolte dans le cœur indigné des habitants du Québec, il sera aussi l'instrument qui permettra aux ennemis de du Calvet de se débarrasser du gênant et trop fier huguenot.

Les libres penseurs de Montréal, Fleury Mesplet, Valentin Jautard et Pierre du Calvet deviendront bientôt les cibles de Haldimand. Dans les mots de Boyer : « *Tout comme ces "Fils de la liberté" dont ils étaient résolument sympathisants, ils sauront faire preuve d'une détermination inouïe, au risque d'en payer le prix ou même d'y laisser leur vie.* » (p. 48) Pierre du Calvet participera à la première organisation de pensée québécoise, l'*Académie de Montréal*, intervenant aussi dans la *Gazette du commerce et littéraire*, au grand mépris du supérieur des Sulpiciens de Montréal, Mgr Étienne Montgolfier, le premier à réclamer leur arrestation devant le despote Haldimand...

Accusé de « haute trahison », du Calvet sera arrêté le 27 septembre 1780, après qu'un rapport l'incriminant de tractations avec l'ennemi eut été remis au gouverneur. Notre homme passera trois ans en prison, dans des conditions atroces, sans procès et sans connaître les motifs exacts des accusations qui pesaient contre lui. On se souviendra que, sous le régime Haldimand, l'*Habeas Corpus*, pour des raisons stratégiques, n'était toujours pas entré en vigueur sur le territoire. C'est aussi à partir de ce moment que commence véritablement la « carrière » pamphlétaire de du Calvet...

Pierre du Calvet écrira dans les fers des lettres clamant son innocence et l'injustice de sa condition. À sa libération, il ira porter sa cause jusqu'à Londres, mais n'obtiendra jamais son procès. Nonobstant, il voudra faire connaître la condition honteuse des Canadiens et le régime tyrannique imposé par l'Angleterre. C'est à partir de ses documents juridiques et de son militantisme initial que du Calvet publiera son manifeste : *Appel à la justice de l'État*. Premier ouvrage

pamphlétaire de notre histoire, l'intelligence et l'esprit moderne de du Calvet y apparaissent dans un « *style polémiste* », direct et mobilisateur. Comme le remarque le professeur Boyer : « *Du Calvet y professe l'idéal des Lumières : Liberté, Égalité, Fraternité, Tolérance, Lois et Justice.* » (p. 69) Inspirés par les philosophes républicains et réformateurs, il réclamera au nom du peuple le droit de vivre dans la justice et de se représenter politiquement.

Une des principales qualités du texte, outre sa valeur littéraire et politique indéniable, tient dans le fait que du Calvet ose justement *nommer* le peuple conquis de la vallée du Saint-Laurent, marquant d'une manière indélébile notre ancrage national dans l'histoire longue. Pour s'en rendre compte, il suffit de lire sa touchante *Lettre aux habitants du Canada, tant anciens que nouveaux sujets*, placée ici en introduction à l'*Appel à la justice de l'État*. Nous terminons en citant un extrait de cette lettre où du Calvet explique, en patriote, le sens de son action politique et prévient de ce qui arrivera à la province de Québec si ses habitants ne se lèvent pas contre l'asservissement :

« Mais ce n'est pas ma vengeance personnelle, qui a été l'objet unique de mon voyage et de mes démarches [contre Haldimand] : non ; vous étiez tous en corps les tristes compagnons de mes infortunes ; mon cœur le savait ; le patriotisme, dont je fais gloire, s'occupait à vous relever de l'oppression. Voici un ouvrage consacré, en grande partie, à une si glorieuse fin. [...] C'est à vous à faire cesser une surprise qui attaque autant votre bonheur que votre gloire, et à vous montrer aussi zélés à redevenir libres, qu'on se l'est montré à vous faire esclaves. [...] Si, imitant le passé, vous êtes les spectateurs oisifs

et insensibles des événements, eh bien ! votre Province va être pour longtemps confirmée dans son esclavage, jusqu'à ce que le désespoir au moins lui suscite des vengeurs [...] »

Dave Anctil

JAMES PETRAS ET HENRY VELTMEYER

La Face cachée de la Mondialisation / L'Impérialisme au XXI^e siècle, Paris 2002, 288 p.

Cet ouvrage théorique et analytique est l'œuvre de deux sociologues américains professeurs à l'université Saint Mary's de Halifax. Le premier coopère avec le mouvement des Sans Terre au Brésil et l'autre enseigne à la Universidad Autónoma de Zacatecas, au cœur du Mexique. Ils sont cautionnés par le célèbre linguiste Noam CHOMSKY du Massachusetts Institute of Technology, contre le libre-échange à deux vitesses (libre-échange pour les autres et protectionnisme pour soi). L'ouvrage constitue une violente critique du capitalisme néo-libéral et, par le fait même, de la mondialisation.

Utilisant la grille marxiste les deux auteurs assimilent la mondialisation à un nouvel *impérialisme* patronné par les États-Unis et préconisent comme solution alternative l'instauration d'un « *nouveau socialisme* ». Dans une vision quelque peu manichéenne d'un monde partagé entre des dominateurs et des dominés, des exploitants et des exploités, ils avancent qu'une nouvelle lutte de classes est en train de surgir entre les riches capitalistes transnationaux encouragés par les États, banquiers, financiers, spéculateurs, importateurs et exportateurs de biens et de services, partisans et bénéficiaires du libre-échange, et l'immense majori-

té des pauvres, paysans et ouvriers. Les « *globalivernes* » (cf. p. 62) qui consistent à faire croire que tous bénéficieront un jour de la mondialisation sont radicalement démasqués.

Selon PETRAS et VELTMEYER, il faut énergiquement combattre le capitalisme néo-libéral qui a engendré le soi-disant nouvel « *ordre* » économique mondial. La mondialisation est plutôt un nouveau *désordre* et une source de nombreux maux causés par les politiques d'ajustements structurels, les privatisations, les délocalisations, etc.

La trame tout entière du livre est décrite dans l'Introduction. Les trois premiers chapitres « *Mondialisation ou impérialisme* », « *La mondialisation : une analyse critique* » et « *La mondialisation comme idéologie* » font l'analyse du nouvel ordre économique mondial présenté comme soi-disant inévitable et nécessaire, la seule voie possible du développement. Or « *les inégalités mondiales de ressources économiques et de revenus ne cessent de croître depuis le milieu des années quatre-vingts* » (cf. p. 25).

Le chapitre 4, « *Le capitalisme au début du nouveau millénaire : L'Amérique latine et l'impérialisme euro-américain* », fait l'apologie du terme « *impérialisme* » pour remplacer celui de mondialisation, beaucoup trop vague, qui ne décrit pas véritablement la réalité. La rhétorique apparemment neutre de la mondialisation passe totalement sous silence les formes insidieuses de son contrôle par de puissantes firmes américaines, et les coûts humains très sévères qui en découlent.

La réalité, c'est qu'une nouvelle classe dominante, principalement américano-européenne, constituée essentiellement d'entreprises multinationales et de transnationales alliées

aux États-nations et aux ONG qui en reçoivent du financement, exploite et « pille » de façon très subtile les peuples du monde entier. Celles-ci sont de plus en plus visibles, particulièrement en Amérique latine où les auteurs ont procédé à des études approfondies fondées sur des expériences empiriques de terrain.

Le chapitre cinq, « *Le labyrinthe de la privatisation* », fait la critique des privatisations et des réformes politiques et structurelles qui permettent l'instauration en toute impunité de ce désordre économique mondial. Ce désordre est fondé sur la propriété privée des moyens de production et sur le secteur privé comme élément moteur du marché mondial et locomotive d'une croissance sans contrôle. Le Canada et le Québec ne sont pas à l'abri de ces vagues de privatisation, de dénationalisation et de déréglementation prônées par les factions de droite de Mike HARRIS ou Mario DUMONT. Pour enrayer les excès, deux forces devraient jouer un rôle important : l'État et la « *société civile* ». Ce dernier concept fourre-tout, encore très vague doit être « requalifié » et précisé : en fait la *société civile* ce sont les classes laborieuses, mais aussi les pauvres, les démunis, les dépouillés et les exclus. Du côté de l'État on devrait pouvoir compter sur les entreprises du secteur public, l'éducation et la conscientisation des masses, grâce aux technologies nouvelles.

Au chapitre 6, « *Démocratie et capitalisme : une relation difficile* », on pose la question problématique des rapports entre le *capitalisme* et la *démocratie*, comme préalable essentiel ou conséquence inévitable du développement. Dans les faits, la réponse est courte et simple : le capital s'accommode de tout, en autant qu'il rapporte à ses actionnaires, d'un régime

démocratique (le Mexique d'aujourd'hui sous Vicente FOX) comme d'un régime totalitaire (le Chili sous Augusto PINO-CHET). La dizaine de cas latino-américains recensés le démontre éloquentement (cf. p. 167-179).

Les chapitres 7 et 8, « *La coopération pour le développement* » et « *Les ONG au service de l'impérialisme* », appellent à la méfiance vis-à-vis des processus d'ajustement structurels qui viennent « *d'en haut* » et qui prétendent donner à la mondialisation des airs de préoccupations humaines. La promotion d'un développement soi-disant participatif préconise la décentralisation gouvernementale pour laisser le champ libre à un « *développement* » sans comptes à rendre, et la coopération avec « *société civile* » en passant par les ONG. Malheureusement, ces ONG sont trop souvent « *au service de l'impérialisme* » (cf. p. 193) et complices des États, des banques et des firmes multinationales qui les subventionnent.

Les changements structurels accordent autant de droits de vendre aux grosses entreprises qu'aux petits paysans. Cette « *justice* » s'instaure sans aucune consultation avec les principaux intéressés « *de la base* ». C'est une justice pour le développement d'une seule classe sociale. La véritable *coopération* devrait se fonder sur l'égalité des retombées, « *non pas une égalité « formelle » entre deux « États souverains », mais une égalité réelle qui accorderait un poids égal aux intérêts stratégiques socio-économiques de la majorité des producteurs du tiers-monde* » (cf. p. 186), c'est-à-dire le respect du travail des ouvriers et des paysans, et des besoins de la classe pauvre urbaine.

Les chapitres 9 et 10, « *L'empire américain et le narco-capitalisme* » et « *La pratique de l'hégémonie américaine : stratégies de*

droite en Amérique latine » démasquent les dynamiques politiques et les stratégies qu'utilise la droite américaine pour imposer ses vues impérialistes visant l'accumulation privée de la richesse sous le couvert d'une rhétorique moralisatrice. La complicité dans le narco-capitalisme y est analysée sans complaisance : tant que la demande existera, il y aura une offre. C'est un problème de société interne dont les États-Unis se servent pour manipuler et piller l'Amérique latine, que l'on pense seulement à la Colombie, à l'Équateur, au Pérou et à la Bolivie. Sous couvert de lutte anti-drogue, ils s'approprient les leviers de ces pays et de leurs ressources minières. Bref, les sorcières ne sont plus les communistes !

Le dernier chapitre du livre propose carrément un « *nouveau socialisme* » comme alternative à la mondialisation et à sa face cachée, *l'impérialisme*. Il soulève toutes les questions que pose son instauration dans le contexte d'un marché mondial capitaliste (cf. p. 240) : quelle force pourrait concurrencer le pouvoir des mass-médias contrôlés par les États-Unis et l'Europe ? Quelles sont les leçons à retenir des périodes antérieures d'expansion impérialiste et des méfaits de la classe capitaliste internationale émergente ? Peut-on construire un nouveau socialisme compte tenu de l'effondrement de l'URSS et de la conversion de l'élite chinoise au capitalisme ? L'État est-il devenu un anachronisme dépassé par les acteurs mondiaux du système impérialiste ? Les valeurs socialistes sont-elles compatibles avec le fonctionnement du marché mondial ?

Les réponses à ces questions sont encore au stade de l'élaboration. Le nouveau socialisme devra incorporer un nombre croissant de travailleurs « *dans un nombre croissant de pays*

pour former la base d'une action collective pour nationaliser les moyens de production et adopter un système qui donne le contrôle des lieux de travail et des sites de production aux travailleurs, le contrôle des communautés aux communautés, et le contrôle de l'État au peuple » (cf. p. 243). Un peu partout dans le monde émergent des foyers de luttes populaires. L'impérialisme euro-américain est contesté et parfois battu en brèche par des ouvriers agricoles sans terre, des petits producteurs fermiers et paysans et des pauvres urbains et cette contestation s'amplifie sans cesse. Comment ne pas y voir un nouvel élan révolutionnaire de type « marxiste » ?

Les étudiants, les intellectuels et les syndicalistes doivent s'affanchir du discours lénifiant de l'OMC, du FMI, de la BM et des ONG. Pour entrevoir une société nouvelle il faudra relever les nombreux défis que posent : 1- *la division internationale du travail* ; 2- *la dépendance envers les marchés et la finance extérieurs* ; 3- *le remboursement onéreux de la dette* ; 4- *la migration vers l'étranger des travailleurs qualifiés* ; 5- *la dépendance des classes supérieures et moyennes à l'égard des biens de consommation importés* ; 6- *les appareils des partis politiques* ; 7- *les mass-médias hostiles, liés aux multinationales et relais de la propagande impérialiste* ; 8- *la possibilité d'embargos économiques et de menaces militaires* ; 9- *la tyrannie de la doctrine de « l'inéluclabilité de la mondialisation »* ; 10- *la fuite des capitaux* ; enfin, 11- *la révolte des ethnies, des armées ou des mercenaires à la solde du pouvoir impérialiste.* » (cf. p. 254-255). Les auteurs croient qu'une *nouvelle forme de socialisme* pourrait rééquilibrer les excès de la mondialisation et ouvrir l'avenir vers un « *internationalisme entre égaux* » qui fait encore rêver.

« *La Face cachée de la Mondialisation* » n'est pas un livre facile à lire. Le choix d'un vocabulaire marxisant secoue le lecteur et fait prendre conscience de l'ampleur de l'infiltration d'un langage tout autant sectaire, celui du capitalisme. Au moment où le monde s'interroge sur la nature de la guerre que les États-Unis veulent mener en Irak, PETRAS et VELTMETER posent peut-être les vrais termes du problème. Sans prétendre avancer la solution miracle au malaise de la mondialisation cette étude impressionnante apporte une « *contribution inestimable pour ceux qui espèrent non seulement comprendre le monde, mais aussi le transformer drastiquement ...* ».

Jean-Louis Bourque

LÉON COURVILLE, PAUL DANIEL MULLER

Place à l'initiative, repenser nos rapports économiques et sociaux, Québec-Amérique, 2003, 237 p.

Même si elle n'aspire jamais à obtenir un véritable succès chez les étudiants ou les intellos, la droite économique a toujours besoin d'un certain appui spirituel pour formaliser ses intuitions politiques. Bourassa a mis la main sur Claude Ryan, Jean Chrétien a déniché Stéphane Dion, Preston Manning avait Tom Flanagan et Jean Charest... Jean Charest ? Il peut toujours compter sur... Claude Ryan !

J'avais toujours cru que Guy Laforest deviendrait l'intellectuel organique de l'ADQ : celui qui viendrait formaliser les intuitions du parti de manière sinon convaincante, du moins crédible. Or, il semble que notre bon professeur ait trop pris goût à l'organisation politique et qu'il ait définitivement renoncé à formaliser autrement que par des lettres au *Devoir* ses sen-

timents anti-étatiques. De toute manière, on voit mal comment M. Laforest aurait pu être l'intellectuel doctrinaire de l'ADQ : ce dernier est politologue. Or, l'ADQ n'a pas de programme politique, elle n'a qu'un programme économique.

La tâche devait donc revenir à quelqu'un d'autre. Mais alors, pourquoi ne pas revenir aux sources, c'est-à-dire à la bonne vieille bouillie néo-libérale avec laquelle M. Dumont est si confortable ? Quant à avoir porté le très progressiste Marcel Dutil au poste de grand argentier du parti, aussi bien continuer à marauder dans les plates-bandes libérales et faire de Léon Courville, ex-vice grand Boubou de la Banque Nationale, le nouvel idéologue du parti. Au fond, c'est un bien meilleur choix que le professeur Laforest, étant donné que l'électeur moyen n'aurait peut-être pas compris le lien intime entre la philosophie herméneutique de Hans-Jürgen Gadamer et la mise en place d'un système de bons d'étude.

Il faut dire que Léon Courville est quand même bien meilleur que la plupart de ceux qui avaient défendu le programme économique de l'ADQ jusqu'à présent (je parle bien entendu des gens de l'Institut économique de Montréal). Son livre est marqué par un souci constant de formuler un programme branché sur le gros bon sens. Il évite ainsi plusieurs des clichés populistes qui avaient donné à l'ADQ son cachet si pittoresque. Comme toute bonne vieille droite idéologique, M. Courville prend le temps de nous expliquer qu'il n'est ni à droite ni un idéologue. Sa prétention est plus modeste : il se présente comme le bon citoyen qui trouve que « ça fera » et que l'État prend beaucoup trop de place : *L'encadrement excessif a laminé l'initiative et tué le sens des responsabilités* (p. 21).

On y apprend tout de sorte de chose, par exemple, qu'un État trop lourd freine la croissance économique (p. 215) et que plus les dépenses publiques sont élevées dans un pays donné, moins sa croissance économique l'est (p. 216). Voilà pourquoi il fait beaucoup mieux vivre aux États-Unis que dans des dictatures sclérosées comme la Suède ou le Danemark. Bien entendu, M. Courville n'appartient pas à un courant de pensée particulier, il n'est que le simple défenseur de l'intérêt général, celui-ci étant de mettre fin à ce système sclérosant où tout le monde s'efforce de vivre aux dépens de tout le monde, à ce système qui encourage la dépendance envers l'État pourvoyeur et empoisonne l'entrepreneurship (p. 60). On entend déjà les slogans de la prochaine campagne : *MSSS = SS ! Sous les CRD, la plage ! Landry, Robespierre, même combat !* À force de pousser, on oublie parfois de pousser égal. Or, pour paraphraser le grand René Lévesque, le Québec, c'est quand même pas le Goulag !

Que dit M. Courville de la question nationale ? Si vous pensez qu'il sera un défenseur orthodoxe du fédéralisme, vous vous trompez. Le débat Québec-Canada existe, mais c'est d'abord et avant une question d'efficacité : il n'est plus question de peuple ou de nation, il n'y a que des « citoyens-consommateurs » qui reçoivent des services publics à plus ou moins bon prix. Les revendications autonomistes du Québec n'ont donc pas pour but de fonder une communauté politique capable de s'organiser démocratiquement, mais de permettre à l'individu de s'épanouir dans la spontanéité du contrat privé en le libérant de toute contrainte collective. La plume de M. Courville laisse échapper des passages qui enlève tout son sens à la cause des nationalistes québécois : *Si l'autonomie est bonne pour le Québec, ne le serait-elle pas aussi pour nos régions, nos établissements et pour chacun et cha-*

cune d'entre nous ? (p. 39). Comme si le problème du Canada concernait la lourdeur de l'appareil bureaucratique fédéral et non la domination d'une culture sur une autre dans un espace public fragmenté.

Tout au long du livre de Courville, on sent que Milton Friedman est proche, mais on préfère ne pas le nommer. On se réfère plutôt à Frédéric Bastiat, la nouvelle coqueluche de l'Institut économique de Montréal. C'est beaucoup plus chic et tellement plus français. Comme toujours dans le libéralisme économique, on joint le dégoût de l'étatisme à la nostalgie des solidarités perdues : *Le Québec est la province la plus taxée du Canada, c'est aussi celle, selon les mesures disponibles, où les résidents donnent le moins à des causes charitables. Ne préférierions-nous pas détenir le palmarès inverse : le plus petit fardeau fiscal et la plus grande générosité individuelle ? [...] Libérons les gens, et ils s'empresseront de tisser de nouvelles solidarités* (p. 46). Bien entendu, il faudrait voir ici les deux côtés de la médaille : la faiblesse de l'État aux États-Unis crée de nouvelles solidarités, mais celles-ci prennent plus souvent qu'autrement la forme du fanatisme religieux et encourage le maintien d'une société fragmentée selon les lignes raciales. Pour ma part, je préfère vivre dans une société où les bons pères de famille ne sont pas prisonniers de sectes fanatiques auxquelles ils doivent verser 10 % de leur salaire sous peine d'être excommuniés. Après tout, contrairement aux gourous, le Premier ministre peut toujours être renversé au prochain mandat...

Le problème avec ce livre, c'est de bien voir à quel niveau il doit être critiqué. Sa véritable faiblesse ne se situe pas sur le plan des propositions concrètes que fait M. Courville.

D'ailleurs, certaines d'entre elles sont tout à fait sensées : il existe effectivement des lourdeurs à l'appareil étatique et nous avons mis en place certaines réglementations inutiles. Nous avons connu des politiques de planifications qui ont débouché sur des échecs, là n'est pas la question. Le problème se situe au niveau du biais idéologique que M. Courville nous présente comme une « attitude pragmatique ». Nous parlons évidemment de ce biais confus et non formalisé en faveur du marché et de cette défense du caractère sacré du droit de propriété.

C'est là la principale faiblesse du néo-libéralisme, on y trouve toujours un peu de Hayek et un peu de Nozick. Je m'explique. À la manière de Hayek, le marché est systématiquement présenté comme un système à l'avantage de tous : *Notre conviction est que des millions de décisions prises par les usagers individuels, en interaction avec celles de plusieurs offreurs de services publics, aboutiront à de meilleurs résultats qu'un petit nombre de décisions prises au centre par une poignée de décideurs.* (p. 54) Bref, le marché produit un résultat optimal pour tous les joueurs ou, comme disait Hayek, le pauvre est moins pauvre dans un système capitaliste que dans un système communiste. Lorsque ce n'est plus le cas et qu'il devient évident pour tout le monde que le marché ne permet plus d'atteindre un résultat optimal (ex. lorsque Pierre Lessard se vote 30 millions de *stock options* à la tête de Métro), alors c'est le côté Nozick qui ressort : il ne s'agit plus de protéger un système efficient, mais de respecter le droit inaliénable de l'individu à propriété privée.

À l'aide de cette double morale, qui défend côté cour le *droit* et côté jardin l'*utilité*, on peut défendre le marché en toute

circonstance. Nos amis adéquistes peuvent ainsi monter sans rire un psychodrame autour d'un Gaétan Frigon qui se promène en Jaguar, tout en défendant le gourou de Nortel John Roth qui s'est mis 124 millions dans les poches avant de faire couler le bateau qu'il avait monté aux actionnaires. C'est là que ressort le biais idéologique qui justifie l'étiquette néo-libérale : peu importe ce qui arrive, on pourra défendre le droit de propriété. Si le marché fonctionne bien, on défendra les fabuleux bénéfices qu'il permet aux travailleurs d'accumuler. Sinon, tant pis, on déchirera notre chemise sur la place publique en accusant Landry de stalinisme (c'est encore pire que Duplessis).

En résumé, le livre de M. Courville formalise de manière assez complète et accessible l'idéologie de l'ADQ. Cela dit, je ne crois pas qu'il était nécessaire à Mario Dumont de commander un livre à M. Courville pour mettre sur papier sa doctrine. Il aurait pu se contenter de réimprimer les vieux discours de Ronald Reagan pour la campagne présidentielle de 1981 tout en enlevant les passages patriotiques, on aurait aussi bien compris où il voulait en venir.

Benoît Dubreuil

Roland Arpin

Territoires culturels, Bellarmin, 2002, 296 p.

Jacques Beauchemin

L'histoire en trop, La mauvaise conscience des souverainistes québécois, vlb Éditeur, 2002

Jeannette Biondi

Le jeune homme en colère, Biographie de Pierre Gauvreau, Lanctôt Éditeur, 2003, 478 p.

Roméo Bouchard

Plaidoyer pour une agriculture paysanne, pour la santé du monde, Éditions Écosociété, 2002, 228 p.

Jean-Pierre Boyer

Appel à la justice de l'État de Pierre du Calvet, Septentrion, 2002.

Marc Brière

Pour sortir de l'impasse : un Québec républicain !, Éditions Varia, 2003, 246 p.

David R. Cameron et Janice Gross Stein

Contestation et mondialisation, repenser la culture et la communication, Presses de l'Université de Montréal, 2003, 220 p.

Dianne Casoni, Louis Brunet

La psychocriminologie, Presses de l'Université de Montréal, Collection paramètres, 2003, 239 p.

David Cheal, (sous la direction de)

Viellissement et évolution démographique au Canada, Presses de l'Université de Montréal, Collection Tendances, 2003, 295 p.

Rapport du Comité spécial du Sénat sur les drogues illicites (rapport Nolin)

Le cannabis, version abrégée du Rapport, Presses de l'Université de Montréal, 2003, 268 p.

André Dufour

Pique, Célestin, pique, Éditions pour tous, collection roman pour tous, 2002, 130p.

Gérard Duménil et Dominique Lévy

Crises et renouveau du capitalisme, Le XX^e siècle en perspective, Presses de l'Université Laval, 2002, 164 p.

Raoul Étongué Mayer, Yann Roche, Dieudonné Monafó

Dictionnaire des termes géographiques contemporains, Guérin Éditeur, 2003, 352 p.

Andrée Ferretti

La passion de l'engagement, Discours et textes (1964-2001), Lanctôt Éditeur, 2002, 190 p.

Lucia Ferretti

Histoire des Dominicaines de Trois-Rivières, Septentrion, 2002, 190 p.

Michel Freitag

L'oubli de la société, Pour une théorie critique de la post-modernité, Presses de l'Université Laval, 2002, 433 p.

Gilles Gagné - Simon Langlois

Les raisons fortes, nature et signification de l'appui à la souveraineté du Québec, Presses de l'Université de Montréal, 2002, 187 p.

Alain G. Gagnon (collectif)

Regard sur la convention de la Baie-James et du Nord Québécois, Québec-Amérique, 2003, 302 p.

Bertrand Guay

Un siècle de symphonie à Québec, Septentrion, 2002, 163 p.

Joseph Heath

La société efficiente, Pourquoi fait-il si bon vivre au Canada ? Presses de l'Université de Montréal, 2002, 430 p.

Stephane Kelly (sous la direction de)

Les idées mènent le Québec, essais sur une sensibilité historique, Presses de l'Université Laval, 2003, 219 p.

Robert Lahaise

Canada-Québec, Entrouverture au monde, 1896-1914, Lanctôt Éditeur, 2002, 256 p.

Denis Lazure

Médecin et citoyen, Éditions Boréal, 2002, 400 p.

Albert Legault

La lutte antiterroriste ou la tentation démocratique autoritaire, Presses de l'Université Laval, 2002, 165 p.

Manon Leroux

Les silences d'octobre, Le discours des acteurs de la Crise de 1970,
vlb éditeur, 2002.

Paul-Louis Martin

Les Fruits du Québec, Histoire et traditions des douceurs de la table,
Septentrion, 2002, 224 p.

Denis Monière

Internet et démocratie, Monière et Wollank éditeurs, 2002,
187 p.

Francis Moreault

Hannah Arendt, l'amour de la liberté, Essai de pensée politique,
Presses de l'Université Laval, 2002, 236 p.

Pierre Serré

Deux poids, deux mesures, L'impact du vote des non-franco-phones au Québec, vlb éditeur, 202, 266 p.

Nicole Tremblay

L'œuvre de sable, Septentrion, 2002, 156 p.

Rodrigue Tremblay

Pourquoi Bush veut la guerre, Éditions les Intouchables, 2003,
275 p.

Pierre Vadeboncœur,

La justice en tant que projectile, Lux Éditeur, 2002, 98 p.

Denis Vaugeois

America, L'expédition de Lewis et Clark et la naissance d'une nouvelle puissance, Septentrion, 2003, 263 p.

260 PAGES D'HISTOIRE ILLUSTRÉE

FRANCOPHONES DU QUÉBEC

TRANSLATEX⁺ Communications

RÉDACTION • RÉVISION • TRADUCTION

Claude Ghanimé



1669, rue Cartier, Longueuil (Québec) J4K 4E2
Téléphone : (450) 463-0204 • Télécopieur : (450) 463-0227
Courriel : translatex.com@sympatico.ca



le **R**assemblement
pour un **P**ays **S**ouverain

UNUM QUEBEC PATRIA NOSTRA EST
Québec, notre seule patrie

C.P. 244, succursale Place d'Armes, Montréal (Québec) H2Y 3G7
Tél. : (450) 491-5437
Courriel : roy.b@videotron.ca - Site internet : www.rpsquebec.qc.ca

Allard & Carrière

SOCIÉTÉ NOMINALE
COMPTABLES AGRÉÉS

Pierre Allard, c.a.

8175, boul. St-Laurent, 3^e étage, Montréal (Québec) H2P 2M1
Téléphone : (514) 385-6601 • Fax : (514) 385-6177
Courriel : allardp@qc.aira.com



Sansregret, Taillefer & Associés inc.

Cabinet en assurance collective de personnes

info@sta-conseil.com
www.sta-conseil.com

178, rue Sainte-Marie
Terrebonne (Québec)
J6W 3E1

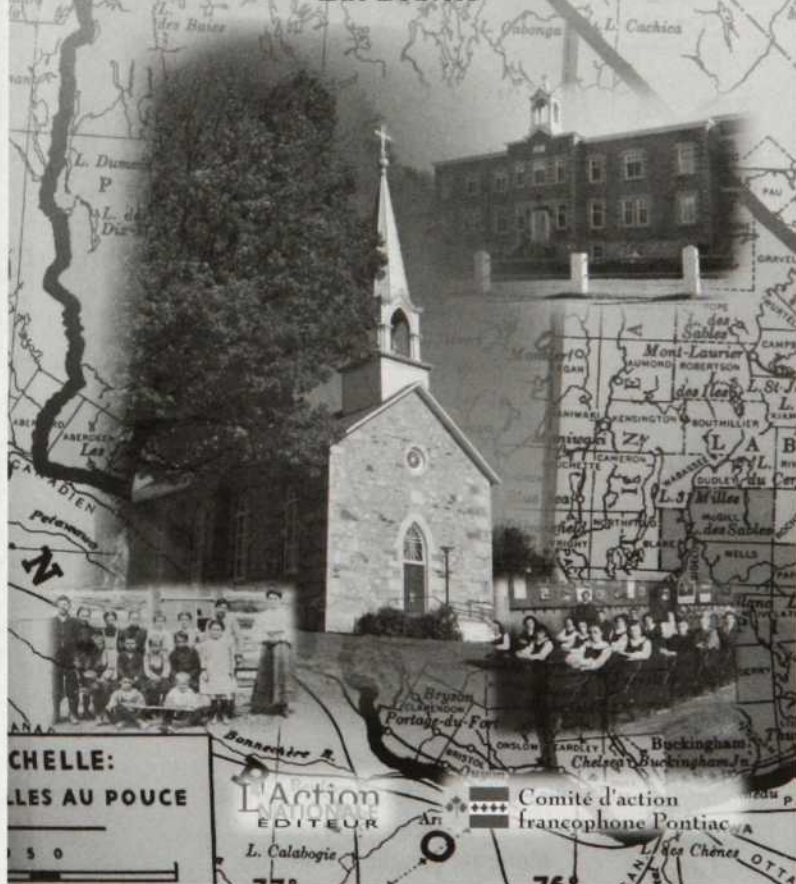
Télécopieur : (450) 471-0026
(514) 355-7923

Téléphone : (450) 471-2662
(514) 355-7869
(800) 782-5799

LES SACRIFIÉS DE LA BONNE ENTENTE

HISTOIRE DES FRANCOPHONES DU PONTIAC

Luc Bouvier



240 PAGES D'HISTOIRE ILLUSTRÉE
DES FRANCOPHONES DU PONTIAC

Commandez le livre de Luc Bouvier à seulement 16,45 \$.

À votre service plus que jamais !
Qualité et service assurés

- Livres (200 à 10 000 exemplaires)
- Manuels techniques
- Listes de prix
- Rapports internes
- Catalogues
- Dépliants
- Brochures



Marc Veilleux, président



tél. : (450) 449-5818

fax. : (450) 449-2140

courriel : adm@marcveilleux.com

Marc Veilleux Imprimeur Inc.



OPTIMUM SOCIÉTÉ D'ASSURANCE INC.

Anciennement connue sous le nom de Société Nationale d'Assurance inc.

425, boul. de Maisonneuve Ouest

Bureau 1500

Montréal (Québec) H3A 3G5

(514) 288-8711

LE BULLETIN DU LUNDI

Vous souhaitez recevoir ce bulletin

par courriel chaque lundi ?

C'est simple, il suffit de nous envoyer

vos coordonnées de courriel électronique

à administration@action-nationale.qc.ca

ou de s'abonner à partir

de notre site Internet.

Bulletin du 20 janvier 2003

AVOIR UN POINT DE VUE SUR LE MONDE

Il y avait quelque chose de pathétique dans le spectacle offert par tous ces manifestants qui brandissaient, samedi après-midi, des drapeaux du Québec pour dire non à la guerre. On ne pouvait trouver d'exemple plus patent de la marginalisation à laquelle nous condamnons l'ordre *canadien*. Ne pas participer au concert des nations, ne pas avoir de siège à l'ONU, ce n'est pas sans conséquence. C'était dur à voir, pénible à entendre toute cette rage rentrée de se savoir quantité négligeable, sans prise réelle sur ce qui pourrait donner un sens à l'exercice de la démocratie. Un État qui ne reconnaît même pas notre peuple ne se laissera guère ébranler par la protestation québécoise. Tel est le prix de l'enfermement provincial : le seul État où notre peuple peut s'exprimer pour ce qu'il est reste tenu à l'écart des enjeux stratégiques. (On entend déjà le petit Dion pérorer sur les compétences provinciales)

L'opinion de la rue, à Montréal, Québec ou Rimouski ne compte au Canada que lorsqu'elle vient en résonance avec celle que Toronto autorise Ottawa d'entendre. En toutes matières, et particulièrement dans les plus graves.

La conduite du gouvernement *canadian* au cours des dernières semaines est pitoyable.

Déjà que l'attitude de Jean Chrétien a été encore plus honteuse qu'à l'accoutumée. Ce langage de ruelle, cette grossièreté dans l'expression, comme si deviser de la guerre n'était qu'une façon de se rendre plus intéressant dans les tavernes, décidément cet homme finira sa carrière dans l'apothéose de son style. Voilà pour la manière. Quant au fond, il n'y a rien non plus de bien rassurant à entendre le médiocre John McCullum lancer ses répliques pour préparer l'acceptation de l'inacceptable.

Le délire guerrier de ce que John Le Carré vient de désigner comme la *junte Bush* dans un virulent pamphlet publié dans le Times de Londres fait courir de graves dangers à la planète entière. Et le plus grave de ces périls n'est peut-être pas l'assaut meurtrier que tout le complexe militaro-industriel américain rêve de perpétrer mais bien plutôt le piétinement du droit et des libertés fondamentales. Les principaux pays de l'Europe continentale ont mis un certain temps à s'en rendre compte mais au moins ils commencent à bouger pour faire respecter le droit international et laisser l'ONU jouer son rôle. Sera-ce suffisant ? Probablement pas. C'est l'opinion publique américaine qui fera sans doute la vraie différence, si tant est que la volonté de Washington d'agir unilatéralement soit réversible.

Le Canada en cette affaire – et ce n'est pas la première fois – frôle dangereusement la conduite d'un État vassal. Et du coup, sa manière de valser souille le Québec tout entier. Il était utile de brandir le drapeau du Québec pour signifier au

monde entier que notre peuple ne veut pas cautionner la barbarie. Les symboles ne sont jamais vains. Mais leur efficacité serait plus grande encore si le gouvernement du Québec, par la voix de son Premier ministre, par celle de sa ministre des Relations internationales et par celle de l'Assemblée nationale, signifiait clairement que le Québec affirme haut et fort son attachement au droit international et qu'il exige du gouvernement *canadian* qu'il respecte intégralement la démarche et les règles de l'Organisation des Nations unies. Cela s'appelle avoir un point de vue sur le monde. Cela signifie se comporter comme une nation qui endosse d'ores et déjà les principes d'un ordre international auquel elle aspire à participer formellement.

Le geste vaudrait en lui-même et pour lui-même sur le plan des principes. Et ce ne serait pas le moindre gain que de le voir servir de rappel à l'ordre à un gouvernement si prompt à nous faire des leçons de démocratie. L'État du Québec doit prendre le pas sur le gouvernement provincial et signifier le point de vue de la nation. La vertu *canadian* telle qu'Ottawa en joue devant le peuple irakien : non merci ! Un jour, le courage politique fera la différence dans l'expression des valeurs québécoises.

Robert Laplante

Bulletin du 27 janvier 2003

UN CRI DU CŒUR

Les manœuvres de Paul Martin et la volonté de l'establishment torontois ont eu raison de Jean Chrétien. Le p'tit gars de Shawinigan a été prié d'y retourner, on a jugé qu'il avait

terminé sa vie politique utile. Cela nous a valu le spectacle affligeant de l'annonce de son départ pour février 2004. Cela nous vaut depuis un vaudeville minable et pourtant si authentiquement *canadian* que même les inconditionnels québécois du fédéralisme ont du mal à le supporter.

André Pratte, à la tête du navire amiral de Gesca, y est même allé, cette semaine, d'un cri du cœur. Le fédéraliste en chef de *La Presse* s'est fendu d'un texte émouvant sur « *La démocratie enrayée* ». Ayant de plus en plus de difficulté à justifier l'injustifiable, à faire semblant de trouver une cohérence politique aux agissements grossiers d'un homme utile qui ne l'est plus et qui pense encore l'être, l'éditorialiste a trouvé la bonne voie : celle des nobles sentiments et de la défense des valeurs fondamentales.

Les fanfaronnades d'un Jean Chrétien de moins en moins capable de tenir son caucus, les manœuvres de déstabilisation, le travail de sape mené par les pressés qui veulent Paul Martin aux commandes, les scandales qui font désormais l'ordinaire de ce gouvernement, tout cela ne s'explique que parce que « *Le Canada est en fait devenu, comme l'ont fait remarquer maints observateurs, un 'one party state'* » (*La Presse* 22/01/03). Plus triste encore, aux dires de l'employé de Gesca, les stars de la ploutocratie déçoivent : « *Cela étant, on souhaiterait au moins que les discussions de fond se déroulent au sein du parti unique. Ce n'est pas le cas. Le triomphe de Paul Martin est d'ores et déjà assuré. S'il y a une course à la direction, c'est parce qu'un John Manley ou une Sheila Copps aura accepté de se sacrifier pour la forme. (...) Pour s'assurer la direction du Parti libéral, Paul Martin n'aura eu qu'à exprimer quelques idées floues et mollassones.* »

Tout tient évidemment dans le « *Cela étant* ». On est réaliste à *La Presse*, on peut prendre acte de la réalité. On peut même trouver « *qu'une telle situation n'est pas saine* » et se mettre à jouer au docteur. Et André Pratte de semoncer toute la classe politique : il y a une solution, il faut refaire « *un grand parti de droite canadien* ». Il faut une alternative « nationale » pour dénouer l'impasse de la démocratie *canadian* et voir « *à la reconstitution de la coalition formée par Brian Mulroney dans les années 1980* » Ah le bon vieux temps !

Un trou, une cheville, c'est simple. Une solution mécanique pour masquer la vérité criante : cette coalition ne verra pas le jour parce qu'il n'y a plus d'espace politique pour ce genre d'initiative. L'aventure Mulroney s'est terminée dans le naufrage de Meech. Il n'y a plus aucun parti qui puisse proposer un destin spécifique pour le Québec dans le Canada. Tout le monde au Canada est d'accord là-dessus. Le Québec est pour toujours une province comme les autres et son évolution politique est écrite : il n'aura qu'à s'inscrire dans les dynamiques politiques qui se façonnent selon les intérêts et les préoccupations de la majorité *canadian*.

Le Canada est prêt à assumer le déficit démocratique que lui impose le Parti Libéral du Canada pour construire son unité nationale. Et il constate que cela lui coûte finalement fort peu de choses, puisqu'il n'a plus rien à payer pour faire semblant d'accommoder le Québec. Grâce au travail d'une colonne d'inconditionnels et d'une phalange de bien nourris qui gravitent autour de l'establishment, il peut faire comme bon lui semble. On peut avoir des opinions sur la dignité et la noblesse de ce calcul. Mais c'est une affaire qui ne nous concerne pas. Elle nous coûte et nous blesse comme toute

domination, mais elle reste extérieure à ce que nous sommes et pouvons faire. Le Québec a été oblitéré.

Les épîtres d'André Pratte ne servent qu'à masquer le fait et à tenter de freiner la conclusion qui s'impose. Le Sénateur Arthur Tremblay qui avait une connaissance fine du Canada et de son évolution politique, et qui fut l'éminence grise et l'un des acteurs-clés dans la coalition Mulroney a déjà établi le bilan définitif. Dans un texte magistral rédigé à l'occasion de la campagne référendaire de 1995 et publié dans *L'Action nationale* (janvier 1996) il a démontré en quoi et comment non seulement cette coalition a été un échec mais aussi pourquoi elle ne se reproduirait pas. Tremblay ne s'y faisait aucune illusion sur la possibilité d'une nouvelle coalition ou sur le rôle du Québec dans quelque parti *canadian* : le fédéralisme *canadian* est irréformable dans le sens des intérêts du Québec ; il nous tient dans un carcan qui nous empêche de faire des choix vitaux et qui dénature les efforts de défense de nos intérêts nationaux ; il n'y a plus d'énergie à perdre à tenter de s'y faire reconnaître ; il nous condamne à l'effacement. La souveraineté est la seule voie pour un Québec qui veut rester fidèle à lui-même.

On peut toujours tomber dans la politique fiction pour faire de la copie. Mais on ne trompera personne avec la restriction mentale qu'il faut pratiquer pour la fabuler. La réalité politique c'est que la domination du Parti libéral du Canada sur l'État *canadian* ne tient qu'à un seul fait : les fédéralistes québécois sont prêts à tout pour garder le Québec divisé contre lui-même. Aucune perte, aucune marginalisation politique, aucun recul affectant le Québec ne sera jamais assez grand pour les amener à faire primer nos intérêts nationaux sur

leur loyauté *canadian*. La grande coalition de droite souhaitée par l'éditorialiste de Gesca n'est pas seulement une fantaisie oiseuse, c'est le fantasme nourri par le consentement à la minorisation.

Le Canada a choisi de se construire sans le Québec. Les fédéralistes québécois qui rêvent encore d'y tenir un rôle ne peuvent le faire désormais qu'au prix d'une rhétorique compensatoire qui cherche à se consoler dans les mots d'une marginalisation à laquelle ils souscrivent dans les faits. L'inconfort peut parfois leur arracher des cris du cœur. On se permettra d'en rire. Pour le pathos, il y a toujours Patrimoine Canada.

Robert Laplante

Bulletin du 3 février 2003
LE CANADA À LA POMPE

Les médias ne s'entendaient pas sur le montant exact, *La Presse* (28 janvier) parlait de 750 millions, le canal LCN et le site internet Canoë de 650 millions. Dès lors qu'il s'agit du Canada les choses peuvent toujours se travailler à grands coups de cuillères à pot. À tout événement, c'est tout de même au moins un demi-milliard de dollars que le gouvernement du Canada a siphonné à la pompe québécoise avec une taxe que Paul Martin avait imposée en 1995 pour aider Ottawa à atteindre son équilibre budgétaire.

Les choses étant ce qu'elles sont, les surplus s'accumulent allègrement depuis 1998 mais la taxe continue de s'appliquer. Le ministre des Transports du Québec qui cherche

désespérément les moyens de financer les investissements nécessaires en transport en commun souhaiterait bien que ces sommes reviennent au Québec. Il les a revendiquées la semaine dernière.

On le sait, les investissements dans les infrastructures de transport en commun constituent l'une des mesures stratégiques à mettre en place pour lutter contre la pollution et atteindre les objectifs environnementaux avec lesquels le Canada et le Québec se sont dits en accord à l'occasion de la ratification du Protocole de Kyoto. Le Québec qui a déjà fait des efforts considérables pour se conformer aux exigences et atteindre les cibles de réduction des gaz devra payer encore une fois ! Et il devra le faire en sus du fait qu'il devra aussi payer pour financer les mesures qui « aideront » l'Alberta et les autres qui non seulement n'ont pas fait d'efforts mais ont même accru leurs émissions. Payer combien ? On ne le sait pas encore exactement, mais on sait qu'il finira par passer dans le tordeur.

Même Jean Charest trouve l'attitude d'Ottawa indécente : « *Un gouvernement qui taxe pour équilibrer son budget et qui équilibre son budget devrait éliminer la taxe qu'il a proposée* » (*La Presse*, 28 janvier). Mais du même souffle il a repris son refrain sur le Québec trop taxé, sans faire le lien avec les autres dossiers. Pas de portrait d'ensemble jamais, et encore moins lorsqu'il s'agit de prendre la mesure de ce que nous extorque le Canada. Après tout, ce n'est qu'un demi-milliard... Peut-on vraiment dire qu'il s'agit d'une grosse perte ? ...

La réponse d'Ottawa ne s'est pas fait attendre. Et elle est venue drue : « La taxe fédérale d'accise sur l'essence est là pour rester. C'est ce qu'a déclaré hier le ministre des Finances, John Manley » publie le site internet Canoë (30 janvier). Pas de justifications, pas d'épanchements, seulement la voix de l'autorité. Vlan ! dans les dents du ministre Ménard. Exit Jean Charest. Les politiciens du Québec peuvent toujours causer. Même en pré-campagne électorale québécoise le gouvernement Chrétien ne fait plus de manières.

On n'a plus entendu Jean Charest. Le bulletin de nouvelles est passé. On verra au prochain clip. Et on fera tout pour que la santé reste le sujet porteur. Sans faire de liens, évidemment. Il manque de l'argent mais cela ne peut jamais être analysé en fonction de ce que nous coûte le Canada. Le scandale des commandites, les dérives du programme de contrôle des armes à feu, le projet de créer le *Canadian learning institute* pour piétiner une fois de plus les compétences des provinces, rien dans tout cela pour troubler une mer étale, celle de la placidité des inconditionnels du Canada.

La taxe fédérale sur l'essence sera maintenue et les ressources financières qu'elle fournira continueront de servir des priorités qui n'ont rien à voir avec celles que le Québec peut vouloir se donner. Cela s'appelle la domination. Ceux-là qui voudraient se faire croire qu'une telle lecture n'a plus sa pertinence parce que le Québec a atteint une certaine prospérité cherchent à se convaincre que le minorisation est une voie de développement. Leur attachement au Canada est devenu une finalité en soi. Ils ne s'inquiètent guère du déficit démocratique que nous inflige le système *canadian*.

Acceptant de ne pas avoir voix au chapitre – sinon pour se lamenter et prêcher la patience pour en appeler au changement des mentalités – les fédéralistes québécois n'en finissent plus de banaliser l'iniquité. Ils acceptent que les ressources soient détournées et s'accommodent d'autant mieux des finalités établies par d'autres que rien ne leur semble jamais constituer un recul incompatible avec les intérêts nationaux du Québec.

Renoncer à fixer soi-même ses priorités c'est consentir à l'assimilation. Car à vivre autrement que l'on pense, on finit par penser comme on vit. Les inconditionnels du Canada sont prêts à vider la politique québécoise de toute substance en réduisant tout objet de revendication au rang de chicane stérile. Ils sont toujours prêts à rogner sur les priorités québécoises pour garder le Canada à la pompe.

Robert Laplante

Bulletin du 10 février 2003

ÉVITER LE NAUFRAGE N'EST PAS NAVIGUER

Le gouvernement central a donc consenti à verser un peu d'argent aux provinces dans le domaine de la santé. À l'arraché, titre *Le Devoir* pour consacrer une évidence : manifestement, l'accord ne soulève aucun enthousiasme, c'est encore du bricolage *canadian* typique. Au Canada, c'est Ottawa qui fixe les priorités « nationales » et le gouvernement Chrétien n'entend pas négocier avec les provinces l'établissement de ses grands objectifs d'allocation des ressources. Les discussions sur les investissements en santé n'ont servi qu'à trouver un accommodement politicien. Sur le fond des choses,

sur le plan politique proprement dit, Ottawa est resté et reste maître du jeu.

La chose est toujours présentée comme un compromis raisonnable : les provinces demandaient beaucoup, le gouvernement central les a entendues mais en faisant valoir qu'il devait voir à concilier toutes les facettes de l'intérêt national. Il y a d'autres besoins, d'autres priorités qui méritent attention. À Ottawa on veut bien reconnaître qu'il y a des besoins, mais là-bas, on peut faire de la politique en faisant autre chose que compter les civières. Dans les faits, en continuant de sous-financer la santé Ottawa induit une mutation du rôle et de la nature des gouvernements provinciaux. Ceux-ci, en effet, sont contraints par les nécessités immédiates à réduire l'étendue et les ambitions que leur confèrent leurs autres compétences et deviennent progressivement captives de leur rôle d'agence de livraison des services de santé. L'hypertrophie de cette fonction va progressivement favoriser l'acceptation que les autres débats fondamentaux se fassent ailleurs qu'au niveau provincial, consacrant et renforçant de ce fait le rôle du gouvernement central comme gouvernement national

La sous-oxygénation chronique finira par avoir raison des velléités des provinces et un jour viendra où d'étape en étape, les besoins les plus urgents justifiant à chaque fois un nouveau compromis, il y aura bel et bien un système national de santé auquel Ottawa dictera les priorités et les orientations. C'est une question de temps. Et du culture aussi, parce que les *Canadiens* considèrent le *medicare* comme une composante identitaire et qu'acculés aux ultimes nécessités ils n'hésiteraient nullement, pour le « sauver », à le placer

sous la tutelle de leur gouvernement national. C'est pourquoi Ottawa a vite accepté de donner du lest sur la question des « normes nationales ». Elle n'aura servi que d'épouvantail. À terme, elles s'imposeront d'elles-mêmes.

Le Québec a beau dire qu'il n'est pas satisfait, il a besoin de l'argent. Il devra s'en accommoder puisqu'il lui faut bien parer au plus pressant. La commission Séguin, les rapports du ministère de la Santé du Québec, les estimations des groupes de pression et même le Rapport Romanow établissent clairement que le seuil minimum des besoins se situe au double du montant alloué. Comme toujours, il lui faudra donc composer. Encore une fois, les priorités nationales du Québec se retrouvent subordonnées à une dynamique *canadian* sur laquelle il n'aura jamais qu'une prise marginale. Le dossier de la santé l'illustre clairement : gouverner la province de Québec, cela signifie d'abord et avant tout trouver des moyens de mitigation à la situation de minoritaire marginalisé dans laquelle le Canada nous enferme. Il manque la moitié de l'argent ? C'est à l'État du Québec de revoir ses priorités, de subordonner ses choix à ceux que lui laisse le gouvernement *canadian*. En clair, c'est au Québec de ratatiner. Les provinces *canadian* n'y voient pas une menace vitale parce qu'elle se reconnaissent à Ottawa, c'est leur gouvernement national.

Les Québécois nourrissent à l'égard du gouvernement du Québec des attentes légitimes, celles qu'ils sont en droit d'avoir à l'égard de leur gouvernement national. Ottawa les contraint de plus en plus durement à renoncer à ces attentes. Les moyens de la province de Québec ne permettent plus d'espérer élargir ses capacités et de faire cohabiter

l'ambivalence des missions qui caractérisaient jusqu'à il y a peu, la dynamique politique interne. Il n'y plus possibilité maintenant de concilier ou de tenter de concilier les attentes nationales et les moyens provinciaux. L'État du Québec est un état incomplet qui a de moins en moins les moyens des missions qui sont les siennes propres et qui n'a pour ainsi dire plus du tout les moyens de soutenir ses aspirations à être plus qu'une administration provinciale subalterne.

Les fédéralistes québécois, le PLQ et l'ADQ ont choisi de se soumettre à cet état de fait. Ils préfèrent renoncer aux aspirations et consentent à dissoudre l'existant plutôt que de se battre pour que le Québec soit maître de son destin. Dès le lendemain de l'entente Jean Charest promettait, en jouant avec démagogie sur l'étalement sur plus d'un exercice budgétaire, de mettre 1,2 milliard \$ de plus dans la santé pour combler le manque. (C'était absurde parce que les libéraux parlent d'un montant fixe alors qu'il s'agit d'un manque récurrent) Où le prendre cet argent neuf ? Dans les « structures inutiles » a-t-il dit. On comprend que ces structures sont toutes celles qui ne sont pas absolument essentielles au gouvernement d'une province *canadian* ordinaire. La réaction de Jean Charest s'inscrit parfaitement dans le pattern de réponse attendu et souhaité par Ottawa. Quant à celle de l'ADQ, elle n'est qu'une incantation idéologique fumeuse : c'est impossible de penser que le recours au secteur privé puisse compenser pour le manque de revenus fiscaux.

Aux commandes d'un Québec assailli de l'extérieur par un gouvernement central qui lui dénie toute spécificité et menacé de l'intérieur par des partis provinciaux qui préfèrent l'auto-mutilation à l'affirmation, le gouvernement du

Parti québécois passe le plus clair de ses énergies à tenter de minimiser les dégâts qu'infligent au Québec les limitations provinciales. Il essaie tant bien que mal – et il y réussit plutôt bien – de garder à flot le navire. Mais éviter le naufrage n'est pas naviguer. Seule la souveraineté, la pleine maîtrise des moyens, permettra de radouber le vaisseau et de l'équiper pour garder le cap sur les aspirations et les priorités conformes à nos intérêts nationaux.

Robert Laplante

Du nouveau sur notre site Internet !

Vous pouvez payer votre abonnement en ligne avec votre carte de crédit en toute sécurité.

www.action-nationale.qc.ca

LE PLAN DION : L'ÉLÉPHANT A ACCOUCHÉ D'UNE SOURIS !

C'est un accueil mitigé qu'a réservé *Impératif français* au Plan Dion sur les langues officielles dévoilé par le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Stéphane Dion. « Ce Plan, au lieu de faire la promotion du français, a le défaut de faire la promotion du bilinguisme, ce qui se traduira par une anglicisation plus poussée des francophones du Canada. »

Par ailleurs, *Impératif français* a déploré le diagnostic dressé par le ministre de la Situation linguistique au Canada. M. Dion a sous-estimé la situation précaire des communautés francophones et a surestimé les difficultés de la communauté anglo-québécoise. Refusant de faire le constat que, au Canada, c'est le français qui enregistre des reculs, et d'adopter des mesures en conséquence, le Plan Dion du ministre devrait s'avérer inapte à ralentir les ravages causés par l'assimilation au Canada.

Enfin, le Plan Dion annonce que le gouvernement fédéral s'engage pour la nième fois, à respecter ses obligations législatives prévues à la Loi sur les langues officielles depuis plus

de trente ans et, d'ici quatre ans, à ramener au niveau de 1990 le financement fédéral au programme des langues officielles ! Si tel est le legs de M. Chrétien, il est plutôt maigre et décevant.

Un Plan d'exclusion ! En déclarant dans son Plan d'action que la maîtrise du français à l'embauche ne sera considérée que « *comme un atout et un argument de promotion* » pour pourvoir les emplois fédéraux qui en exigent aussi la connaissance, le ministre Dion indique clairement que la langue de travail demeurera l'anglais au sein de la fonction publique fédérale et que les francophones hors Québec continueront à éprouver de sérieuses difficultés à être servis en français. L'application de cette exigence n'aurait pourtant rien coûté de plus au trésor public. *Impératif français* avait requis du ministre aux Affaires intergouvernementales un Plan Dion permettant d'endiguer l'érosion des communautés francophones. « Deux ans après l'annonce de ce plan, force est de constater que l'éléphant a cette fois encore accouché d'une souris. Il reste à espérer que les francophones hors Québec et le gouvernement du Québec sauront, à même les enveloppes réservées à l'éducation et à la santé, trouver le moyen de renforcer, comme il se doit, la langue française sur l'ensemble du territoire canadien.

Jean-paul Perreault, *Impératif français*

Site : <http://www.imperatif-francais.org>

DU BON USAGE D'UNE COLONNE

Maintenant que le gouvernement québécois a proclamé le 24 mai journée nationale des Patriotes – plutôt que fête de

la reine Victoria ou de Dollard des Ormeaux – la colonne Nelson érigée à la place Jacques-Cartier devrait être reconsacrée comme monument à la mémoire des frères Wolfred et Robert Nelson et de tous les patriotes de 1837-1838 qui ont combattu pour la démocratie, les Louis-Joseph Papineau, Jean-Olivier Chénier, Chevalier de Lorimier – plutôt que servir la gloire de l'amiral Horatio Nelson, vainqueur de la bataille de Trafalgar, en 1805, contre une flotte franco-espagnole, qui valut à l'Empire britannique la maîtrise des mers pendant plus d'un siècle. Cette célébration étrangère à notre histoire, nous la devons aux marchands anglais de Montréal et à leur morgue à l'endroit de tout ce qui était français.

Marc Brière

L'APPUI DE TED MOSES AU PQ

Tous les patrons de Monsieur Vastel doivent être très heureux de son article sur la « malhonnêteté » des CRIS à l'endroit de « Mister Charest and his party ». Le fameux cri du cœur de Ted les a tous mis en « mosus », et ça se comprend. Sauf que la thèse de Vastel aurait plus « pogné » dans *La Gazette de Montréal*, qu'à Québec, car les lecteurs du *Soleil* savent très bien aujourd'hui, que c'est beaucoup plus l'avenir du Canada, que l'avenir du Peuple québécois, qui intéresse le valeureux Mister Charest. Les journalistes grouillent, grenouillent et scribouillent, mais ce sont les électeurs québécois, qui auront le dernier mot, et c'est tant mieux en « mosus ».

A. Marceau, Québec (Sillery)

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

Président honoraire

François-Albert Angers

Président

Pierre Noreau

Vice-président

Alain Laramée

Secrétaire

Jacques Brousseau

Trésorière

Isabelle Le Breton

Conseillers

Jean-Jacques Chagnon

Jean-Marc Léger

Paul-Émile Roy

Ex Officio

Robert Laplante

Secrétariat

Yves Fortin

Laurence Lambert

Membres

Pierre de Bellefeuille

Mathieu Bock-Côté

Lucie Clément

Marie-Noëlle Ducharme

Claude Duguay

Christian Gagnon

Jean Genest

Robert Ladouceur

Colette Lanthier

Jacques Martin

Yves Michaud

Jacques-Yvan Morin

François Rebello

Gilles Rhéaume

Marie-Claude Sarrazin

Michel Seymour

Membres honoraires

Thérèse Baron

Christiane Bérubé

Nicole Boudreau

Jacques Boulay

Guy Bouthillier

Hélène Chénier

Delmas Lévesque

Pierre Dupuis

Lucia Ferretti

Yvon Groulx

Léo Jacques

Roméo Paquette

Hélène Pelletier-Baillargeon

Membres émérites

René Blanchard

Jean-Charles Claveau

Georges Meyers

Soyez notre mécène !

Protégez l'avenir de L'Action nationale !

Le vrai mécénat regroupe des amis dispersés dans l'espace, réunis par un même but et un même goût du pays. L'entraide est la forme la plus démocratique de la volonté des citoyens d'améliorer le tissu de leur vie et de leur avenir collectif. Le mécénat assurera le développement de L'Action nationale et lui permettra de prendre des initiatives qui contribueront à bâtir ce pays maintenant à portée de main.

Certains donateurs nous ont laissé des legs qui augmentent le capital de notre Fondation. Nous exprimons notre gratitude à ces généreux mécènes :

Monsieur Patrick Allen
Monsieur Gaston Beaudry
Monsieur Henri-N. Guilbault
Monsieur Émile Poissant
Monsieur Hector Roy
Monsieur Bernard Vinet.

D'autres amis de la revue adhèrent au **CLUB DES 100 ASSOCIÉS** en souscrivant 1000 \$ et plus. Leurs noms apparaissent dans la page voisine.

À tous, nous exprimons notre reconnaissance par une volonté indéfectible de produire une revue qui présente des analyses sur les enjeux du développement au pays du Québec.

CLUB DES
100 ASSOCIÉS

Fernand Allard	Marcel Henry
Patrick Allen †	Lucie Lafortune †
François-Albert Angers	Anna Lagacé-Normand †
Gaston-A. Archambault †	Bernard Lamarre
Jean-Paul Auclair	Denis Lazure
Paul Banville	Clément Martel
Thérèse Baron	Jacques-C. Martin
Yvan Bédard	Yvon Martineau
Henri Blanc	Daniel Miroux
Antoinette Brassard	Louis Morache
Henri Brun	Rosaire Morin †
Jean-Charles Claveau	Reginald O'Donnell
Roch Cloutier	Arthur Prévost
Robert Côté	René Richard †
Louis-J. Coulombe	Jacques Rivest
Gérard Deguire	Jean-Denis Robillard
Bob Dufour	Ivan Roy
Yves Duhaime	Marcel Trottier †
Nicole Forest	Réal Trudel
Léopold Gagnon	Cécile Vanier
Henri-F. Gautrin †	Claude-P. Vigeant
Claude Ghanimé	Madeleine Voora
Paul Grenier	
Michel Grimard	
Yvon Groulx	

L'Action NATIONALE

CHAMP D'ACTION

La revue s'intéresse à tous les aspects de la question nationale.

Des orientations cohérentes sont proposées pour bâtir le Québec de demain.

LIBERTÉ D'EXPRESSION

L'Action nationale fait appel à un grand nombre de collaboratrices et de collaborateurs.

Elle ouvre ses pages aux jeunes et aux experts.

Respectueuse de la liberté d'expression, elle admet les différences qui ne compromettent pas l'avenir de la nation.

RÉDACTION

L'article demandé peut comprendre de 10 à 20 pages.

Le compte rendu d'un livre peut compter une ou deux pages.

Un article soumis sans entente préalable peut varier de 5 à 8 pages. L'envoi du manuscrit et de la disquette facilite nos travaux. Le texte vulgarisé est la forme d'écriture souhaitée. La Rédaction assume la responsabilité de tous les titres d'articles.

INDEX

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans

« L'index des périodiques canadiens » depuis 1948,

dans « Périodex » depuis 1984,

dans « Repères » publié par SDM Inc.

et à la Bibliothèque nationale du Québec depuis 1985.

REPRODUCTION

La traduction et la reproduction totale ou partielle des textes publiés dans *L'Action nationale* sont autorisées à condition que la source soit mentionnée.

RÉVISION

Marc Veilleux

MISE EN PAGES

Jean-Marie Pesci, Atoumédia, Rawdon

IMPRESSION

Marc Veilleux Imprimeur Inc., Boucherville

- | | |
|---|--|
| 150 Allard & Carrière | 152 Optimum, Société d'assurance |
| 151 Bouvier | 150 Rassemblement pour un Pays souverain |
| 71 Caisse d'économie Desjardins des Travailleuses et Travailleurs | 150 Sansregret, Taillefer et Associés |
| 152 <i>Cap-aux-Diamants</i> | 103 SAQ |
| 7 <i>Devoir, Le</i> | 70 Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie |
| C3 FondAction | 70 Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal |
| 8 Loto-Québec | 70 Société Saint-Jean-Baptiste du Centre du Québec |
| 70 Mouvement national des Québécoises et Québécois | 150 Translatex |
| 152 Optimum, Gestion de placements | 152 Veilleux, Marc, Imprimeur Inc. |
| 72 Optimum placements | 104 vlb éditeur |

ABONNEMENT

10 numéros 20 numéros

Abonnement

51 \$ - 95 \$

Institution

90 \$ - 150 \$

Abonnement de soutien

150 \$ - 250 \$

Étudiants

30 \$ - 50 \$

Autres pays

90 \$ - 150 \$

**Paiement par VISA
accepté**

Prix Richard-Arès

Le prix Richard-Arès a pour objectif de promouvoir la culture nationale.

Prix André-Laurendeau

Le prix André-Laurendeau reconnaît les meilleurs articles publiés dans la revue au cours de l'année.

Fondation Esdras- Minville

Cette fondation recueille des fonds dont les revenus financent en partie les activités de la revue.

ISSN-0001-7469

ISBN-2-89070

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec

Périodicité : 10 numéros par an

L'ACTION NATIONALE

425, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1002

Montréal (Québec) H3A 3G5

Téléphone : 514-845-8533

Télécopieur : 514-845-8529

Courriels pour joindre :

- la rédaction : revue@action-nationale.qc.ca

- l'administration : administration@action-nationale.qc.ca

Site : <http://www.action-nationale.qc.ca>

créer, développer, soutenir



Fondation rend plus facilement accessible une épargne-retraite peu coûteuse pour des dizaines de milliers de travailleuses et de travailleurs. Grâce à cette épargne collective, Fondation fournit du capital de développement à investir dans des entreprises au caractère plus participatif, créatrices d'emplois durables. Fondation agit dans le sens d'un développement socialement responsable, plus respectueux des personnes, des collectivités et de leur environnement.

FONDACTION
CSN POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI

(514) 525-5505 • 1 800 253-6665 • www.fondaction.com
Édifice Fondation, 2100 boul. De Maisonneuve Est, Montréal H2K 4S1

L'Action
NATIONALE

volume XCIII numéro 4

AVRIL 2003

envoi de publication

enregistrement N° 09113